

Rapport de gestion

2022



Avant-propos

Bis repetita, ad nauseam. C'est le sombre bilan que l'on pourrait dresser de la situation du monde au baisser de rideau 2022. Davantage que se succéder, les crises se sont superposées d'inquiétante manière. Alors que s'éloignait lentement le spectre de la pandémie de coronavirus, c'est la guerre en Ukraine ainsi que les crises migratoire et énergétique, sans parler des difficultés d'approvisionnement pour nombre de biens, qui sont venues assombrir notre quotidien et nos perspectives.

Des millions de réfugiés-es fuyant les combats dans le Donbass et au-delà se sont ainsi retrouvés-es sur les routes d'Europe, quelques milliers terminant leur périple dans notre canton et sa capitale, venant grossir les rangs de personnes d'autres horizons ayant elles aussi fui de graves dangers. Afin de venir en aide à ces femmes et ces enfants, principalement, le Conseil communal a débloqué début mars 2022 un montant extraordinaire de 200'000 francs. Et, plutôt que hisser le drapeau d'un seul pays en guerre, la Ville de Fribourg a préféré afficher une bannière de la paix pour exprimer son soutien à toutes les contrées où résonnent des bruits de bottes.

En 2022, première année «complète» après les pauses forcées dues au covid en 2020 et 2021, les Autorités politiques et l'Administration communale ont donc dû composer avec cette nouvelle donne mondiale pour assurer aussi bien que possible les prestations à la population. Tout en préparant, en parallèle, des mesures d'économie d'énergie et des points de rencontre d'urgence pour faire face aux conséquences d'une crise énergétique qui viendrait à passer un palier supplémentaire, heureusement non franchi jusqu'ici.

En dépit de ces écueils, de nombreux projets ont pu être entamés ou réalisés: la Ville a par exemple acquis le bâtiment de l'ancien Musée Gutenberg, renommé L'Atelier. Ce bijou architectural du XVe siècle, ancien grenier et ancienne caserne des pompiers, fait ainsi son grand retour dans le patrimoine immobilier communal. Dans le même quartier, les travaux de requalification du Bourg ont démarré, avec un premier coup de pioche donné le 13 octobre dernier pour ce chantier de la décennie. Un qualificatif qui pourrait également s'appliquer à la requalification du secteur de la Gare, dont les plans ont été mis à l'enquête au printemps 2022.

S'appuyant sur son programme de législature, la Ville a d'autre part lancé ses stratégies lumière et enfance-jeunesse et son programme Nature et paysage, étendu ses zones piétonnes, établi des plans directeurs pour les sports et pour les infrastructures scolaires, de même qu'entamé les réflexions sur les politiques consacrées aux seniors et à l'intégration. Elle a aussi mis l'accent sur la qualité des repas servis aux élèves, lancé des dispositifs novateurs de soutien aux artistes ou encore mis sur pied une Commission du bilinguisme, accueilli début septembre la Schubertiade d'Espace 2, mis à l'enquête le passage à 30 km/h des trois-quarts du réseau routier communal et préparé un programme festif pour faire honneur à son statut de Ville du goût 2023.

Autre note positive de l'année 2022: elle a marqué les 30 ans du jumelage avec la ville française de Rueil-Malmaison. Plusieurs événements associés à cet anniversaire ont eu lieu en France et à Fribourg. S'il ne fallait en retenir qu'une seule chose, c'est qu'il a permis de rappeler l'importance des relations de paix et d'amitié entre les peuples en ces temps troublés.

Thierry Steiert
Syndic

La Ville de Fribourg en chiffres

9.3

km² (superficie ville de Fribourg)



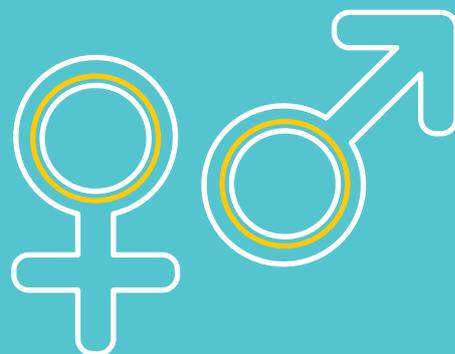
41'133

habitants·es au 31.12.22
(population légale et en séjour)

Répartition hommes-femmes
(Administration communale)

47.7%

hommes



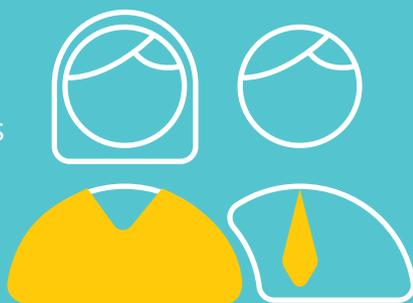
52.3%

femmes

4

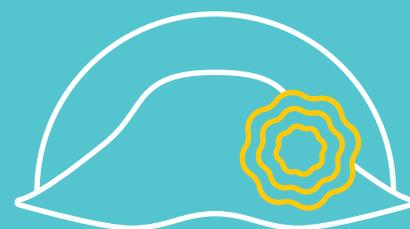
21

apprentis·es
au 31.12.22



710

collaboratrices et collaborateurs
(571.64 EPT au 31.12.22)



30

ans

de jumelage avec
Rueil-Malmaison (F)

Ancienneté moyenne
du personnel

10.7

ans

âge moyen
du personnel

46.14

ans





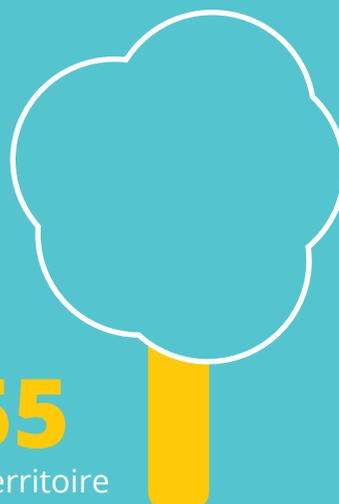
Plus de
600
bancs publics sur le
territoire communal

400

Inscriptions à l'école
des p'tits artistes

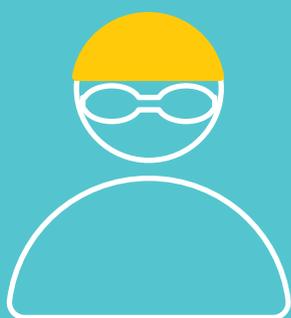


800
mètres de LED pour
illuminer les sapins
de la Grenette et de la
rue de Romont avec
des cyclotones



5'355
arbres sur le territoire
communal

5



Plus de
150'000
entrées à la piscine de la
Motta

63

autorisations délivrées
pour des demandes de
pose de panneaux solaires



Table des matières

I	Conseil général	8
II	Conseil communal	10
1	Administration générale	13
2	Finances	18
3	Enfance, écoles et cohésion sociale	24
4	Police locale et mobilité	31
5	Génie civil, environnement et énergie	34
6	Urbanisme et architecture	40
7	Informatique	46
8	Culture	48
9	Sports	52
10	Aide sociale	56
11	Curatelles d'adultes	58
12	Ressources humaines	62
13	Service juridique	64

I. Conseil général

A. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général (2,3 EPT, cf. *organigramme au chapitre 1. Administration générale*) a pour mission d'organiser les séances du Conseil général, du Bureau et des commissions, ainsi que de rédiger les procès-verbaux. De plus, il assure le suivi administratif des décisions du Conseil général, de leur publication et de leur approbation par l'État.

B. Composition du Conseil général et mutations

Au 31 décembre 2022, le Conseil général était composé comme suit:

Président : Mario Parpan (CG-PCS)

Vice-présidente : Sonja Gerber (PS)

Répartition hommes-femmes

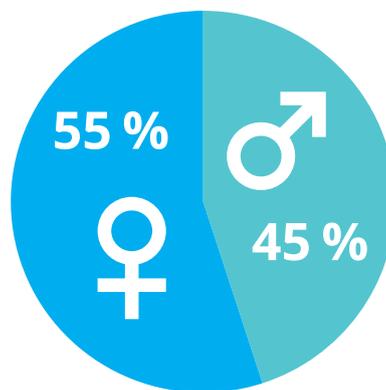
♀ **44**
femmes

● 13 PS ● 16 Vert-e-s,
● 3 CG-PCS ● 5 Le Centre
● 3 PVL ● 3 PLR ● 1 UDC

♂ **36**
hommes

● 1 PA ● 9 PS ● 5 Vert-e-s
● 4 CG-PCS ● 7 Le Centre
● 5 PLR ● 5 UDC

8



Âge moyen des membres

🕯️ **43**
ans

De gauche à droite :

- Indépendant: 1¹
- Parti des artistes (PA): 1
- Parti socialiste (PS): 22
- Les Vert-e-s: 21
- Centre gauche – PCS (CG-PCS): 7
- Le Centre / PVL: 14
- Les Libéraux-Radicaux (PLR): 8
- Union démocratique du centre (UDC): 6

Au cours de l'année 2022, les mutations suivantes ont été enregistrées: Elias Moussa (PS) a démissionné le 12 janvier 2022 et a été remplacé par Elena-Lavinia Niederhäuser; Bernhard Altermatt (Le Centre/PVL) a démissionné le 23 février 2022 et a été remplacé par Claudine Sautaux; Simon Zurich (PS) a démissionné le 20 mai 2022 et a été remplacé par Leyla Seewer; Elsa Piller (PS) a démissionné le 9 septembre 2022 et a été remplacée par Jérémie Fonjallaz; Claire Roelli (PS) a démissionné le 31 décembre 2022 et a été remplacée par Christoph Allenspach.

¹ Ibrahim Berisha a quitté les rangs du Parti socialiste pour rejoindre Le Centre au début du mois de février 2022. Le Bureau du Conseil général l'a considéré comme "indépendant" depuis mars 2022.

C. Nombre de séances et principaux objets traités

Le Conseil général a tenu 14 (8) séances. Elles ont toutes eu lieu à la salle communale Saint-Léonard hormis la session de décembre, qui s'est déroulée dans la grande salle de la Maison de justice.

Le Bureau s'est pour sa part réuni à 8 (8) reprises, alors que la Commission financière a tenu 16 (15) séances plénières, sous la présidence de Marine Jordan (PS). La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a, elle, siégé 8 (7) fois, sous la présidence de Charles de Reyff (Le Centre/PVL).

La Commission de fusion, sous la vice-présidence de Raphaël Casazza (PLR), a siégé à 1 (2) reprise avant d'être dissoute. Une Commission spéciale chargée de l'examen du projet de règlement général de police de la Ville de Fribourg a tenu 3 séances, sous la présidence d'Isabelle Sob (Le Centre/PVL).

Le Conseil général a traité principalement des objets suivants:

- remise en état du pont de Zaehringen et sa sécurisation contre les suicides;
- achat de la parcelle 16223 RF de la Commune de Fribourg «Musée Gutenberg», place de Notre-Dame 14-16, 1700 Fribourg;
- modifications des droits de superficie accordés aux sociétés Nordmann Immobilier SA et Nordmann & Cie SA (galeries commerciales Manor, Arena cinémas, Gemelli restaurant, parking souterrain et futur parking de liaison);
- décharge de Châtillon: construction de l'étape 6;
- modification du Règlement du personnel de la Ville de Fribourg du 30 septembre 2019;
- modification du règlement du Conseil général du 18 septembre 2018;
- Règlement d'utilisation du fonds en faveur de la transition énergétique de la Ville de Fribourg;
- transfert du Bataillon des sapeurs-pompiers au Réseau Santé de la Sarine (RSS), approbation des modifications des statuts du RSS et caducité de la réglementation communale en matière de défense incendie et de secours;
- crédit d'ouvrage pour la requalification de la rue Pierre-Aeby;
- crédit d'ouvrage pour la requalification de l'interface Richemond.

D. Propositions et postulats

	Propositions	Postulats
Transmis au Conseil communal	0 (5)	45 (58)
Retiré	0 (1)	2 (2)
Refusé-Irrecevable	4 (4)	1 (12)
Déposé et en attente de traitement	2 (1)	12 (15)
Liquidé en 2022 au travers d'un rapport final ou d'un message	1 (3)	39 (34)

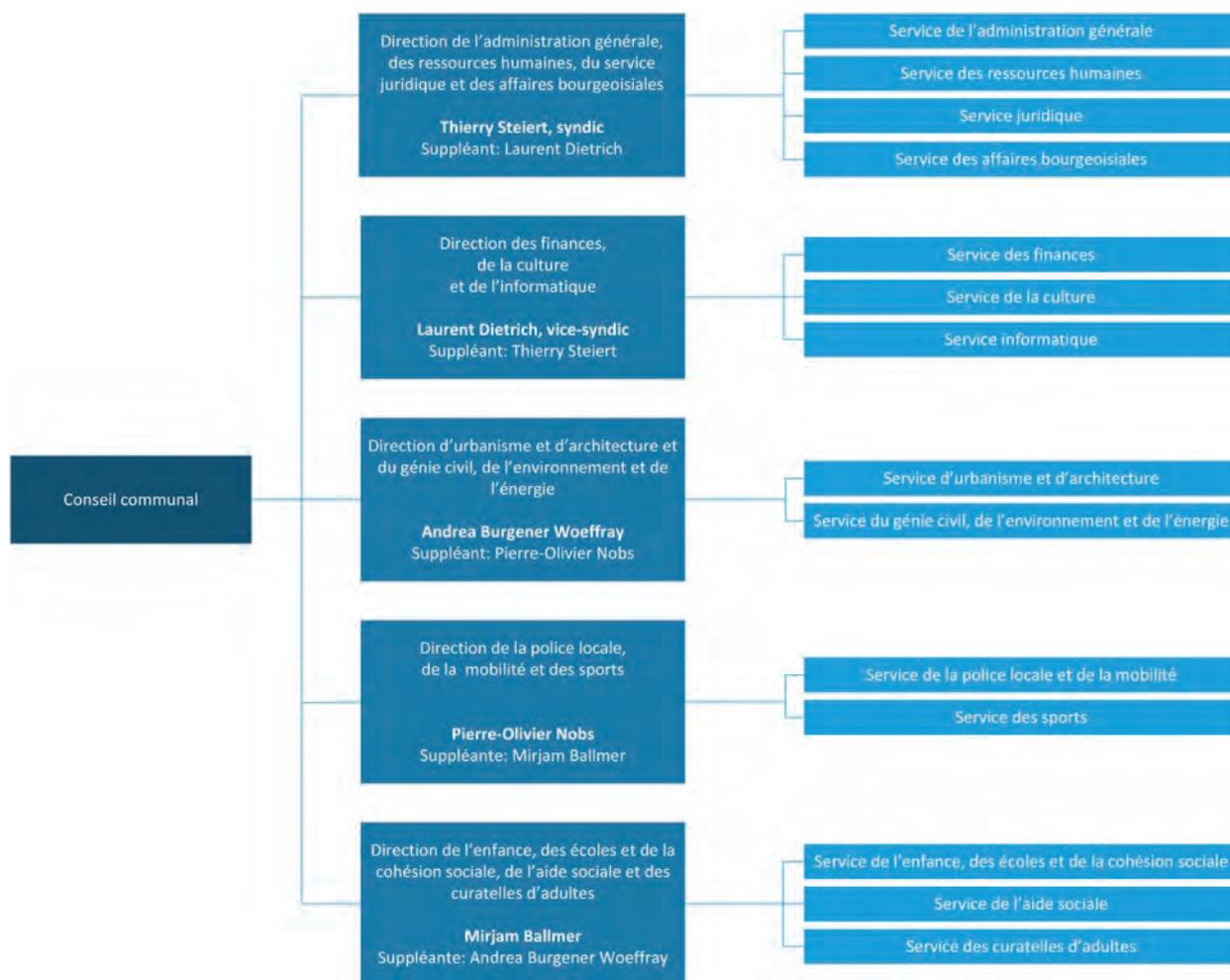
E. Questions et résolutions

Septante-six (65) questions ont obtenu une réponse en 2022. La liste complète est disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse www.ville-fribourg.ch/conseil-general/proposition-postulats-questions. Une (2) résolution a été adoptée, au sujet du soutien aux victimes de la guerre en Ukraine.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



II. Conseil communal



10

A. Organisation et acquisitions

Au niveau de la répartition des dicastères² au sein du Conseil communal, certains changements décidés en 2021 sont entrés en vigueur courant 2022. Ainsi, le Secteur de la cohésion sociale a rejoint le 1^{er} janvier le Service (renforcé et renommé) de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale. De même, un nouveau secteur a été créé début septembre au Service de l'administration générale: celui du Marketing urbain, développement durable et projets.

La Cellule de coordination covid, mandatée par le Conseil communal pour chapeauter les mesures d'aides liées à la situation pandémique, a poursuivi ses activités jusqu'à sa dissolution au 31 décembre 2022. Depuis lors, les services gèrent les situations en lien avec le covid dans le cadre de leurs ressources ordinaires.

Du côté des acquisitions, le Conseil communal a pu racheter pour 5,25 millions de francs le bâtiment de l'ex-Musée Gutenberg (renommé L'Atelier), qui a fermé ses portes en fin d'année passée. L'Exécutif a également poursuivi ses efforts en matière de politique foncière active (cf. chapitre «Finances»).

B. Séances

Le Conseil communal a tenu 42 (43) séances ordinaires et 12 (6) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1'775 (1'513) décisions. Ces séances sont entièrement gérées de manière numérique depuis début 2022 et l'introduction échelonnée de la gestion électronique des dossiers (GED).

C. Relations institutionnelles

Après un ralentissement de près de deux ans due à la pandémie de covid, les relations institutionnelles ont pu reprendre, à l'exception des vœux à l'Évêché, qui ont à nouveau dû être annulés.

² Comme de coutume, les activités du Service des affaires bourgeoises ne sont pas présentées dans le rapport de gestion 2022 de la Ville de Fribourg. Ce service bénéficie de son propre rapport de gestion. Le document est disponible en ligne à l'adresse www.ville-fribourg.ch/affaires-bourgeoises/assemblee-bourgeoise.



© Ville de Fribourg

De gauche à droite: Andrea Burgener Woeffray (conseillère communale), Pierre-Olivier Nobs (conseiller communal), Anne Banateanu (secrétaire de Ville adjointe), Laurent Dietrich (vice-syndic), Thierry Steiert (syndic), Mirjam Ballmer (conseillère communale), David Stulz (secrétaire de Ville).

11

Le 9 mars, le Conseil communal a ainsi rencontré le Conseil d'État pour un échange. Étaient notamment à l'ordre du jour: les suites du projet de fusion du Grand Fribourg, l'avenir de l'Agglomération de Fribourg, l'assainissement de l'ancienne décharge de la Pila, la requalification du quartier du Bourg, le projet de piscine couverte de 50 mètres sur le site sportif de Saint-Léonard, la société Bluefactory Fribourg-Fribourg SA, les objectifs du projet Poya et Bertigny-Ouest, ainsi que la politique foncière et la collaboration concernant le projet DIGI-FR (digitalisation des services à la population et cyberadministration).

Autre séance le 4 octobre, cette fois-ci pour la rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université de Fribourg. Les thèmes suivants ont été abordés: projets de construction en cours, Journée portes ouvertes de l'Université Explora, hôtels en ville de Fribourg, interaction avec l'économie locale (TechTransfer), NEXPO 2028/2030 ou encore encaissement des taxes de séjour et AcrossEU.

D. Collaborations régionales

Diverses séances et assemblées de délégués-es se sont tenues, par exemple au sein de l'Agglomération de Fribourg³, avec le Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) ou encore avec le Réseau Santé de la Sarine (RSS).

En outre, le Conseil communal a rencontré le 20 septembre l'Exécutif de Villars-sur-Glâne. Lors de cette séance, les discussions ont porté sur divers thèmes intercommunaux.

L'année 2022 a également vu la naissance de l'Association régionale de la Sarine (ARS), qui regroupe l'ensemble des communes du district et qui reprendra le flambeau de l'Agglomération de Fribourg après sa dissolution sous sa forme actuelle.

³ L'agglomération politique de Fribourg est composée de dix communes membres, dont la Ville de Fribourg. Son rapport d'activités annuel est disponible sur www.agglo-fr.ch/documentation/comite-dagglomeration/rapports-dactivites.

E. Représentations

Le Conseil communal s'est fait représenter à 118 (86) reprises par un·e ou plusieurs de ses membres lors de manifestations en ville. Le vin d'honneur a été offert dans 55 (32) cas. Le Conseil communal a notamment pris part à la plupart des assemblées des associations de quartiers, ainsi qu'aux manifestations traditionnelles et anniversaires importants.

Les 3 et 4 juin, le Conseil communal s'est rendu *in corpore* à la rencontre des Villes des Zaehringen à Neuenburg am Rhein (Allemagne). Le 20 septembre, il a été convié par la Municipalité de Vevey à une visite du festival Images, suivie d'un repas en commun.

De plus, du 23 au 25 septembre, une délégation du Conseil communal s'est rendue à Rueil-Malmaison (France) pour la célébration du 4^e Jubilé impérial. Du 28 au 31 octobre, une délégation officielle de Rueil-Malmaison emmenée par son maire a rejoint la capitale fribourgeoise pour commémorer le 30^e anniversaire du jumelage entre les deux villes et, du 16 au 18 décembre, plusieurs membres du Conseil communal se sont à leur tour rendus à Rueil-Malmaison pour fêter cette commémoration.

F. Participation de la Ville dans diverses sociétés

La Ville de Fribourg est actuellement détentrice d'actions, d'obligations, de parts sociales et de bons de jouissance d'une trentaine de sociétés. Ses participations principales se comptent auprès de sociétés anonymes⁴, parmi lesquelles figurent (représentant·e du CC):

- Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (Thierry Steiert, Mirjam Ballmer dès le 1^{er} juin 2022);
- Transports publics fribourgeois Holding SA (Laurent Dietrich / Pierre-Olivier Nobs);
- Groupe E Celsius SA (Thierry Steiert);
- SINEF SA (Thierry Steiert);
- Eau de Fribourg Freiburger Wasser SA (Thierry Steiert / Mirjam Ballmer);
- Effort Fribourg SA (Thierry Steiert / Laurent Dietrich).

On peut encore citer SAIDEF SA, Agy Expo SA, Bains de la Motta SA, Parking des Alpes Fribourg SA et Société immobilière de la Grenette SA. En outre, la Ville possède un nombre important de parts sociales de la société Les Logements populaires Fribourg et est membre de l'Association Forum Fribourg.

G. Naturalisations

Présidée dans un premier temps par Christine Müller, puis par Christine Kolly à partir du 22 juin 2022, la Commission des naturalisations a siégé à 12 (15) reprises. Elle a traité 75 (97) dossiers, dont deux (3) lors d'un second examen. Trois (4) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes.

Suivant les préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Fribourg à 118 (149) ressortissants·es étrangers·ères et a refusé d'octroyer ce droit à trois (0) personnes requérantes.

Aucun (0) dossier n'a été classé après abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.).

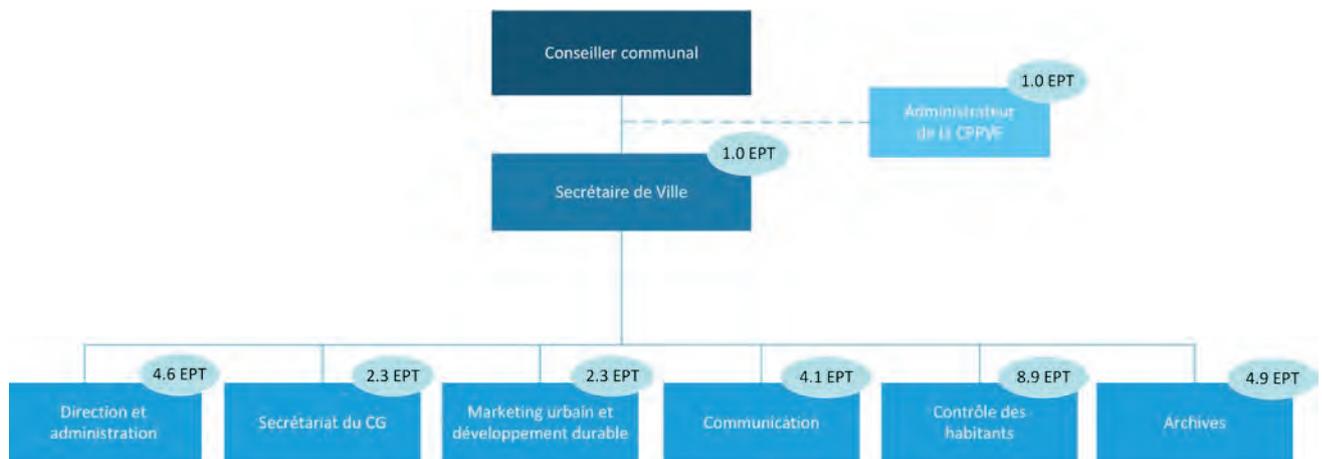
Au niveau organisationnel, le Secrétariat de la Commission des naturalisations a été transféré en 2022 du Service de l'administration générale au Service juridique.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



1. Administration générale

Direction : Thierry Steiert, syndic
 Chef de service : David Stulz, secrétaire de Ville
 Dotation : 39 collaborateurs·rices (29,1 EPT)⁵



13

1.1. Secrétariat de Ville

Le Secrétariat de Ville gère notamment la préparation des séances du Conseil communal, désormais gérées de manière numérique depuis la mise en place en janvier 2022 de la gestion électronique des dossiers (GED).

Principaux documents émis	2022	2021
Déclarations de mœurs	10	25
Déclarations de prise en charge (hébergement)	169	98
Copies diverses (conformes, etc.)	463	512
Légalisations de signatures	382	384

1.2. Communication

Le Secteur de la communication assume la gestion de l'information institutionnelle de la Ville de Fribourg, tant à l'interne qu'auprès de la population. Il s'acquitte de cette mission avec un grand nombre de partenaires internes et externes, via de multiples canaux et sous diverses formes afin de toucher le plus efficacement possible les nombreux publics-cibles : relations avec les médias, sites intranet et internet,

réseaux sociaux, bulletins d'information du personnel (BiP) et communal (1700), campagnes d'information, de sensibilisation ou de prévention, imprimés, vidéos, manifestations, etc. Secteur transversal, il collabore avec l'ensemble des services et secteurs de la Ville pour mettre en lumière leurs activités. Ses tâches répondent à plusieurs objectifs du programme de législature 2021-2026, notamment en favorisant l'intégration en tenant compte de la diversité de la population ainsi qu'en profilant et faisant rayonner la Ville, en étroite collaboration avec le nouveau Secteur du marketing urbain, développement durable et projets.

Parmi les dossiers importants que le Secteur a géré ou auxquels il a apporté sa contribution en 2022, on peut citer une analyse pour la mise en place d'un nouvel intranet, l'accompagnement de la mise à l'enquête des travaux de requalification du secteur de la Gare, du lancement du chantier de requalification du quartier du Bourg, de la stratégie enfance et jeunesse de la Ville et de la nouvelle gastronomie scolaire, un soutien à la présentation du programme Nature et paysage et aux manifestations telles que l'inauguration de la zone piétonne étendue au centre-ville et de la plaque commémorative Fribourg-Nova-Friburgo, le festival La Schubertiade, les 100 ans du pont de Pérolles, la fête de la Saint-Nicolas et un Noël moins énergivore, le Rendez-vous durable, le Prix sportif de la Ville et

⁵ Sans compter la Direction; 0,4 EPT vacant

la journée d'accueil des nouveaux·elles habitants·es, la préparation de l'année «Ville du goût 2023» et des 100 ans des Bains de la Motta, etc. La communication de l'ORCOC, liée à diverses crises en cours (covid, Ukraine, énergie, etc.), a également régulièrement occupé les membres du Secteur.

Quelques chiffres illustrent l'activité de la Communication l'an dernier :

- médias: plus de 20 conférences ou points de presse, près de 50 communiqués (environ une diffusion par semaine en moyenne) et quelques 230 réponses à des demandes émanant de journalistes (sans lien avec les communiqués et conférences de presse);
- internet: des centaines de pages web ajoutées ou fréquemment mises à jour, dont les plus consultées (ou selon la pertinence du public-cible) ont été traduites en langage simplifié avec le concours de Pro Infirmis;
- réseaux sociaux: quelque 290 publications, près de 6'700 abonnés·es et 135'000 interactions sur Facebook, une septantaine de publications (parmi lesquelles des vidéos des coulisses de la Ville) et près de 1'900 abonnés·es sur Instagram, ainsi que plus de 60 publications et 1'600 abonnés·es sur LinkedIn;
- bulletins d'information: 10 numéros du 1700 (plus de 20 pages en moyenne par édition) et 3 parutions du BiP;
- imprimés: des dizaines de brochures, dépliants, affiches, flyers, etc.

14

© Ville de Fribourg



Capture d'écran du site internet de la Ville (page écrite en langage simplifiée)

1.3. Cohésion sociale

Le Secteur de la cohésion sociale a été intégré au 1^{er} janvier 2022 au nouveau Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (cf. point 3 du présent rapport).

1.4. Archives

Mémoire officielle de la Ville, le Secteur des archives a pour mission la collecte, la description, la conservation, la communication et la valorisation de sources documentaires et d'objets – archives et œuvres d'art – constituant la «mémoire plurielle» de Fribourg.

Poursuivant les travaux entamés en 2021, l'archiviste de Ville et son équipe se sont attelés l'an passé à la mise en œuvre de l'outil de description d'archives AtoM et à l'enrichissement de son contenu. Ce catalogue numérique sert à décrire, inventorier et administrer les fonds d'archives selon les normes en vigueur. En outre, l'interface publique d'AtoM a été mise en ligne, rendant accessibles à tout un chacun de nombreuses notices de description d'archives. On peut d'ores et déjà y consulter près de 150 documents numériques, comme par exemple le premier protocole de la Municipalité de 1799-1800, des images d'œuvres particulièrement marquantes des collections patrimoniales ou encore les registres des reconnaissances bourgeoises de 1806 à 1852. Cette nouvelle offre s'inscrit totalement dans un des objectifs du programme de législature 2021-2026 – assurer un service public de qualité – en renforçant les prestations de la Ville disponibles sur internet. Toujours dans le même registre, le Secteur a fait l'acquisition d'une solution d'archivage numérique dénommée COSMOS, ainsi que d'une table de reproduction numérique permettant de numériser en haute résolution les documents d'archives.

D'autre part, l'année 2022 était à marquer d'une pierre blanche en raison du centenaire de l'Association des archivistes suisses. Une exposition temporaire, intitulée «Rien de si utile pour notre ville» Étangs, canaux et aqueducs, a permis de valoriser conjointement documents d'archives et œuvres graphiques. En point d'orgue de cette exposition: la Journée portes ouvertes du 11 juin, en collaboration avec le Galetas des pompiers. Quelque 200 personnes ont ainsi pu découvrir ce jour-là la variété des missions des Archives de la Ville. Autre événement à avoir occupé le Secteur: les 30 ans du jumelage de Fribourg avec Rueil-Malmaison (F), anniversaire à l'occasion duquel les Archives ont mis sur pied en automne, avec le journal La Liberté, l'exposition «La France vue de Fribourg», regroupant une sélection d'œuvres du dessinateur de presse Alex – vif succès, avec 3'000 visiteurs et visiteuses. L'exposition a ensuite été montée à Rueil-Malmaison.

À l'interne, le Secteur a procédé à une importante réorganisation des dépôts en vue d'améliorer les conditions de conservation et de gestion des archives. Il a fait restaurer une pendule régulatrice d'exception (fin du XVIII^e siècle) et acquis un certains nombres d'œuvres pour les collections patrimoniales de la Ville, parmi lesquelles une des rares représentations artistiques existantes du boulevard de Pérolles peinte par Antoine Claraz en 1943. De plus, il a comme



© Ville de Fribourg

La Journée portes ouvertes du 11 juin a permis au public de découvrir la variété des missions des Archives.

d'habitude fourni un large support à divers services de l'Administration communale pour l'évaluation, le conditionnement (notamment le nettoyage) et la préparation au versement de fonds d'archives. De nombreux versements ont ainsi été effectués (notamment en lien avec le Génie civil, l'Urbanisme et architecture, la Culture ou encore les Ecoles), alors qu'en parallèle le Secteur a éliminé, après évaluation, une cinquantaine de mètres linéaires de documents sans intérêt historique particulier (copies, factures de plus de dix ans, etc.).

1.5. Contrôle des habitants

Le Secteur du contrôle des habitants est le premier interlocuteur pour les personnes qui s'établissent en ville de Fribourg. Il fournit de nombreuses prestations, qui vont des inscriptions de départ ou d'arrivée à l'établissement de divers documents officiels tels que des cartes d'identité et des attestations de domicile ou d'établissement. Depuis 2022, les prestations suivantes sont disponibles en ligne, via le site internet de la Ville: annonce d'arrivée en domicile principal (eDéménagement) ou en domicile secondaire, attestations de domicile ou d'établissement.

1.5.1. Statistiques de la population résidente

Au 31 décembre, la variation de la population résidente (établissements et séjours) se traduisait par les chiffres suivants:

		2022	2021
Population suisse – établie	57,36%	23'592	23'764
Population étrangère – établie	35,45%	14'582	13'977
Population suisse et étrangère – séjour	7,19%	2'959	2'909
Total général	100 %	41'133	40'650

1.5.2. Prestations

Dans le cadre de ses tâches ordinaires, le Contrôle des habitants a entre autres effectué (Suisse-ses et étrangers-ères confondus-es):

	2022	2021
Changements d'adresses	2'993	2'892
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	4'626	4'116
• Suisse-ses (établissement et séjour)	2'246	2'258
• étrangers-ères (établissement et séjour)	2'380	1'858
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	4'256	4'620
• Suisse-ses (établissement et séjour)	2'414	2'671
• étrangers-ères (établissement et séjour)	1'842	1'949
Annulations de départ	136	107
Annulations d'arrivée	15	7

1.5.3. Statistiques de population en bref

Langue de diffusion (français ou allemand)	2022	2021
Etablissement + séjour		
français	84,71%	84,55%
allemand	15,29%	15,45%
Uniquement séjour		
français	74,89%	74,31%
allemand	25,11%	25,69%
Uniquement établissement		
français	85,46%	85,33%
allemand	14,54%	14,67%

Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31 décembre 2022)	2022	2021
Suisse-ses	23'592 61,8%	23'764 62,97%
Étrangers	14'582 38,2%	13'977 37,03%
Hommes	18'989 49,74%	18'743 49,66%
Femmes	19'185 50,26%	18'998 50,34%

1.6. Registre électoral

Le registre électoral est tenu sous la forme de fichiers informatiques et contient les données de toutes les personnes au sein de la commune qui jouissent des droits politiques. En 2022, les citoyens-nes ont été appelés-es à se prononcer à trois reprises.

La Ville de Fribourg s'occupe également du dépouillement des votes par correspondance et dépôt de l'ensemble des Suisses et Suissesses de l'étranger inscrits-es dans les communes fribourgeoises.

Les résultats détaillés des votations et élections sont disponibles en ligne sous <http://sygev.fr.ch/resultats>.

1.7. Marketing urbain, développement durable et projets

Après son transfert en 2021 au sein de l'Administration générale, le Développement durable a été intégré en 2022 au nouveau Secteur du marketing urbain, développement durable et projets. Ce dernier a été officiellement créé en cours d'année, avec l'engagement en septembre d'un chef de secteur pour le conduire.

1.7.1. Marketing urbain

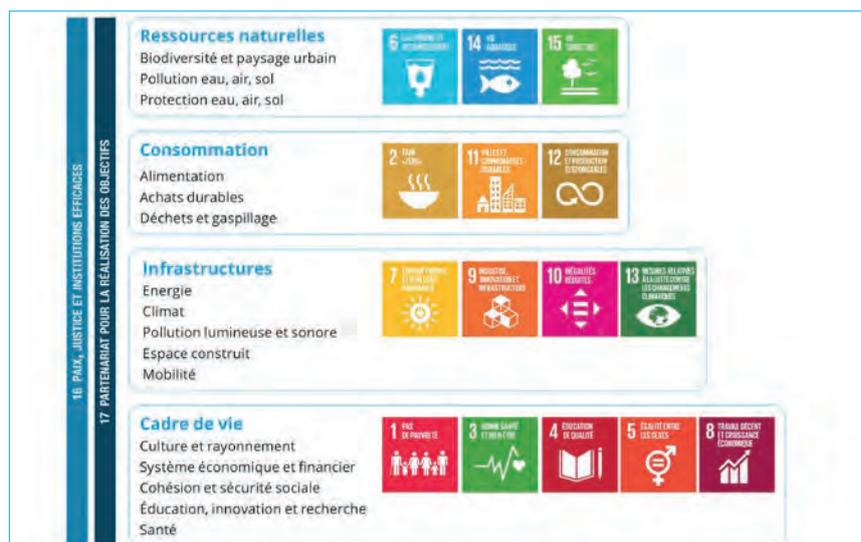
Une des tâches initiales du chef de secteur a été d'entamer des premières réflexions sur la stratégie de marketing urbain de la Ville, comme annoncé par le programme de législature. L'objectif est de mieux profiler Fribourg au niveau national, voire au-delà, en mettant clairement en avant et en développant une sélection de ses atouts existants, en collaboration avec les partenaires locaux. Autre projet d'envergure ayant occupé l'équipe durant toute l'année écoulée: la nomination de Fribourg en tant que Ville du goût 2023, honneur pour lequel un vaste programme d'activités et de festivités a été imaginé et mis sur pied, en collaboration avec des partenaires externes tels que Terroir Fribourg et la marque Fribourg – Terre de valeurs (Fribourgissima).

1.7.2 Développement durable

Au niveau du développement durable, la Ville cherche à intégrer à l'ensemble des politiques publiques les principes d'un développement économique équitable, socialement juste et écologiquement soutenable, comme stipulé dans sa Charte de durabilité, éditée en 2022. Le document a notamment servi de référentiel pour le choix d'un certain nombre d'indicateurs, projet central initié en 2022, via la sélection d'indicateurs pertinents et la mise en place d'une plateforme (en développement), avec la participation des autres services et secteurs. But de l'exercice: évaluer la durabilité de la Ville et de son Administration de manière transparente, tout en permettant l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes. Ce travail s'inscrit dans les réflexions commencées pour la mise à jour de la stratégie de développement durable de la Ville, en tenant compte du futur plan climat, qui figure parmi les objectifs de législature.

Parmi les mesures réalisées ou entamées l'an passé, une directive sur les achats durables est en élaboration. Elle répondra à la nouvelle législation entrée en vigueur début 2023. Côté projets de sensibilisation, on peut citer le Rendez-vous durable, manifestation estivale dont l'édition 2022 était centrée sur l'ODD 12 (consommation et production responsables). Un marché didactique s'est par exemple tenu à MEMO. En outre, des poubelles de tri ont été installées, à des fins de test, à l'école du Botzet et au Cycle d'orientation de Jolimont, ainsi que dans le bâtiment de l'Édilité et à MEMO.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)

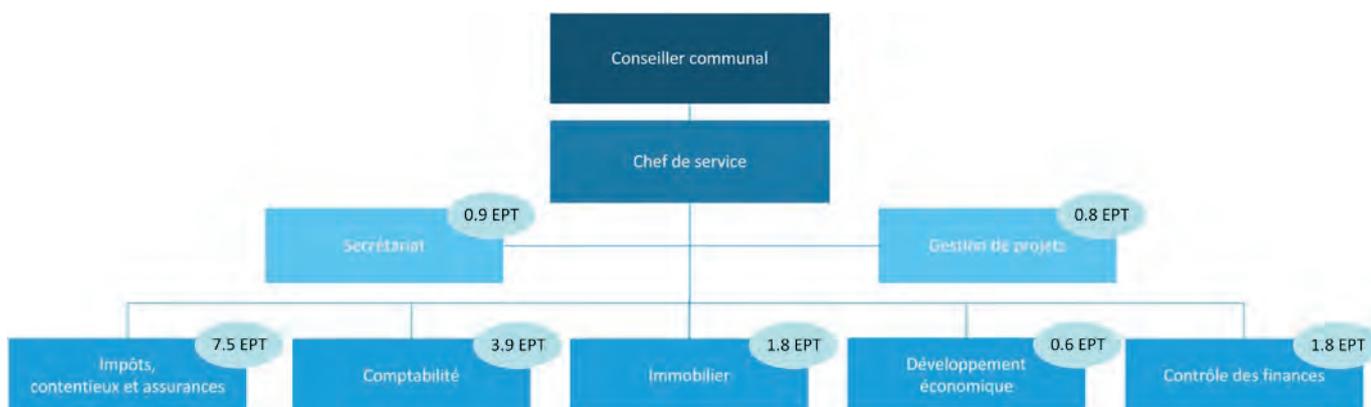


Champs thématiques et axes sur lesquels repose la stratégie de développement durable de la Ville (in: «Charte de durabilité» de la Ville de Fribourg, 2022)

2. Finances

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de Service:
 Laurent Simon-Vermot jusqu'au 31.08
 Beat Galley, ad interim du 01.09 au 15.01.2023
 Fabien Baechler dès le 16.01.2023
 Dotation: 21 collaborateurs-rices (17,3 EPT)⁶

18



Le Service des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux, tels que l'élaboration du budget, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements, des charges et des recettes de fonctionnement. Il se compose principalement du Secteur de la comptabilité, de celui de la gérance et de la coordination immobilières, du Bureau de l'impôt, de celui du Contentieux et du Développement économique. Par ses compétences, il offre un soutien primordial aux autres services communaux dans les domaines de la gestion et de l'analyse financières.

2.1. Les débuts concrets de la politique foncière active

Au 1^{er} avril, un coordinateur immobilier est entré en fonction auprès du Secteur immobilier (nouvelle dénomination du Secteur de la gérance et de la coordination immobilières). La politique foncière active (PFA) fait partie de son cahier des charges (pour ses autres tâches voir chapitre au sujet du Secteur immobilier). Ses attributions sont la mise en œuvre, sur le plan opérationnel, des objectifs de PFA du Conseil communal. Celle-ci se base sur trois piliers : politique du logement et de l'habitat, développement économique et les espaces publics. Le coordinateur s'est impliqué dans le rachat du bâtiment sis à la place de Notre-Dame 14-16, abritant l'ex-musée Gutenberg

dénoté dorénavant l'Atelier. Il s'est assuré que la stratégie décidée par le Conseil communal était compatible avec les contraintes et opportunités du bâtiment. Il a également agi en tant que facilitateur entre les différentes parties prenantes chargées de définir le concept d'utilisation et d'exploitation du bâtiment, à savoir le Service de la culture, futur utilisateur des espaces, les Secteurs ABAT (Architecture) et IBAT (Intendance) en leur qualité de maître d'ouvrage, le Secteur FBAT (Maintenance) en tant qu'exploitant ainsi que les secteurs impliqués en tant qu'experts.

La PFA englobe également la représentation des intérêts de la Ville en tant que propriétaire foncier dans les dossiers en lien avec le site de Bluefactory. Une avancée notable s'est concrétisée en 2022 dans ce dossier : en février, le Conseil général a accepté la participation et l'augmentation du capital de la Ville dans la société anonyme Bluefactory Fribourg-Freiburg SA. Le Service des finances est particulièrement impliqué dans la gestion du projet et de divers enjeux sur le site.

Par ailleurs, dix dossiers du patrimoine foncier ont été soumis au comité de pilotage PFA.

⁶ Sans compter la Direction; 2,5 EPT vacants

2.2 Une participation notable aux associations de communes

En 2022, la Ville de Fribourg participait financièrement à plusieurs associations de communes, ce qui implique un engagement conséquent de la part du personnel du Service des finances. Ci-dessous, une liste indique ces associations avec, le cas échéant, les dossiers qui ont mobilisé le Service des finances :

- Réseau Santé Sarine RSS;
- L'Agglo avec la hausse des impacts sur le coût de financement;
- Association régionale de la Sarine ARS, sur le volet territorial uniquement en 2022;
- Association du Centre professionnel cantonal ACPC, avec la rénovation des édifices et la construction de nouveaux bâtiments;
- Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines CEFREN avec Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA avec le changement de modèle de financement de l'eau potable.

Par ailleurs, la représentation des intérêts de la Ville dans diverses sociétés anonymes requiert la participation du Service. Les principales SA sont SINEF SA, Eau de Fribourg-Freiburger Wasser SA, Groupe E Celsius SA et Bluefactory Fribourg-Freiburg SA.

2.3. Secteur immobilier

En 2022, les tâches du Secteur immobilier ont été distinctement séparées avec, d'un côté, les activités du patrimoine financier (gérance immobilière) et, de l'autre, celles de gestion du patrimoine administratif

(coordination immobilière). Cette réorganisation a conduit à l'engagement d'un nouveau coordinateur immobilier (voir aussi chapitre Politique foncière active). Celui-ci a commencé à mettre en place une stratégie et des processus pour planifier et optimiser l'occupation des locaux administratifs de la Ville.

2.3.1. Action en faveur des victimes de la guerre et nouvelle organisation

Le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses conséquences ont mobilisé le Secteur de la gérance au printemps, épaulé par le Service des finances en début d'année. Plusieurs appartements à la route des Bonnesfontaines 40-50, propriétés de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, ont été loués à ORS Services SA pour y loger des familles ukrainiennes réfugiées. Grâce à une action de solidarité lancée parmi le personnel communal, quatre logements ont pu être entièrement meublés. L'équipe de la Voirie a apporté une aide précieuse pour récupérer les dons et les livrer sur place. Des collaboratrices et collaborateurs de différents services ont donné de leur temps deux samedis matin pour aider à l'aménagement des appartements.

D'autres gros dossiers ont occupé la gérance immobilière : la rédaction des messages du rachat des locaux abritant l'ex-Musée Gutenberg et celui concernant la prolongation des droits de superficie Nordmann, la résiliation des contrats de la buvette du Petit-Train au chemin du Gottéron pour motifs sécuritaires, la location, sur le site Saint-Léonard, des bureaux de SwissBasketball, la Fédération Suisse de Basket-ball, la location de la caserne des pompiers au Réseau Santé Sarine et la relocation de l'établissement public situé Grand-Places 12 à Le Café des Grand-Places SA⁷.



© Ville de Fribourg

La Ville a mis huit appartements de la route des Bonnesfontaines 40-50 à disposition d'ORS Services pour des familles réfugiées d'Ukraine. Dans leur temps libre, des collaboratrices et collaborateurs de la Ville se sont impliqués dans l'aménagement de certains de ces appartements.

⁷ Cet édifice fait actuellement l'objet de travaux de rénovation menés et pris en charge par le nouveau locataire, pour une ouverture annoncée au printemps 2023.

2.4. Le CFI s'implémente⁸

L'année 2022 a coïncidé avec l'implémentation du contrôle interne des finances (CFI). Cet outil complète le Système de contrôle interne SCI (voir ci-après). Il est essentiel de préciser que bien que le CFI soit rattaché au Service des finances, ses actions sont autonomes et indépendantes et s'appuient sur les principes reconnus en matière de révision.

Le CFI est piloté par une auditrice interne et un second auditeur, entré en fonction au 1^{er} septembre. Le CFI vise l'amélioration continue de la qualité des activités et des prestations communales. Le CFI aide le Conseil communal et les services à atteindre leurs objectifs en évaluant ses processus de gestions des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise tout en émettant des recommandations pour renforcer l'efficacité des processus. Le CFI s'accorde avec l'objectif communal d'assurer un service public de qualité, comme énoncé dans le programme de législature.

Le CFI reporte directement à un comité d'audit du Contrôle des finances, constitué le 24 janvier 2022. Ses tâches sont d'analyser l'activité du CFI, de reporter au Conseil communal les informations jugées nécessaires selon les circonstances et de porter une appréciation sur le plan d'audit pluriannuel, tâche inhérente à tout audit.

2.5. Poursuite des missions du SCI

Comme l'exige la Loi sur les finances communales (LFCo), chaque service, de même que le Conseil communal, doit disposer d'un système de contrôle interne documenté (SCI): cet outil permet une meilleure compréhension des activités administratives et une bonne gestion des risques opérationnels et stratégiques. Chaque collaboratrice et collaborateur peut y consulter ses propres procédures de travail ainsi que celles de ses collègues. A la fin 2022, le SCI comptait plus de 500 procédures, plus de 270 risques et plus de 150 contrôles.

Un nouveau coordinateur a pris les rênes du SCI le 15 août. Il a pour missions de suivre le SCI au sein des services (430 heures), de s'assurer que les SCI des services vivent, de rédiger le reporting annuel de réévaluation des risques à destination du Conseil

communal, de coordonner de nouveaux développement du SCI, de former, d'accompagner et de soutenir les quatorze responsables documentaires dans leurs tâches (90 heures). Ces personnes sont le relais du coordinateur SCI au sein des services et du Conseil communal. Elles ont pour tâche de s'assurer que les procédures soient à jour et de coordonner l'évaluation des risques. Elles agissent en plus de leurs tâches habituelles au sein de l'administration. En 2022, le coordinateur a organisé deux séances de formation et d'échanges à l'intention des responsables documentaires. Par ailleurs, un forum informatique a été créé sur l'intranet communal pour ces personnes. Le but est de favoriser les échanges, de transmettre des informations en lien avec l'actualité.

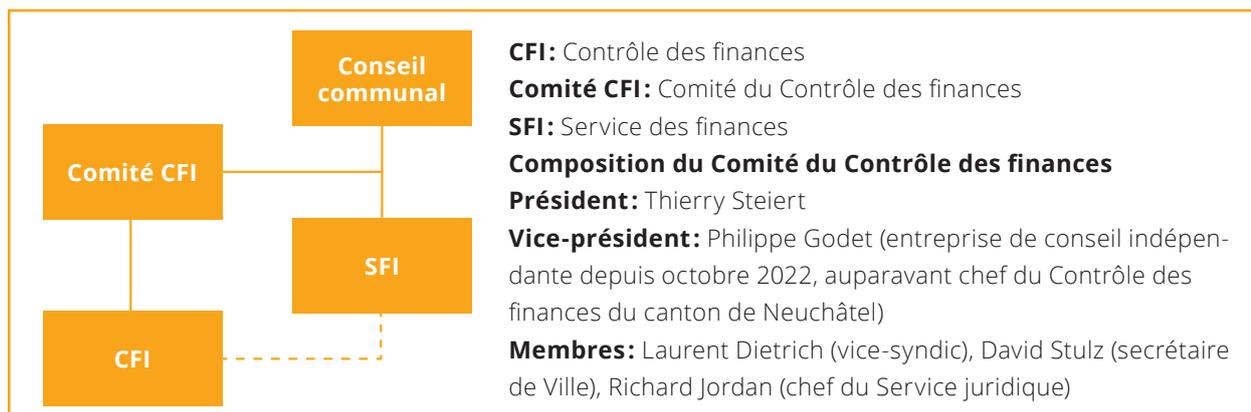
Fin 2021, le SCI a débuté l'analyse des procédures du Service des affaires bourgeoises. Durant l'année 2022, le SCI du Service des affaires bourgeoises a été décrit.

2.6 Développement économique: soigner les contacts avec les entreprises

Le Développement économique a poursuivi sa mission de favoriser, faciliter et valoriser un développement économique cohérent et durable en collaborant avec les entreprises, les commerces et les responsables de projets. Ainsi, il a invité toutes les entreprises établies en ville de Fribourg à sa traditionnelle rencontre annuelle. Plus de 400 représentants-es d'entreprise ont répondu présents-es. Autre initiative favorisant les contacts avec les commerces, le Développement économique convie, chaque semestre, les associations de commerçants de la ville à une séance d'échanges et de discussions. Ces associations ont amorcé un processus de fédération autour de l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services (AFCAS), selon un mandat accordé par la Ville en 2020. Cela permettra à la Ville d'avoir une seule et unique interlocutrice en matière de commerces. En revanche, les séances trimestrielles resteront d'usage pour faire écho aux problématiques spécifiques de chaque quartier.

La Ville de Fribourg a remis son troisième Prix de l'innovation durable dans le cadre du concours «Innovation Challenge», organisé par la Haute école

20



⁸ Le détail des activités du contrôle des finances se trouvent dans son rapport d'activités public sur le site de la Ville Fribourg, à l'adresse www.ville-fribourg.ch/controlefinances.

de gestion de Fribourg et l'UBS. La récompense est allée au projet Méthodes de cultures croisées: arbres et champignons de Robin Jacquat. Cette méthode de cultures croisées «Verger à morilles – forêt truffière» s'est distinguée par son grand potentiel en faveur de la durabilité, notamment sur les aspects liés à l'alimentation durable, à la biodiversité en ville et à la protection du climat ainsi que par les aspects innovants de l'approche proposée. Le lauréat a remporté 5 000 francs, un soutien promotionnel et une œuvre d'art. Le jury du Prix de l'innovation durable a également décerné un Prix d'encouragement (2000 francs en espèces, un soutien promotionnel et une œuvre d'art) au projet «C Expérience» de Léo L'Homme pour son professionnalisme et pour son potentiel prometteur en matière de tourisme local et durable.

Le Développement économique a procédé à son analyse semestrielle de la vacance commerciale. Depuis son établissement en 2018, la vacance des locaux commerciaux est passée de 16% à 6% en 2022 sur l'ensemble de la ville. Nouveauté depuis l'automne: la méthodologie a été affinée de manière à rendre des résultats par zone plus circonstanciés. Par ailleurs, le Secteur était intégré au groupe de travail sur l'offre hôtelière, créé par l'Agglo et mené par le groupe consultant en immobilier Wüest Patner.

2.7. Pédaler pour illuminer

Les efforts pour économiser de l'électricité ont marqué la fin de l'année. Le Conseil communal a décidé de montrer l'exemple en renonçant aux illuminations de Noël électriques. Le Développement économique ainsi que le Secteur de la cohésion sociale ont eu l'idée de recourir aux «cyclotones»: les illuminations

des sapins de Noël de la Grenette et de la rue de Romont étaient ainsi actionnées à la force des mollets des passants-es. Parallèlement, le Développement économique a procédé à un inventaire des guirlandes lumineuses installées habituellement dans les rues. L'objectif est de connaître leur état et qui en sont les propriétaires. A terme, elles seront remplacées par un équipement LED.

2.8. Autres dossiers du Service

Le Service a participé à la simplification des actes de droit de superficie dans le secteur des Grand-Places. Ce Message, soumis deux fois au Conseil général, a finalement été accepté le 13 septembre, rendant ainsi possible le réaménagement en surface de cette place chère aux Fribourgeois-es.

L'introduction de la QR facture a requis une refonte du système de facturation, portée par le Secteur de la comptabilité. Cela a eu un effet positif sur la durabilité: le stock de papier à lettre a drastiquement diminué car moins d'en-têtes différents sont utilisés. Par ailleurs, le Service des finances a repris à son compte la gestion des terminaux de paiement utilisés dans les guichets de l'administration et a été opérée une unification des machines.



En 2022, il fallait pédaler pour illuminer les sapins de Noël de la place de la Grenette et de la rue de Romont

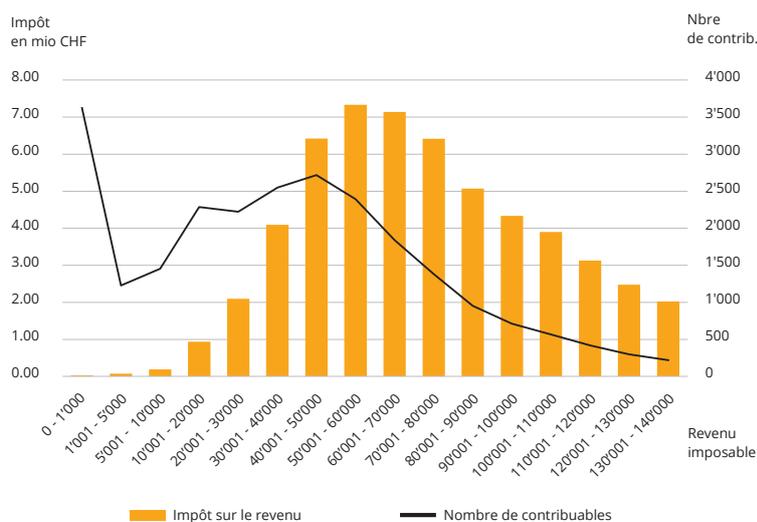
2.9. Activités principales du Service

Les tableaux et commentaires ci-dessous présentent les activités principales des entités administratives nécessaires au bon fonctionnement du Service des finances, auxquelles s'ajoutent les entités Immobilier et Gestion de projets.

2.9.1. Statistiques des impôts (données 2020)

Statistiques des personnes physiques

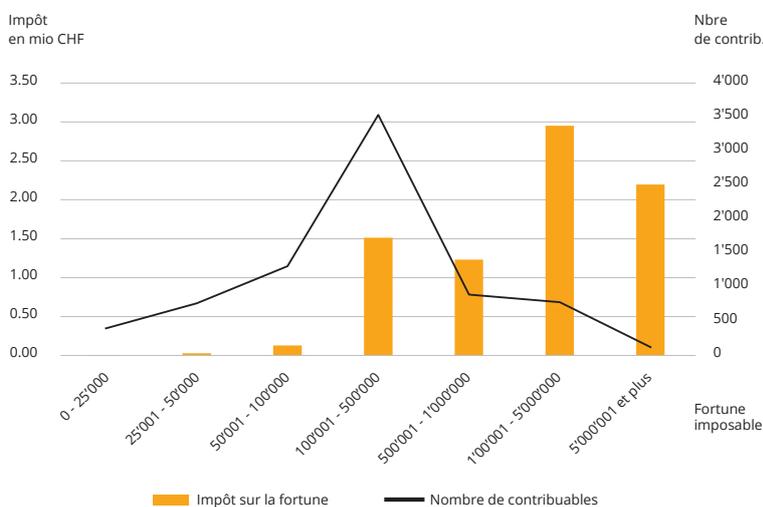
Impôt sur le revenu



22

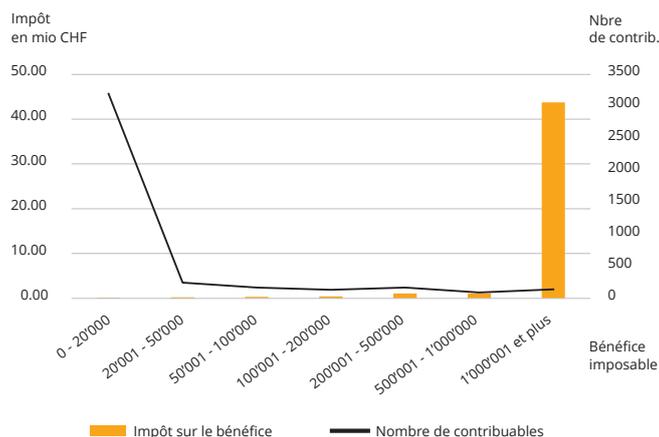
Le graphique ci-dessus illustre la répartition du montant d'impôts facturés, classés par tranche de revenu imposable. La tranche de revenu imposable inférieure à 1'000 francs regroupe le plus grand nombre de contribuables, tandis que la majorité des contribuables imposés-es (plus de 60%) se situe dans les tranches de revenu imposable en-dessous de 50'000 francs. A contrario, seuls 2% des contribuables se situent dans les tranches supérieures à 200'000 francs et génèrent à eux-elles seuls-es 18% des impôts sur le revenu.

Impôt sur la fortune



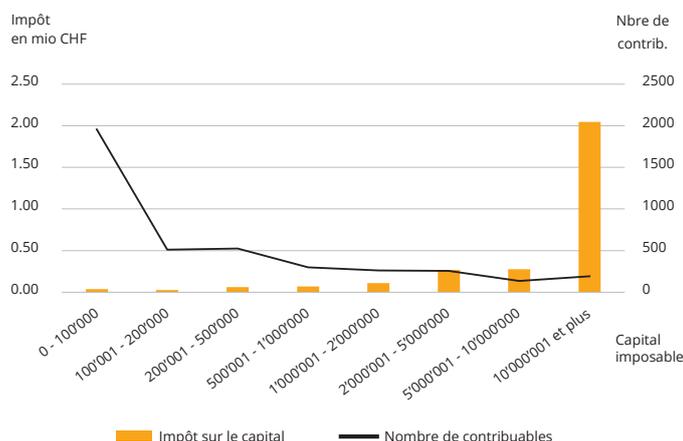
Environ 30% des contribuables paient un impôt sur la fortune. Dans le détail, 12% des contribuables imposés-es sur la fortune génèrent à eux-elles seuls-es environ 64% de l'impôt encaissé.

Impôt sur le bénéfice



Le graphique ci-dessus illustre la répartition de l'impôt sur le bénéfice par personne morale selon le bénéfice imposable. Ainsi, 77% des personnes morales ont un bénéfice imposable inférieur à 20'000 francs et plus de 93% des impôts sur le bénéfice proviennent de 3% des contribuables, disposant d'un bénéfice imposable de plus d'un million de francs.

Impôt sur le capital



Le graphique ci-dessus illustre la répartition de l'impôt sur le capital par tranche de capital imposable. Environ 50% des personnes morales n'ont pas un capital imposable dépassant les 100'000 francs. Disposant d'un capital supérieur à 10 millions de francs, 5% des entreprises rapportent à elles seules 70% des recettes de l'impôt sur le capital.

2.10. Secteur de la comptabilité

Le Secteur de la comptabilité s'occupe de la comptabilisation générale de toutes les factures des services communaux, du trafic de paiement (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire et de l'élaboration mensuelle du plan de trésorerie. Il a été particulièrement occupé en 2022 par la réforme du modèle comptable suivant la loi sur les finances communales (LFCo).

2.11. Bureau de l'impôt

Le Bureau de l'impôt fournit des renseignements à la population au sujet du mode de calcul des impôts. Il facture et gère les impôts des personnes physiques et des personnes morales, facture la contribution immobilière, l'impôt paroissial catholique, la taxe non-pompier et la taxe forfaitaire sur les déchets. La gestion des assurances concernant les couvertures de risques et de responsabilité civile s'effectue de manière centralisée.

2.12 Bureau du contentieux

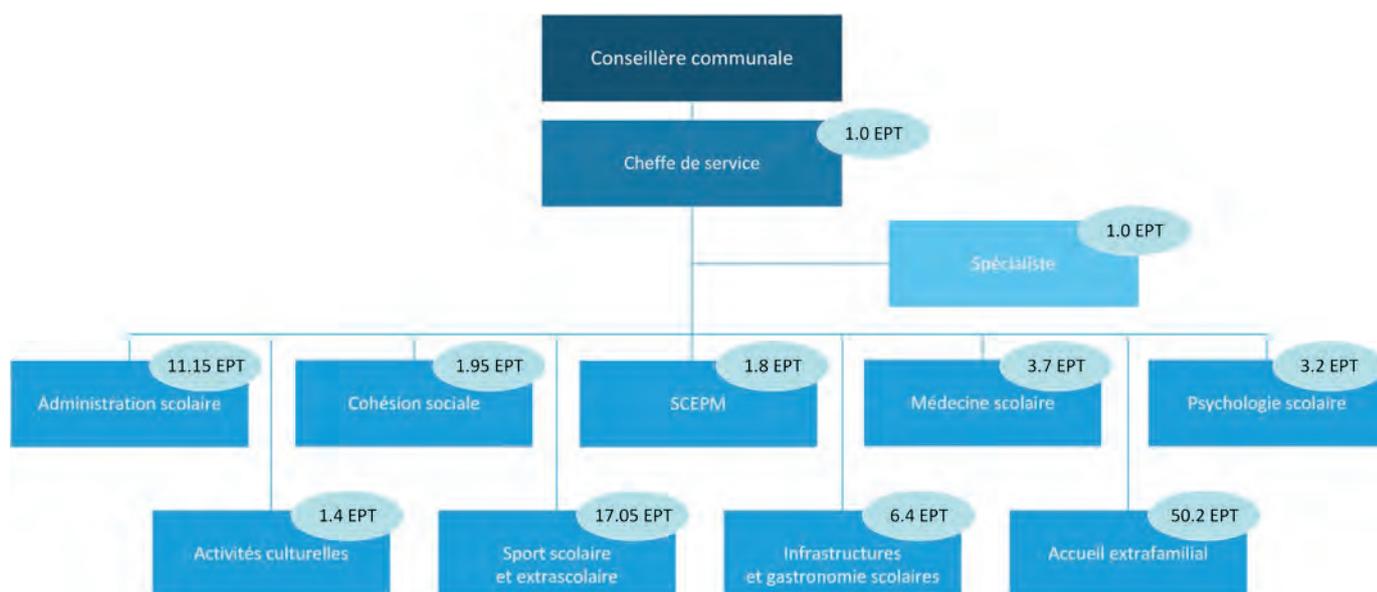
Le Bureau du contentieux s'occupe du recouvrement des factures impayées, des procédures d'arrangement de paiement et du suivi des procédures judiciaires y relatives. En 2022, il a procédé à des milliers de rappels, avis avant poursuite, notifications de commandements de payer, traitements de plaintes et autres actes variés.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



3. Enfance, écoles et cohésion sociale

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Cheffe de service: Joana de Weck
 Dotation: 138 collaborateurs-rices (98,85 EPT)⁹



24

Le nouveau Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (auparavant Service des écoles) s'occupe des domaines administratifs autour de la scolarité obligatoire, des infrastructures scolaires et de diverses prestations au bénéfice des enfants, des familles et de la population fribourgeoise. Le regroupement du Secteur de la cohésion sociale au sein du Service en 2022 a notamment optimisé son champ d'action et lui permet de disposer de prestations pour l'ensemble de la population.

Le Service assure les missions suivantes:

- tous les enfants en âge de scolarité obligatoire sont inscrits-es à l'école et suivent un enseignement au sein d'infrastructures qui répondent aux besoins pédagogiques;
- les enfants scolarisés-es ont accès aux soins médicaux et dentaires, ainsi qu'aux services de logopédie, psychologique et de psychomotricité;
- les enfants bénéficient d'une offre variée d'activités scolaires et extrascolaires, sportives et culturelles;
- la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est favorisée en garantissant un accueil extrafamilial doté d'un nombre suffisant de places subventionnées;
- les parents d'élèves ont accès à l'information et à l'accompagnement nécessaire pour soutenir leurs enfants dans leur intégration sociale et leur parcours scolaire, et permettre la collaboration école-famille;
- l'avis et les besoins des enfants sont pris en compte, l'encouragement précoce et l'inclusion sont développés; les besoins des jeunes sont pris en compte, leurs compétences sont valorisées et leur participation est sollicitée;
- les personnes issues de la migration bénéficient de soutien dans leur processus d'intégration;
- les besoins des seniors sont pris en compte et leurs compétences sont valorisées;
- le harcèlement de rue est combattu.

⁹ Sans compter la Direction; 3,75 EPT vacants

3.1. Administration scolaire

Le Secteur de l'administration scolaire prend en charge les procédures et processus administratifs liés à la scolarité obligatoire et aux différents secteurs du Service. À son guichet, l'Administration scolaire accueille les parents et les accompagne dans les démarches concernant leurs enfants. En parallèle, elle soutient sur le plan administratif et comptable les directions d'écoles primaires et des cycles d'orientation de la ville. Elle gère aussi les données de près de 3000 élèves du degré primaire dans son propre système, ainsi que dans celui de l'État de Fribourg.

3.1.1. Un nouveau concept d'aide aux devoirs

Afin d'harmoniser et de proposer l'aide aux devoirs dans toutes les écoles de la Ville, le concept a été entièrement revu. Le plus grand changement à noter pour la rentrée scolaire 2022-2023 est l'introduction des devoirs accompagnés individualisés dans toutes les écoles primaires de la ville. Ils remplacent le soutien scolaire et sont conçus comme une mesure d'accompagnement aux devoirs pour les élèves pas ou très peu autonomes dans la gestion et la réalisation de leurs devoirs. La taille des groupes est adaptée en fonction de l'autonomie des élèves.

Une phase pilote a également été lancée pour l'intégration des devoirs surveillés au sein des AES du Schoenberg, de la Vignettaz et de l'Auge-Neuveville.

Une formation à l'attention des surveillants-es, l'introduction de référents-es pédagogiques, ainsi qu'un groupe de travail « qualité » complètent le dispositif visant à l'amélioration globale du travail des surveillants-es.

3.1.2. Nouvelle dynamique au conseil des parents des CO

Le Conseil des parents des CO a été entièrement renouvelé afin d'intensifier la collaboration entre la Ville de Fribourg et l'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) qui forment un seul cercle scolaire. A l'instar de son pendant au niveau primaire, le Conseil des parents des CO doit permettre l'échange d'informations et de bonnes pratiques, ainsi que la communication entre les parents, la Ville de Fribourg et les établissements scolaires.

3.1.3 Fusion de deux établissements

Suite à une baisse des effectifs scolaires à l'école de la Neuveville, le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF) a décidé de la fusionner avec celle du Bourg. Concrètement, ces deux écoles disposent dorénavant d'une seule Direction pédagogique.

3.1.4 Contact école – parents migrants

Le Secteur de contact école – parents migrants (SCEPM) a pour but de promouvoir la rencontre et la communication entre les familles issues de la migration et le milieu scolaire et extrascolaire.

Afin de favoriser l'intégration socio-scolaire des élèves, les missions principales du Secteur sont:

- l'accueil et la primo-information des familles nouvellement arrivées à Fribourg;
- la coordination de la procédure cantonale d'accueil et de scolarisation des élèves migrants-es;
- la gestion de l'interprétariat interculturel pour les professionnels-les du milieu scolaire.

Entre mars et décembre 2022, l'arrivée liée à la guerre en Ukraine de 93 enfants dans les écoles primaires de la Ville a entraîné des besoins spécifiques, notamment en accompagnement, interprétation et traduction. Le SCEPM a maintenu la procédure ordinaire d'accueil et de scolarisation des élèves migrants-es pour toutes les familles arrivées d'Ukraine, à savoir un entretien individuel de primo-information en ukrainien ou en russe et un bilan initial de compétences avant l'enclassement des élèves. Le SCEPM a aussi réalisé 50 accompagnements de familles arrivées d'Ukraine.

Avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice allemande en juin 2022, le SCEPM garantit dorénavant l'ensemble de ses prestations en format bilingue. En outre, neuf membres du Service, dont l'ensemble du SCEPM, ont participé à une formation au langage clair et au FALC (facile à lire et à comprendre), ce qui renforce le processus de révision de la documentation du Service à usage du public. A titre d'exemple, le SCEPM et l'AEF finalisent actuellement une brochure en langage clair pour les usagers-ères du SCEPM expliquant le fonctionnement des AES afin d'en faciliter l'accessibilité.

3.2. Cohésion sociale

Le Secteur de la cohésion sociale élabore des stratégies, met en œuvre des programmes et des projets dans les domaines suivants: intégration des personnes issues de la migration, enfance et jeunesse, seniors et lutte contre le harcèlement de rue. Il offre aussi un accompagnement tout comme un soutien financier aux projets de tiers.

La Cohésion sociale a permis à de nombreuses actions et projets de voir le jour en 2022. A noter qu'après deux ans de ralentissement dû à la pandémie de covid, la Cohésion sociale observe une augmentation des demandes de projets et un regain des activités.

3.2.1 Grandir en ville de Fribourg

La stratégie « Grandir en ville de Fribourg », présentée en septembre 2022, est progressivement mise en œuvre. Une meilleure gouvernance est instaurée grâce à une coordination plus étroite entre les services afin de créer un réseau transversal et plus efficace. Les actions ont débuté, entre autres, par la création de deux conseils informels des jeunes, au Schoenberg et dans le quartier de

Jura-Torry-Miséricorde, visant à encourager l'implication des jeunes dans la vie de leur quartier. A signaler: le succès du Forum Paysage éducatif sur le thème de l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, qui a attiré un nombre record de participants-es. En 2022 fut également introduit le projet pilote d'encouragement précoce «A la découverte de mon école», pour les futurs élèves de 1H de l'école du Schoenberg, qui permet aux enfants et aux parents de se familiariser avec l'écosystème scolaire et parascolaire en vue de cette étape importante de l'intégration scolaire et sociale.

Chaque année des mesures du catalogue élaboré dans cette stratégie seront priorisées et mises en œuvre.

3.2.2. Centres d'animation socioculturelle (CAS)

En ce qui concerne les CAS, il y a eu, en collaboration avec REPER, la mise en place d'un local autogéré pour les jeunes du quartier du Schoenberg dans le cadre d'un travail global sur les violences entre les quartiers; un plan d'actions découlant d'une réflexion sur les questions de genres et plus largement des discriminations; le développement de mini-jobs dans les quartiers pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale des jeunes; la poursuite du festival Charrettes animant les quartiers en été en collaboration avec REPER.

26

Les seniors font également partie de la mission de la Cohésion sociale, qui a renforcé l'offre destinée à cette catégorie de personnes notamment par la mise en place de périodes d'accueil et d'activités dans les CAS du Jura, de Pérolles et de la Basse-Ville. Une spécialiste seniors a été engagée par le Secteur à l'automne, afin de garantir la mise en œuvre de la stratégie Vieillir en ville de Fribourg.

3.3. Infrastructures

3.3.1 Gastronomie scolaire

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, le Service a mis en œuvre le nouveau projet de gastronomie scolaire décidée par la Ville de Fribourg suite à un postulat du Conseil général. Une offre de repas adaptée aux besoins, provenant d'actrices et d'acteurs locaux travaillant dans le respect de la nature et répondant à une vision de durabilité sous l'angle écologique, social et économique est disponible pour tous les enfants scolarisés en Ville de Fribourg, de la 1H à la 11H.

Pour cela, un nouveau Secteur de la gastronomie scolaire a été créé. Les repas sont préparés depuis une cuisine professionnelle située à la cité Saint-Justin. Pour son fonctionnement, sept cuisinières et cuisiniers ont été engagés (4.6 EPT). Un chef de cuisine à plein temps organise le travail des aides de cuisine à temps partiel. Ils ou elles bénéficient tous d'une formation spécifique, avec une sensibilisation à l'environnement et à la durabilité. Cinq-cent-dix repas par jour sont produits pour les enfants et le

personnel fréquentant l'accueil extrascolaire (AES) et les mensas des CO du Belluard, de Jolimont et de la DOSF pendant les 180 jours de l'année scolaire. A terme, le potentiel est estimé à environ 600 à 650 repas quotidiens.

Des activités en lien avec l'alimentation, essentielle à leur développement, sont proposées aux enfants des AES.

La Charte de la restauration collective fribourgeoise a été signée en 2022 afin de privilégier une alimentation durable, saine et équilibrée, ainsi que des produits fribourgeois et régionaux.

Les AES de la Ville ont obtenu en 2022 la certification Fourchette verte Ama Terra qui demande une alimentation durable et réfléchie se basant sur des menus variés, équilibrés et respectant les saisons, composés au maximum trois fois par semaine de viande et d'une alternative journalière végétarienne. Différents facteurs comme la taille des portions, le nombre et l'âge des convives sont à intégrer dans la démarche de planification et de préparation des repas.

Autre nouveauté en 2022, les élèves du CO paient désormais leurs repas avec une carte magnétique prépayée que les parents peuvent recharger. Aucun autre moyen de paiement n'est autorisé et ceci afin de garantir la consommation de repas sains dans les mensas. Environ 600 cartes prépayées ont été distribuées.



3.3.2. Plan directeur des infrastructures scolaires

Dans son Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026 du 20 septembre 2022, le Service relève qu'il n'y aura pas de nouvelles constructions durant cette législature.

Entre 2016 et 2022, on remarque une stabilité, voire une décroissance des effectifs de classes enfantines (nombre de classes, effectifs légaux et physiques). Pour l'année scolaire 2022-2023, la Ville compte une classe enfantine de moins que pour l'année scolaire 2021-2022, même si le nombre d'élèves légaux augmente légèrement (+9).

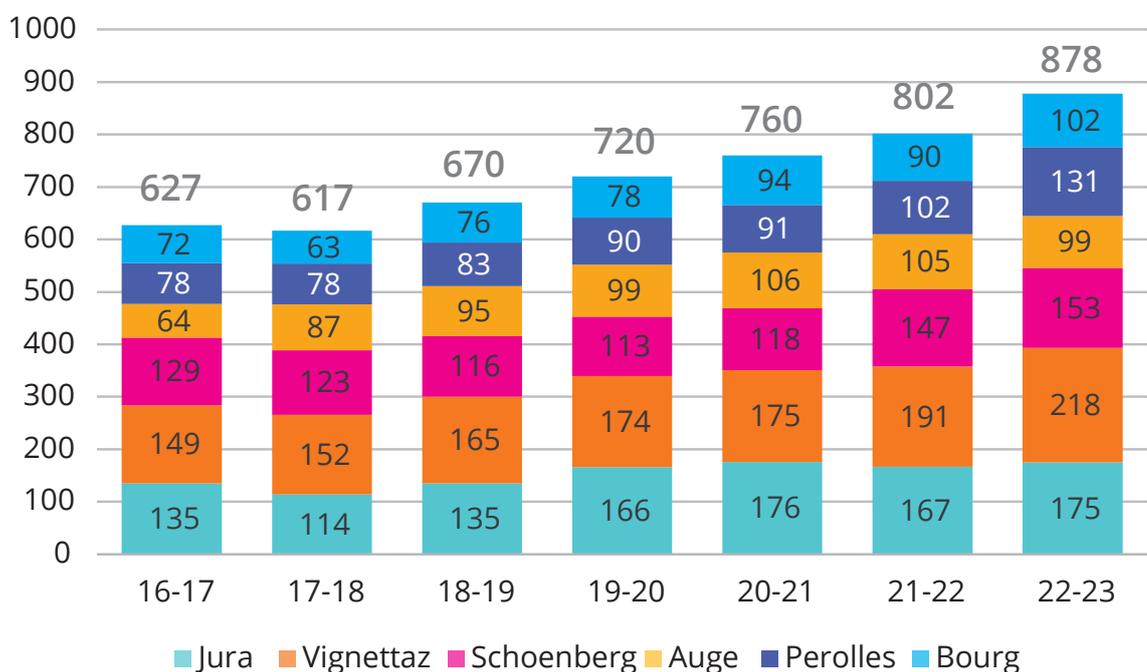
A contrario, la tendance des effectifs des classes primaires est à la hausse entre 2016 et 2022 avec une augmentation de +10,7 classes primaires dans ce laps de temps. Ceci est la conséquence d'une forte augmentation des effectifs légaux (+227 élèves). Pour l'année scolaire 2022-2023 la Ville compte 2,2 classes primaires de plus que pour l'année scolaire 2021-2022 (+57 élèves).

Au niveau primaire, l'agrandissement de l'école de la Neuveville n'est plus à l'ordre du jour au vu de la fréquentation plus faible qu'attendue. La Ville de Fribourg, en collaboration avec la Direction cantonale de la formation et des affaires culturelles, évalue toutes les options pour garantir l'avenir de ce site scolaire.

En revanche, les besoins extrascolaires sont très élevés tant en matière de locaux qu'en termes de personnel. La fréquentation de l'Accueil extrascolaire est depuis quelques années en constante augmentation. La situation est tendue sur certains sites au niveau des infrastructures avec un nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2022/2023 de 40% plus élevé qu'en 2016/2017. Cinq des six accueils ont atteint leur capacité maximale pour la rentrée 2022/2023. Des réflexions sont en cours pour permettre d'absorber la demande.

Au niveau du secondaire, les effectifs dans les CO francophones (Belluard et Jolimont) ont augmenté alors que les effectifs de la DOSF sont restés stables. La construction d'un CO supplémentaire à Givisiez sous l'égide de la COSAHL aura une forte influence sur la situation des élèves en ville, puisqu'environ 200 élèves du CO du Belluard et presque 60% des effectifs du CO de Jolimont seront transférés vers Givisiez.

Inscriptions à l'accueil extrascolaire



3.4. Accueil extrafamilial

Le Secteur de l'accueil extrafamilial gère la liste d'attente centralisée des crèches, le subventionnement des structures d'accueil préscolaire ainsi que l'accueil extrascolaire communal (AES). Il offre la possibilité aux parents de faire garder leurs enfants, de la naissance à l'âge de 12 ans, pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle. Le Secteur s'occupe en outre de la mise en œuvre de divers projets et mesures en lien avec l'enfance et l'encouragement précoce.

3.4.1 Augmentation des capacités d'accueil

Les capacités d'accueil (AES) ont augmenté dans les écoles du Bourg et de Pérolles à la rentrée 2022-2023. Quinze places supplémentaires ont été créées dans ces structures. Le nombre de places subventionnées en crèche a également augmenté, suite à un crédit supplémentaire alloué par le Conseil général en décembre 2021.

Capacité maximale à midi (nbre de places)	Année scolaire		
	20-21	21-22	22-23
Accueils			
Bourg	50	55	60
Pérolles	66	70	80
Auge-Neuveville	58	60	60
Schoenberg	95	95	95
Vignettaz	120	120	120
Jura	110	110	110
Total	499	510	525
Évolution annuelle (places supplémentaires)	54	11	15
Évolution annuelle (places supplémentaires) en%	12%	2%	3%

En orange, les accueils où de nouvelles places ont été créées

3.4.2. Tarif des crèches

Depuis 2022, le secrétariat de l'Accueil extrafamilial gère activement la liste d'attente centralisée des crèches. Le Secteur se charge d'établir le tarif de crèche, dont la grille a été mise à jour conformément à la directive cantonale du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Le revenu déterminant pour fixer le tarif est fondé depuis 2021 sur l'avis de taxation, en lieu et place des fiches de salaire. L'engagement de deux coordinatrices de la petite enfance en emploi partagé, chacune à 40%, permet de soutenir les structures préscolaires et de promouvoir l'encouragement précoce par le développement d'une stratégie spécifique.

Rubrique Crèches et accueil familial de jour (comptes)			
Année	Montants CHF	Année	Montants CHF
2007	3'012'300.-	2015	4'264'100.-
2008	3'225'000.-	2016	4'572'800.-
2009	3'430'000.-	2017	5'111'317.-
2010	3'555'400.-	2018	5'431'354.-
2011	3'717'900.-	2019	6'069'573.-
2012	3'958'900.-	2020	6'440'945.-
2013	4'107'500.-	2021	6'339'200.-
2014	4'302'700.-	2022	6'947'371.-

3.5 Médecine et psychologie scolaire

3.5.1 Médecine scolaire

Le Secteur de la médecine scolaire a pour but d'offrir à chaque enfant scolarisé une prise en charge médicale de qualité. Elle fournit des prestations telles que des contrôles de croissance, de vue, d'ouïe, des rappels de vaccins et des bilans de santé préscolaire, en cas d'absence de pédiatre. Elle est à disposition par le biais d'une permanence infirmière mensuelle ou plus fréquente si nécessaire. Les enfants peuvent venir y déposer leurs soucis de santé. Les parents sont informés de ces rencontres. Les enseignants-es y bénéficient de conseils. Des activités de promotion de la santé sont organisées pour les classes (sommeil, alimentation) afin de favoriser une bonne hygiène de vie. L'infirmière propose des tests de la vue et de l'ouïe. Elle est soutenue par le médecin scolaire. L'équipe travaille selon le principe de la salutogénèse en renforçant les compétences propres des enfants et des adolescents-es. De nombreux bilans de santé primo-arrivants ont été réalisés en plus pour les enfants arrivant d'Ukraine.

Durant l'année scolaire 2021-2022, la médecine scolaire a fonctionné comme service-pilote pour l'introduction du concept Frimesco. Depuis l'entrée en vigueur de ce programme cantonal de médecine scolaire, un contrôle de santé est obligatoire pour l'ensemble des élèves de 9H. Durant l'année scolaire 2021-2022, la médecine scolaire a fonctionné comme service-pilote pour l'introduction du concept Frimesco. Une convention a été signée entre la Ville de Fribourg et l'association des CO de la Sarine et du Haut-Lac français COSAHL pour la mise en œuvre de cette nouvelle organisation dans les CO de l'association. La présence d'une infirmière scolaire au sein des CO renforce le travail en réseau pour le bien des adolescents-es. L'infirmière assure les contrôles de santé de 9H et reçoit les élèves ayant des demandes en lien avec leur santé. Elle peut ensuite les orienter vers un réseau de soins ambulatoires, collaborer avec les différents-es intervenants-es de l'école ainsi qu'avec les parents.

3.5.2 Psychologie scolaire

Le Secteur de la psychologie scolaire est destiné aux élèves en scolarité obligatoire. Les psychologues scolaires interviennent pour des problématiques qui peuvent toucher des aspects intellectuels (par ex. difficultés d'apprentissages et d'attention), relationnels (par ex. conflits avec les camarades, opposition, agressivité) ou affectifs (par ex. peurs, estime de soi, recherche d'identité).

Les psychologues proposent des mesures favorisant l'épanouissement de l'élève: bilans psychologiques pour mieux comprendre les difficultés, soutien psychologique en individuel ou en groupe, un travail avec le contexte familial ou scolaire.

Les psychologues, qui sont dorénavant intégrés dans les sites scolaires, collaborent avec les enseignants-es, les logopédistes et psychomotriciennes de l'école, ainsi qu'avec les autres intervenants-es du monde scolaire ou extrascolaire (pédopsychiatrie, SEJ, etc.).

Les statistiques de la psychologie scolaire se concentrent sur les situations individuelles mais les psychologues assurent aussi d'autres mandats non liés à une situation précise:

- permanences: possibilité pour les enseignants-es de partager leurs soucis concernant certaines situations, sans que cela ne débouche forcément sur une demande de prise en charge;
- un travail de coordination et de réflexion avec l'ensemble des acteurs-trices de l'école;
- un travail de réflexion et d'échange avec les autres acteurs-trices du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale;
- participation au CAN-team (groupe interdisciplinaire concernant les situations de négligence et d'abus sur les enfants).

3.6 Activités culturelles scolaires et extrascolaires

Le Secteur des activités culturelles scolaires (AC) travaille sur trois axes:

- l'École des p'tit-e-s artistes (EdPA, ateliers hebdomadaires d'arts visuels et d'arts de la scène);
- les activités culturelles scolaires obligatoires (spectacles scolaires) et facultatives;
- les projets culturels en lien avec les événements ayant lieu à Fribourg.

3.6.1. Organisation des activités germanophones

Après deux années scolaires durant lesquelles la programmation culturelle germanophone était confiée à un prestataire externe, cette activité a réintégré le Service grâce à l'augmentation du taux d'engagement d'une collaboratrice. L'objectif était de maîtriser totalement cette offre qui fait partie intégrante des prestations offertes aux élèves de la ville. Les compétences internes sont désormais utilisées efficacement afin de garantir une qualité équivalente de l'éducation culturelle des classes francophones et germanophones. De plus, deux nouveaux ateliers bilingues, guitare et initiation musicale, ont été créés à l'EdPA afin de promouvoir la rencontre entre les élèves.

3.6.2. Projets et collaborations

Durant l'année 2022, entre autres activités facultatives, les AC ont organisé des visites de classe de l'Expo Clever qui avait pour but de réfléchir à notre rôle de consommateur-trice et de sensibiliser les élèves à la consommation responsable et durable. Dans le cadre des activités extrascolaires, le Festival de fin d'année de l'EdPA, organisé à Bluefactory, dans six espaces différents, a vu 1700 visiteurs-euses assister aux spectacles et aux expositions des 400 enfants, encadrés par 25 professeurs-es de l'EdPA.

Une nouvelle collaboration a été initiée en 2022, avec le Festival des musiques sacrées, et les élèves ont également pu participer à la 21^e édition de la Schubertiade, festival de musique classique itinérant organisé par Espace 2. Dans ce cadre, les enfants ont notamment pu faire une visite des bureaux de la RTS à Lausanne. La radio Espace 2 a ouvert ses portes et celles de toutes les radios publiques francophones à une vingtaine d'enfants fribourgeois qui ont pu découvrir avec bonheur ce média peu connu des jeunes, ainsi que tous les métiers de la communication, de la technique et de l'art qui existent dans une institution telle que la RTS. Enfin, les AC ont organisé dans le cadre des activités estivales une série d'ateliers destinés à la création du «Fanzine de la Schubertiade». Cette publication bilingue retraçant la vie et l'œuvre de Schubert en textes, dessins et jeux, a été exposée en vitrine en grand format et distribuée au public lors de la manifestation.

3.6.3. Reprise des spectacles scolaires

Cette année a également vu le retour d'une programmation culturelle scolaire complète après deux années perturbées par la crise sanitaire. Ce sont ainsi 13 spectacles francophones et 6 spectacles germanophones qui ont pu être proposés à plus de 2000 élèves de 2H à 8H et leurs enseignants-es. Et dans le but de créer des moments de partage entre élèves francophones et germanophones, une performance artistique bilingue et interactive de danse et multimédia a rassemblé les classes de 2H à 4H des deux langues.



© Ville de Fribourg

3.7. Sport scolaire et extrascolaire

Le Secteur du sport scolaire et extrascolaire coordonne l'éducation physique et le sport scolaire, ainsi que le sport facultatif. Il encourage la pratique régulière du sport chez les élèves de la ville et leur permet de découvrir une offre riche et variée à travers le programme des activités sportives facultatives.

3.7.1 Encouragement précoce renforcé

Toutes les classes de 1H et 2H ont bénéficié de l'enseignement d'un spécialiste de l'éducation physique lors de six leçons annuelles. Dans le cadre du sport scolaire facultatif, l'apprentissage de mouvements variés constituait la base des cours Polysport pour les 1H. Quatre cours dans différents lieux géographiques de la Ville sont destinés à ces élèves, dans le but de développer leurs capacités motrices, la coordination, le rythme, le renforcement musculaire, l'endurance, la force et la vitesse. Des mesures de renforcement sont également proposées aux parents.

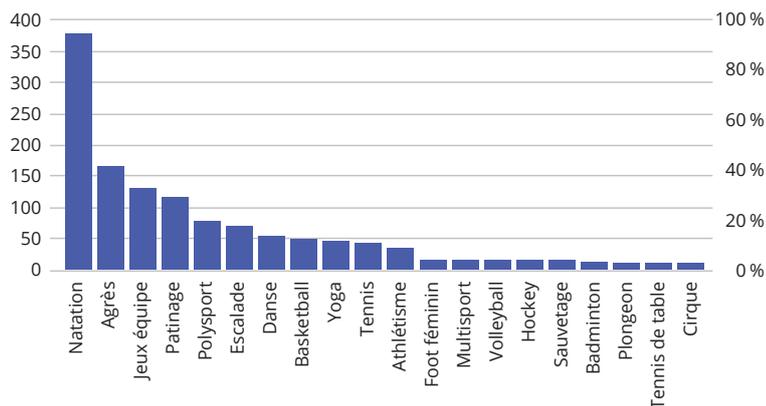
3.7.2 Succès du sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif permet à chaque élève de découvrir gratuitement un sport, de le pratiquer ou de se perfectionner dans la discipline choisie. Les cours sont proposés dans les différents quartiers pour limiter les déplacements des élèves. Au programme, 57 cours recouvrant les disciplines de base pour les degrés primaires ont été proposés. Le tableau ci-dessous montre une forte proportion d'inscriptions pour la natation, la gymnastique aux agrès et le patinage.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)

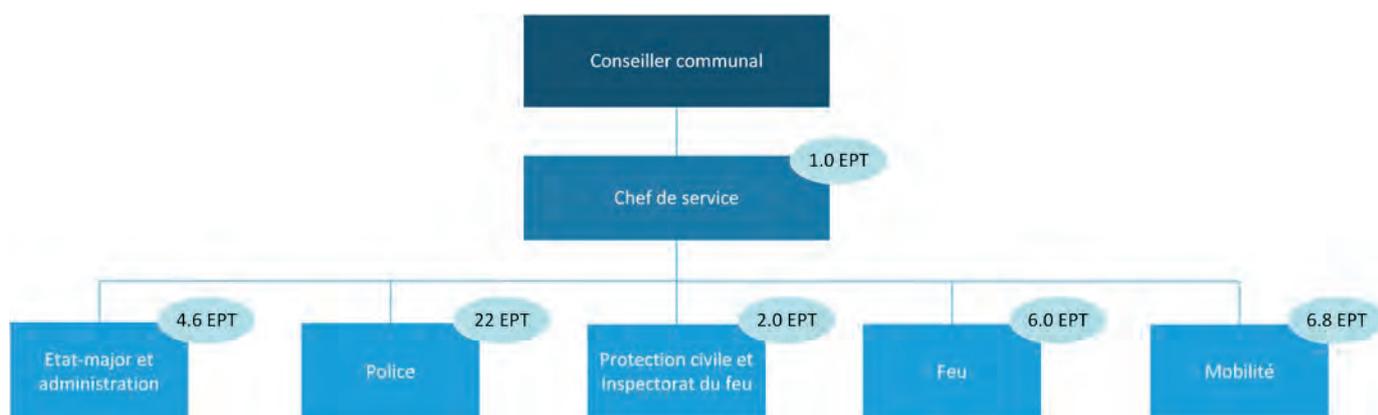


Répartitions élèves par cours



4. Police locale et mobilité

Direction: Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal
 Chef de service: Jean-Charles Bossens
 Dotation: 45 collaborateurs·rices (42,4 EPT)¹⁰



31

Police locale et mobilité: un Service pour deux Secteurs, avec une même mission: être à l'écoute, être tourné vers les besoins et le bien-être de la population au service de l'intérêt général.

Pour cela, le Secteur de la police locale offre toute une palette de prestations aux fribourgeois et fribourgeoises: du soutien dans les démarches pour organiser une manifestation, aux réservations de places de stationnement lors de déménagement en passant par les objets trouvés. Car la Police locale gère bien plus que le contrôle du stationnement. Elle assure un voisinage harmonieux sur le domaine public, organise les marchés hebdomadaires, octroie les autorisations pour les fêtes populaires et les manifestations. Elle délivre également les autorisations d'empiètements pour les chantiers, les terrasses, les stands, les food trucks ou encore pour les musiciens·nes et artistes de rue. Elle délivre aussi les précieuses vignettes de stationnement. Plus étonnant, si vous avez des questions concernant les animaux en ville (domestiques ou sauvages) ou que vous vous faites du souci pour un voisin, c'est à elle que vous devez vous adresser. L'ORCOC, l'organe communal de conduite en cas de crise, est également rattaché à la Police locale. Cet organe a pris une importance considérable depuis 2019. Le Service du feu, lui, a terminé sa mue en 2022 pour un nouveau départ dès le 1^{er} janvier 2023.

Quant au Secteur de la mobilité, il assure le bon fonctionnement du transport des personnes et des marchandises sur le territoire communal. Il développe et soutient de nombreux projets encourageant la mobilité douce, des solutions responsables et écologiques. Il est responsable de la planification générale, de la réalisation des mesures et de l'établissement des schémas de circulation durant les chantiers réalisés sur le réseau routier.

Bandes cyclables, stationnement pour les vélos, marquage routier, zones 30 km/h, zones de rencontre ou zones piétonnes, la Mobilité a à cœur de faire cohabiter tous les modes de transport sur son territoire. Elle s'engage constamment pour améliorer les conditions de déplacement de tous et toutes sur le territoire communal en visant à privilégier la mobilité douce et les transports publics.

4.1. Secteur feu

C'est en 2022 que les travaux permettant le transfert du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville au Réseau Santé Sarine (RSS) ont été menés. Le Conseil général a validé la révision des statuts du RSS en automne. L'organisation des sapeurs-pompiers en est profondément modifiée: la réglementation communale en matière de défense incendie et de secours devient caduque et la défense incendie se gérera

¹⁰ Sans compter la Direction; 0,7 EPT vacant

au niveau des Districts en fonction du risque et non plus des frontières politiques. C'est la dernière année de l'exploitation d'un Bataillon propre à la Ville, après 156 ans de bons et loyaux services.

4.2. Inspectorat du feu, Protection civile et ORCOC

Les locaux de la protection civile ont accueilli des réfugiés-es à l'abri de PC du Jura où une centaine de places ont été mises à disposition afin de garantir un logement temporaire aux arrivants-es dès novembre. En marge de la logistique inhérente à cet accueil, les parents d'élèves de l'école primaire du CO du Jura, les associations, l'association Jura Torry Miséricorde et le centre d'animation socioculturelle du Jura ont été informés-es de la mise à disposition des locaux.

Une année 2022 animée pour l'ORCOC. Après sa mise en veille au 17 février avec la «fin» de la pandémie de COVID, l'organe a été prestement remobilisé, avec l'appui de spécialistes communaux, pour définir et préparer les mesures visant à faire face à une éventuelle pénurie énergétique et garantir les services essentiels à la population.

Il a également pris part à l'Etat-major ULYSSE, mis en place à travers l'Organe cantonal de conduite (OCC) pour la gestion de l'accueil de réfugiés en lien avec la guerre en Ukraine.

L'ORCOC s'est réuni à 10 reprises entre le 18 août et le 31 décembre. Compte tenu du nombre de crises à gérer, il a notamment mis en place un bulletin de renseignement (RENS) hebdomadaire remis, entre autres, au Conseil communal. Ce bulletin couvre, à la manière d'un tableau de bord, quasiment tous les risques qui pourraient menacer la commune (pénurie de gaz, d'électricité, pétrolière, Covid, réfugiés-es, etc.).

4.3. On passe au numérique... et on garde le print!

Le 8 février, un QR code a remplacé l'avis d'amende d'ordre et le bulletin de versement y afférent. En parallèle, une plateforme de paiement en ligne a été installée ainsi que deux nouveaux systèmes de paiement démonétisés: PrestoPark et Paybyphone. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la modernisation du trafic des paiements.

Par le biais d'une brochure, la Police locale a voulu lever le voile à travers les portraits de plusieurs de ses collaborateurs et collaboratrices. En couleur, sur papier, elle a été tirée à 1000 exemplaires en français et 300 exemplaires en allemand distribuée, entre autres, lors de la présentation de la Police locale à la journée des nouveaux habitants, lors de présentation à l'école d'aspirant des polices cantonales, aux nouveaux collaborateurs et collaboratrices de la police.

4.4. Manifestations

L'année 2022 a vu la reprise des manifestations après une période de disette «covidienne». Pas moins de 600 autorisations ont été délivrées tous événements confondus (607 précisément), presque un record! Avec trois nouvelles manifestations de premier plan ayant drainé un large public: la Schubertiade, le Tour de Romandie féminin et le Swiss fondue festival. Sans compter le grand retour de la Saint-Nicolas.

La préparation de la révision du Règlement général de police a été finalisée en collaboration avec le Service juridique pour être soumis au Conseil Général en 2023.

4.5. Mobilité

Bus un jour, bus toujours. Outre la réalisation et l'assainissement de 5 arrêts de bus aux normes LHand, des couloirs dédiés ont été réalisés à la route des Arsenaux et à la route du Jura. Les vélos ne sont pas en reste. En sus de la matérialisation d'une nouvelle piste cyclable à la route du Jura, qui court du minigolf à l'ancien kiosque, deux vélos-cargos à assistance électrique sont mis à disposition gratuitement des commerçants-es et artisans-es de la ville. Et pour garer toutes ces petites reines, un abri à étage de 140 places agrémenté dorénavant l'esplanade de l'Ancienne Gare.

L'extension des zones piétonnes au centre-ville de Fribourg continue. La rue du Temple, la rue de l'Abbé-Bovet, la ruelle des Tonneliers ainsi qu'une partie de la rue du Criblet deviennent piétonnes tout en restant accessibles aux cycles. Cette mesure a permis à la Police locale d'autoriser de nouvelles terrasses à la rue de l'Abbé-Bovet et d'étendre la surface des terrasses existantes dans l'ensemble du secteur concerné. La nouvelle zone piétonne a été inaugurée les 6 et 7 mai avec partie officielle et animations musicales.



Couvert à vélos, esplanade Ancienne Gare



Affiche inauguration Zone piétonne en fête

Le bas du passage du Cardinal a été réaménagé avec un changement de priorités. Deux bornes escamotables à la hauteur de l'église Saint-Pierre au quartier Gambach ont été posées.

Septembre a vu l'aboutissement des procédures en lien avec la mise en place des limitations de vitesse et l'assainissement au bruit avec la mise à l'enquête de 10 des 17 axes prévus en zones 30 km/h.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans l'objectif numéro 3 du programme de législature en construisant et en assainissant de manière durable et en réduisant la pollution sous toutes ses formes. L'objectif 4, qui cible un développement urbain homogène et adapté, n'est pas en reste via, par exemple, l'extension des terrasses et en adaptant son réseau routier à la mobilité douce.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)

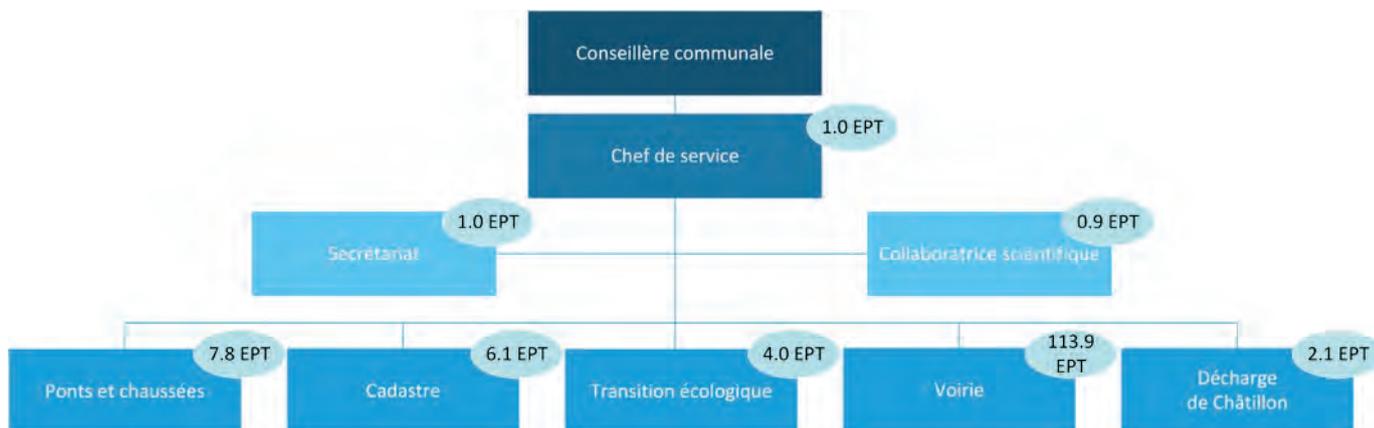


Les deux bornes au quartier Gambach

5. Génie civil, environnement et énergie

Direction: Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale
 Chef de service: Fabien Noël
 Dotation: 144 collaborateurs-rices (136,8 EPT)¹¹

34



Les activités du Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie ont pour fil conducteur les objectifs de la législature concernant l'environnement et l'énergie et participent à la création d'une ville durable où il fait bon vivre.

En plus des activités sectorielles détaillées dans ce chapitre, le Service a joué un rôle majeur dans des projets complexes, tel que le rachat de la part des investissements de la Ville pour le concept énergétique du site de Saint-Léonard, approuvé en mai par le Conseil général. Grâce à cette opération financière, la Ville évite le paiement d'un taux d'intérêts à Groupe e, tout en garantissant la mise en œuvre du concept énergétique global et exemplaire annoncé en 2019.

Sous la présidence de l'ingénieur de Ville, le Consortium pour l'assainissement de la décharge de la Pila a œuvré à l'établissement de l'avant-projet de l'étude d'assainissement selon la variante retenue, qui consiste à excaver l'ensemble de la zone haute de la décharge.

Les travaux de la 1^{er} étape d'assainissement se poursuivent sur la structure du Pont de Zaehringen.

Le Service a également contribué à l'actualisation des chiffres et aux importantes démarches administratives nécessaires en vue de présenter le message de révision du Règlement des eaux usées et des eaux potables en 2023.

5.1. Transition écologique

En première ligne face aux conséquences d'une crise énergétique amenée à durer, la Ville a rapidement répondu aux exigences de la Confédération, en mettant en place une série de mesures permettant d'une part d'anticiper une éventuelle pénurie² et une flambée des coûts, d'autre part de remplir son rôle d'exemplarité vis-à-vis de la population. Pour ce faire, elle a adhéré à l'Alliance pour les économies d'énergie de la Confédération et mis en place des mesures volontaires visant à une utilisation efficace et économique de l'énergie.

5.1.1. Une baisse de la consommation et des coûts de l'énergie

La mesure la plus impactante a consisté à diminuer en moyenne de 2 degrés la température de chauffage des bâtiments administratifs, immeubles locatifs et

¹¹ Sans compter la Direction; 6,2 EPT vacants

¹² Voir le chapitre de la «Police locale (ORCO)» pour les scénarios catastrophes.

infrastructures publiques, tout en respectant une température minimale de 19 degrés; le gain énergétique a été estimé à quelques 2 millions de kWh par an. De plus, l'extinction totale d'environ 250 lampadaires devrait permettre un gain annuel de plus de 100'000 kWh.

En tant que grande consommatrice d'énergie, la Ville est particulièrement concernée par les fluctuations des prix du marché de l'énergie et une flambée des coûts des agents énergétiques pourrait fortement impacter le budget communal. Le premier levier pour éviter une augmentation massive a donc été d'adapter la stratégie d'achat d'électricité de manière à limiter autant que possible les risques budgétaires. La Ville n'a cependant pas d'emprise sur le coût des autres agents énergétiques: lorsque les prix du mazout et du gaz prennent l'ascenseur, la Ville n'a d'autre choix que d'acheter aux prix proposés. Il est donc plus que jamais nécessaire, tant du point de vue écologique que financier, d'accélérer la transition énergétique et limiter la consommation de combustibles fossiles.

5.1.2. Une stratégie lumière testée par la population

Au printemps 2022, la stratégie lumière est entrée dans une phase d'expérimentation et de consultation de la population. Celle-ci a été invitée à exprimer son ressenti sur sept formes d'éclairages innovants, déployés dans sept lieux spécialement sélectionnés: gravillons ou peinture phosphorescente, balisage au sol avec cellules photovoltaïques intégrées, détecteurs de présence, diminution ou extinction totale des lampadaires ont globalement récolté un avis favorable.

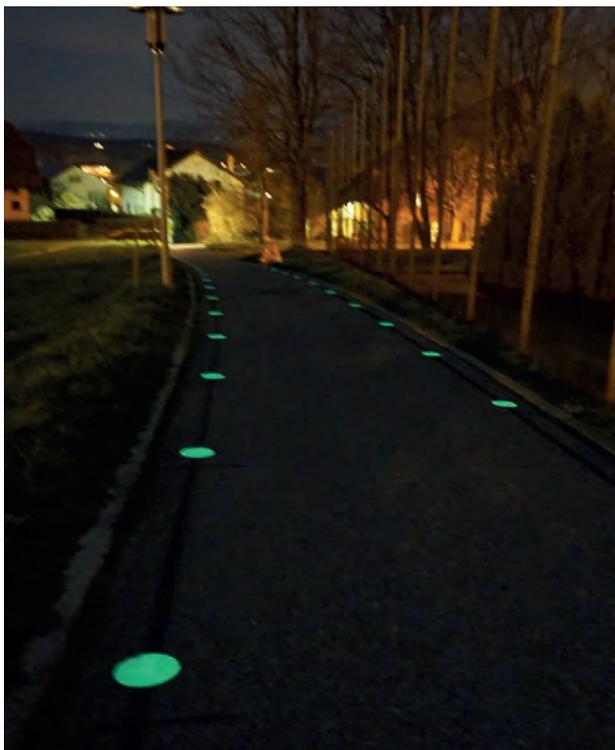
Les résultats de cette phase de test ont constitué des indications précieuses lorsqu'il a fallu prendre rapidement, dans le cadre de la crise énergétique, des mesures contraignantes en matière d'éclairage public. En effet, les zones adaptées à une diminution ou extinction avaient déjà été identifiées et la mise en œuvre s'est donc faite de manière réfléchie, tout en continuant à s'adapter aux besoins et aux réactions des citoyennes et citoyens.

Les précédents assainissements et une diminution de l'éclairage à partir de certaines heures ont déjà permis à la Ville d'économiser 60% de l'énergie, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 500 ménages. La stratégie lumière devrait permettre de baisser encore de 50% la consommation résiduelle. Mais la Ville n'est pas seule maître à bord en matière d'éclairage nocturne. Les commerces et entreprises, avec leurs enseignes, vitrines, éclairages de parking ou de terrasses par exemple, participent également à la pollution lumineuse. Afin de les sensibiliser et les inciter à une consommation plus juste de l'énergie, le Secteur a ainsi publié un guide des bonnes pratiques concernant l'éclairage privé et commercial.

5.1.3. Du solaire pour les bâtiments publics et privés

L'exemplarité énergétique passe aussi par une stratégie ambitieuse pour les bâtiments. La Ville a poursuivi ses efforts en la matière par la mise en service, sur le site des Neigles, de quatre toitures solaires couvrant une surface cumulée de 1560 m² et pouvant produire annuellement 315'000 kWh. D'autres projets novateurs sont également à l'étude, comme par exemple la couverture des bassins de la STEP des Neigles avec des panneaux photovoltaïques sur une surface de plus de 4000 m².

© Ville de Fribourg



Points lumineux à la promenade Beda-Hefti

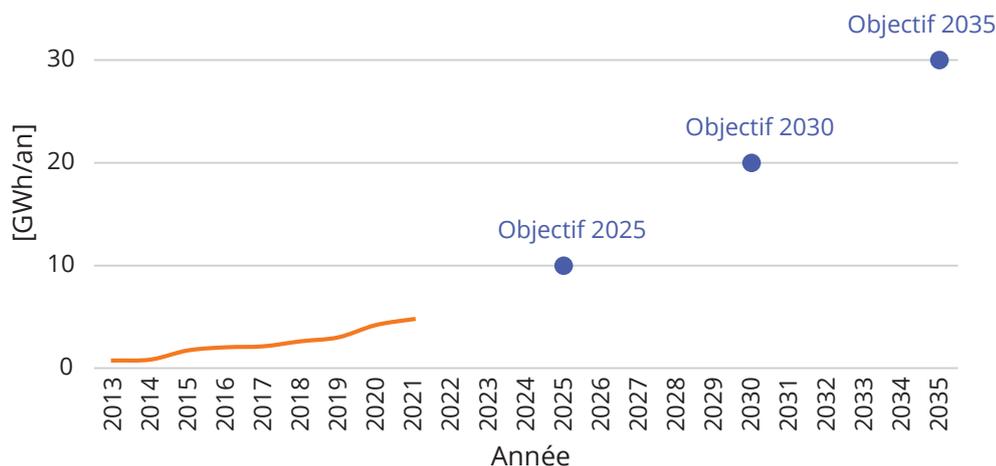


Toitures solaires sur le site des Neigles

© Ville de Fribourg

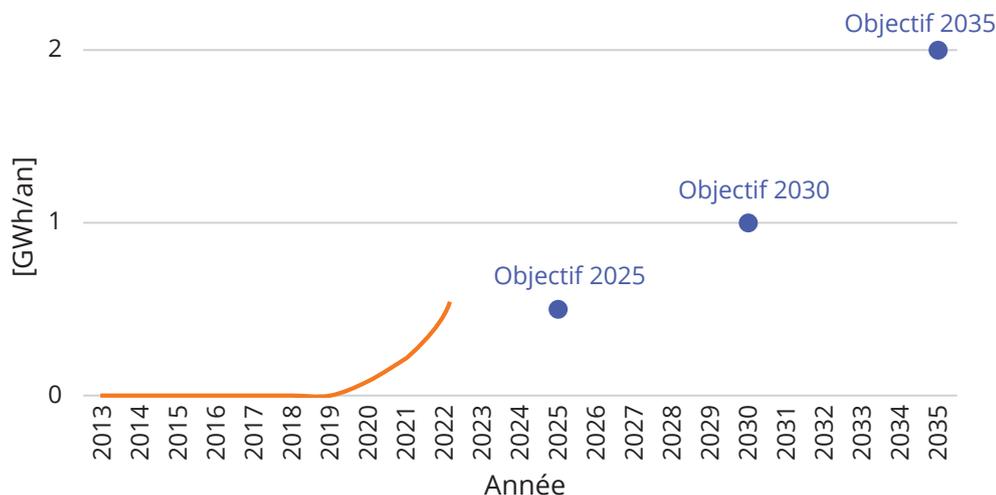
Les propriétaires de bâtiments ont continué à bénéficier du soutien de la Ville. Après une phase pilote, le programme de subventions énergétiques s'est poursuivi, avec 53 demandes reçues. Afin de le pérenniser, la création d'un fonds en faveur de la transition énergétique a été adoptée par le Conseil général. En cas d'acceptation par l'État, le nouveau fonds pourra entrer en force début 2023.

Production photovoltaïque annuelle sur le territoire communal



36

Production photovoltaïque annuelle des installations installées en toiture des bâtiments communaux



5.1.4. Le Plan climat en cours d'élaboration

Le Plan climat vise à valoriser, orienter et si nécessaire renforcer les mesures des stratégies sectorielles, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de préparer son territoire aux effets du changement climatique. L'engagement d'un collaborateur en charge de l'élaboration du Plan climat ainsi que la validation par le Conseil communal de l'organisation de projet et l'approche générale ont permis de le démarrer officiellement. L'analyse des mesures existantes et l'évaluation de leurs impacts permettra ensuite de définir les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs retenus ainsi que le concept de mise en œuvre et de suivi. À noter que ce projet transversal, s'il est mené

par le Service du GCEE, occupe de nombreuses collaboratrices et collaborateurs des différents services communaux. Le but du Conseil communal est d'aboutir à un Plan climat finalisé fin 2024.

5.1.5. Pollution sonore et règlement sur les déchets

En avril, la DIME¹³ publiait sa décision sur le projet d'assainissement du bruit routier en ville de Fribourg, ainsi que la décision relative aux signalisations d'abaissements de la vitesse (limitation de la vitesse à 30 km/h et mise en zone 30 km/h, sur 26 respectivement 17 axes routiers). Une grande partie des revêtements phonoabsorbants a été posée de manière anticipée.

¹³ Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

Le solde sera posé dans le cadre des travaux exécutés sur le réseau routier, tandis que la mise en œuvre des abaissements de vitesse est prévue pour fin 2023.

La refonte du Règlement de gestion des déchets s'est poursuivie. Avant d'être validé au niveau communal, le projet de règlement devra faire l'objet d'une consultation au niveau cantonal et fédéral (surveillance des prix).

5.2. Ponts et chaussées

Le monitoring régulier des différents ouvrages (routes, falaises, ponts, canalisations...) permet d'avoir une vision claire de la situation et de préparer la phase d'études nécessaire à la planification des travaux à effectuer. En 2022, le service a réalisé les projets suivants.

Travaux principaux	
Routes	Aménagement du giratoire : Saint-Pierre
	Entretien ponctuel du pavage : route de Romont et rue de Lausanne
	Entretien du trottoir et mesures LHand : route du Jura
	Entretien de la chaussée : route de la Broye Etape III, route de Marly

	Monitoring	Études principales	Travaux principaux
Hydraulique	Secteur Saint-Léonard: contrôle décennal des canalisations par caméra	Saint-Léonard: séparatif (étape 2); Étang du Jura: étude sur la viabilité	Travaux d'assainissement en collaboration avec les services
Ouvrages d'art	Mise en place du monitoring: revue des différents ouvrages; constat d'état et chiffrage des interventions.	Pont du Milieu; Pont de Berne; mur de la Palme PS Général-Guisan; mur de soutènement Lucien-Nussbaumer; mur du Tilleul	Passage rue de la Sarine; Passerelle des Neigles et du Grabensaal; mur de soutènement Gottéron
Dangers naturels	Suivi du monitoring: - Chemin du Windig - Drone sur Lorette, Grandes-Rames, Grabensaal, Vallée du Gottéron - Scans 3D sur Lorette, Grandes-Rames, Grabensaal - Mise en place de système GUARD (système de pré alarme) sur les filets de protection	Établissement de la convention – cadre avec l'État de Fribourg; Étude de la vulnérabilité sismique du bâti; Étude de risque sur les chemins de randonnées; Suite de l'étude de protection de l'Oelberg et du Karrweg, du chemin de l'Abbaye et de la promenade des Légendes	Purges sur le Sentier du Stand et la Vallée du Gottéron; Entretien de la couverture végétale; Ouvrage de protection à la Route de la Pisciculture et à la promenade des Légendes
Éclairage public	Contrôle de conformité mécanique sur 400 ouvrages		Expérimentation lumières

5.3. Voirie

La réorganisation structurelle initiée en 2021 s'est concrétisée avec la mise en place de trois divisions, permettant une meilleure répartition des responsabilités, une amélioration de la conduite et une spécialisation des responsables. La création de quatre équipes (Division déchets et nettoyage), menées par des chefs d'équipe nouvellement nommés a permis à certaines tâches d'être mutualisées, assurant une meilleure utilisation et répartition des moyens; la fusion des équipes de la signalisation fixe et mobile (Division travaux et circulation) a apporté un gain considérable d'efficacité, une plus grande flexibilité opérationnelle et un meilleur partage de connaissance; la conduite de l'économat (Division exploitation et manifestations) a également été améliorée par la formation d'une équipe.

La pertinence de la nouvelle organisation a pu être prouvée durant l'été, lors d'une opération d'urgence et d'envergure dans un collecteur d'eaux usées à une profondeur de 23 mètres. Le personnel de la Voirie (spécifiquement formé aux travaux en hauteur et milieux confinés), en collaboration avec le Secteur ponts et chaussées ainsi que le Bataillon de sapeurs-pompiers, ont été engagés afin de localiser le lieu de rupture, évacuer les débris et remplacer les longueurs de canalisation manquantes. Les responsables des différentes divisions ont apporté leurs compétences particulières et montré leur capacité à gérer toute la partie opérationnelle de l'intervention dans une temporalité très serrée de quatre heures seulement, évitant ainsi de graves conséquences personnelles, matérielles et financières.

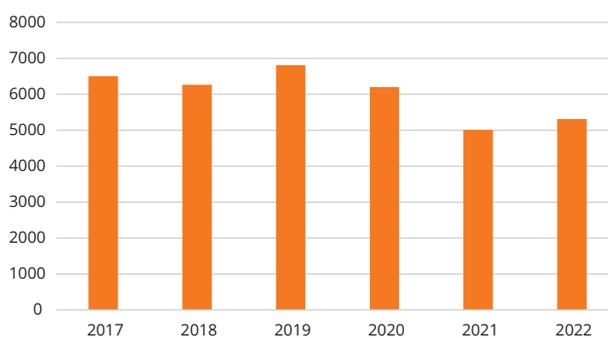
Concernant le site des Neigles, un projet a été mis sur pied en vue de libérer l'espace nécessaire à la construction d'un bâtiment pour la gestion des micropolluants. En parallèle, les travaux de déplacement de la déchetterie ont démarré pour faire place à ce bâtiment.

5.3.1. Zone piétonne et agents de prévention

Suite à l'élargissement de la zone piétonne du centre-ville, huit points de ramassage ont été installés sur le pourtour de la zone et des poubelles de tri installées dans les espaces piétons. En plus d'éviter la circulation des camions-poubelles, ces installations ont permis d'améliorer la propreté des lieux. Il s'agit là d'une première expérience qui pourrait dans le futur être exportée dans d'autres quartiers.

La sensibilisation et la prévention sont des éléments essentiels pour une ville propre. Les trois agents de propreté ont ainsi continué leur travail d'interventions 1645 (1465), de contrôle des sacs non-conformes 5308 (5007), de présence et de conseils dans les points de récolte 2738 (2391). Les jeunes mis à disposition par REPER ont aidé à la fermeture des remparts ou participé à des actions de contrôle et de ramassage, alors que des personnes astreintes à des travaux d'intérêt général ont apporté leur aide durant 1598 (1670) heures.

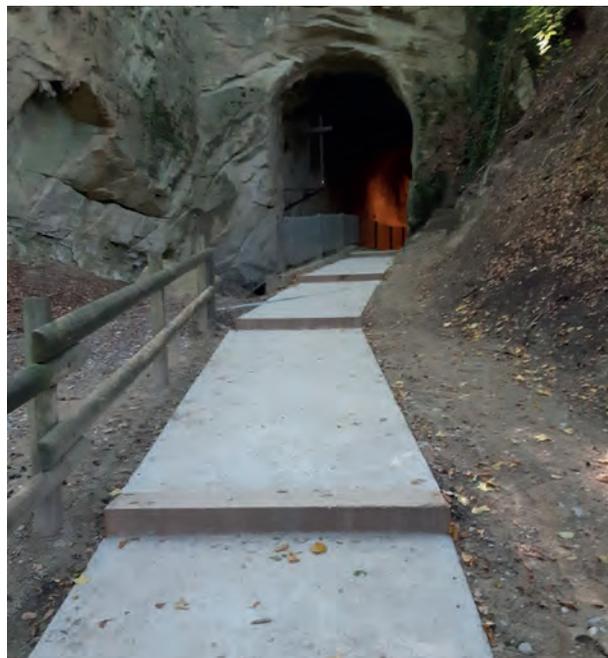
Sacs non conformes contrôlés



5.3.2. Des équipes mobilisées dans toute la ville

Si les manifestations ont pu reprendre de la vigueur 158 (108) et attirer un grand nombre de personnes, c'est aussi grâce au personnel de la Voirie qui y consacre de nombreuses heures.

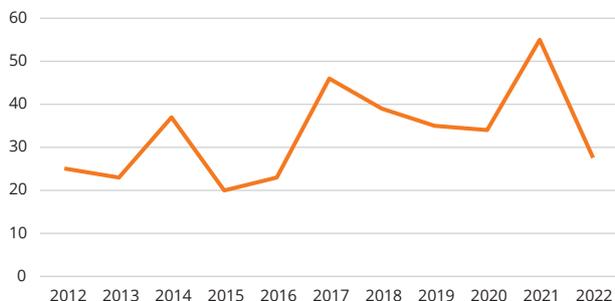
Les différentes équipes ont continué à effectuer de nombreux mandats de qualité (510 (440)). On peut citer la création de mobilier (bacs à plantes, nouveaux bancs, mobilier scolaire et administratif); les réparations (véhicules, installations électriques); l'entretien (fontaines, marquage, peinture) et la réfection de presque tous les sentiers de la ville, en collaboration avec la Protection civile et sous la planification du Secteur ponts et chaussées.



Réfection des escaliers et du pont du sentier Ritter

Le nombre d'interventions urgentes 28 (41), par exemple pour une aide à la population, le nettoyage après un accident ou la signalisation ainsi que les interventions dans le cadre du service hivernal a légèrement baissé 22 (41). À noter que 20 interventions ont également été effectuées pour la commune de Givisiez.

Permanence nombre d'interventions



Service hivernal nombre d'interventions



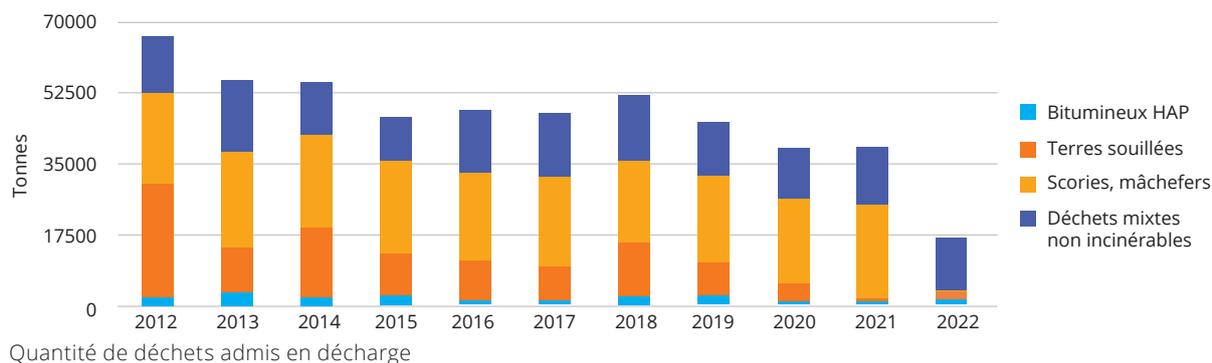
5.4. Décharge de Châtillon

La quantité de déchets mixtes et de terres polluées a poursuivi sa baisse en 2022. La décharge n'accueillant provisoirement plus de scories provenant de l'usine d'incinération SAIDEF, le total des déchets réceptionnés a fortement diminué.

Le toit de la station de prétraitement des eaux a été valorisé par l'installation d'une surface de 124 m² de panneaux solaires, qui s'ajoute ainsi aux 138 m² équipant depuis 2021 le toit du bureau. Les deux installations combinées ont permis de produire 46,24 MWh en 2022.

5.5. Cadastre

Le secteur du Cadastre a poursuivi ses travaux de contrôles de stabilité pour les secteurs des Ponts et Chaussées et des Dangers Naturels. Il a également développé ses interventions au moyen du drone et a œuvré à la première réalisation de l'orthophoto géo-référencée communale haute résolution (3cm/pixel).



Le résultat de ce travail sera consultable à l'interne, sur le portail cartographique dès le printemps 2023, et fournira aux utilisateurs et utilisatrices une multitude d'informations utiles supplémentaires (marquage routier, état des chaussées, végétation, etc.). Le secteur poursuit ses recherches et ses développements sur ce thème et travaille à la mise en place progressive d'un jumeau numérique 3D.

5.6. STEP

De nouveaux travaux de rénovation ont démarré en 2022. Ceux-ci ont pour objectif d'optimiser le fonctionnement des installations, d'assurer un meilleur suivi des analyses et ainsi garantir la qualité des eaux usées épurées. Conformément à la planification, les projets de traitement des micropolluants et la valorisation des eaux de chaleur se sont poursuivis.

En 2022, 9'905'121 m³ (9'038'350 m³) d'eaux usées ont été traitées, dont 4% provenant des communes voisines et 9% des eaux industrielles de Crémone. L'augmentation de 15% du débit des eaux industrielles ainsi que de leur charge polluante a provoqué des incidents et a considérablement influencé le fonctionnement de la STEP.

Le traitement des eaux a généré 58,5 tonnes (57) de déchets incinérés à la SAIDEF et 67,7 tonnes (51) de sables. L'étape finale de traitement des boues a produit 4529 tonnes (4382) de boues déshydratées incinérées à la SAIDEF.

La valorisation énergétique des boues a légèrement augmenté, permettant la production de 1,98 millions de m³ de biogaz (1,8 mio m³) en grande partie traité et injecté dans le réseau de Groupe e.

De son côté, la STEP a consommé 5.4 GWh (4,5 GWh) d'électricité, dont 3,7 GWh (2,4 GWh) ont été produits directement sur le site par les couplages chaleur-force à partir de biogaz produit sur place 34% (36%) et de gaz naturel acheté à Celsius 66% (64%).

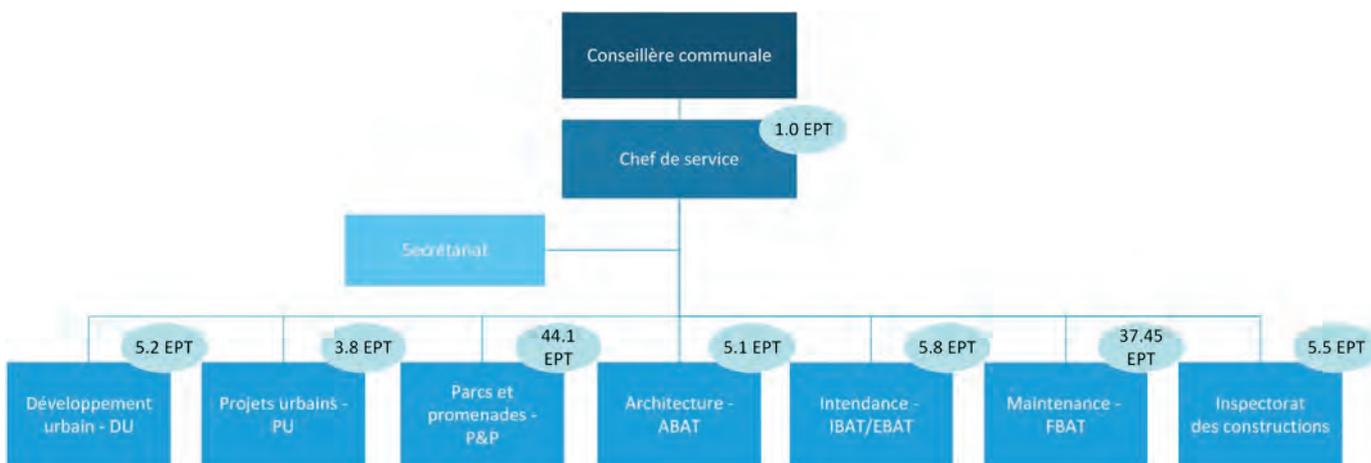
Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



6. Urbanisme et architecture

Direction: Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale
 Chef de service: Enrico Slongo
 Dotation: 156 collaborateurs-rices (107,95 EPT)¹

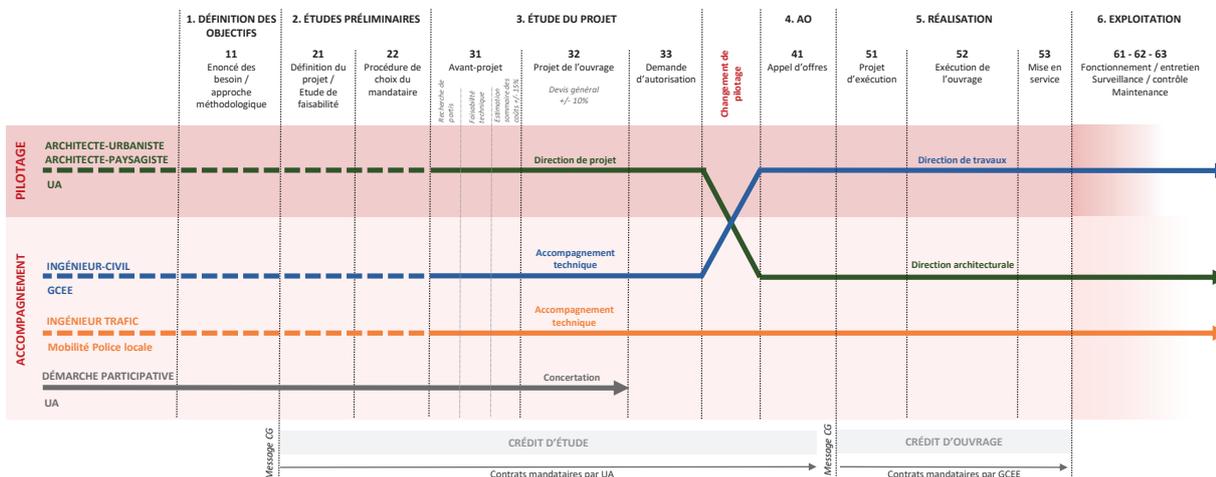
40



Au Service d'urbanisme et architecture sont attribuées les tâches de l'aménagement du territoire à l'échelle de ville, de la construction et de la conservation du domaine bâti, ainsi que de la surveillance de la construction selon les lois et règlements en vigueur.

Le Service d'urbanisme et architecture est responsable de la planification des grands projets d'espace public, alors que le Service du génie civil se charge de leur exécution. La répartition des rôles et des responsabilités, y compris financières, entre ces deux services a été clarifiée. Le passage de témoin se fait au moment de l'appel d'offres.

Processus standard pour un projet de requalification



* Règlements SIA 102,103 et 105

¹ Sans compter la Direction; 13,7 EPT vacants

Le Service d'urbanisme et architecture est chargé du patrimoine immobilier de la Ville, qui est composé de plus de 240 biens et bâtiments. Il s'agit essentiellement d'écoles, mais également de bâtiments administratifs et autres équipements publics, dont il faut assurer l'adaptation aux nouveaux besoins et la gestion de l'entretien. Via son secteur Parcs et promenades, il est également en charge des espaces verts en ville.

Le Service chapeaute également deux commissions. La Commission d'aménagement du territoire examine les projets d'aménagement du territoire et urbanistiques, en particulier liés au Plan d'aménagement local. La commission du paysage urbain et du patrimoine examine les dossiers de construction ou de rénovation.

6.1. Développement urbain

Le Secteur développement urbain s'engage pour une valorisation du milieu bâti et des espaces naturels. Il est chargé de la planification stratégique territoriale. Il élabore également des projets et des stratégies permettant de déterminer l'affectation et l'utilisation du sol. Pour ce faire, il coordonne l'ensemble des thématiques, en tenant compte de l'impact sur l'environnement dans un but d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des usagers et usagères. Enfin, il élabore la réglementation et veille à son respect.

6.1.1. Programme Nature et paysage

Le Programme Nature et paysage (PNP) a été présenté publiquement en septembre. Il s'agit d'un catalogue complet de mesures, réparties en six catégories (actions et encouragements, bonnes pratiques, connaissances et études, projets d'aménagement, bases légales, communication) destinées à valoriser la nature et la biodiversité. Ce programme s'inscrit parfaitement dans la volonté de durabilité affichée par la Ville. Il fait bénéficier la Ville d'une approche claire de ces thématiques et d'une excellente coordination entre ses services, afin d'éviter tant les doublons que les actions divergentes. Il permet un gain d'efficacité, d'autant qu'il comprend aussi une planification financière des

mesures sur les moyen et long termes. Tous les services pourront se baser sur le PNP pour leurs futurs projets. Première mesure concrète, la Charte des jardins est destinée à encourager la population à participer activement aux efforts de la Ville et présente les bonnes pratiques à appliquer dans les jardins privés, dans les cultures sur balcon et même sur les rebords de fenêtre.

6.1.2. Stratégie de l'habitat et du logement

L'année 2022 a été consacrée à établir un état des lieux de l'habitat et du logement en ville de Fribourg, au travers notamment d'ateliers entre le Conseil communal et des techniciens-nes. Cela a permis d'établir une série de propositions, à valider en 2023.

6.1.3. Statistiques urbaines

Un groupe de travail a défini précisément les limites des quartiers de la ville, au nombre de douze. L'objectif de cette mesure était de développer un catalogue de statistiques dont pourront bénéficier tous les services communaux. Les modalités de leur mise à disposition sont encore en cours de définition.

6.1.4. Places de jeux

En lien avec la stratégie «Grandir en ville de Fribourg» mise sur pied par le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, une stratégie comprenant des objectifs pour les places de jeux a été mise sur pied et un programme défini jusqu'à 2026. Dans ce cadre, il s'agira de réaménager progressivement les places de jeux, selon les opportunités et les moyens disponibles. A terme, celles-ci seront plus inclusives. Des matériaux naturels seront utilisés et la présence de végétation renforcée.

6.1.5. Révision du PAL

La première partie de l'année 2022 a été consacrée à l'adaptation du PAL suite à la troisième mise à l'enquête. La quatrième enquête publique a été publiée en juin 2022 et les séances de conciliation ont débuté en fin août. La Commission d'aménagement du territoire a été sollicitée pour ces mises à l'enquête.



6.2. Projets urbains

Le Secteur des projets urbains pilote les projets de construction de l'espace public. En collaboration avec divers mandataires, il élabore des projets de nouvelles places, rues, routes, parcs et jardins dans le respect d'une cohérence globale de la ville. Pendant opérationnel du Secteur du développement urbain, il travaille étroitement avec les Secteurs des parcs et promenades, des ponts et chaussées et le Service de la mobilité. Il participe également à la planification stratégique des nouveaux espaces publics et met en place des ateliers participatifs qui visent à faire comprendre un projet par le grand public, tout en étant à l'écoute de la population.

6.2.1. Requalification du Bourg

Le premier coup de pioche de l'étape 1 de ce « chantier de la décennie » a été donné. C'est désormais le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie qui est en charge des travaux, accompagné du Service UA pour les aspects esthétiques du projet. L'Agglomération de Fribourg subventionne ce projet.

En automne 2022, des ateliers participatifs ont été menés. Ils concernent l'étape 2 de la requalification du Bourg, qui inclut la place des Ormeaux, la place Notre-Dame et le secteur de la basilique éponyme, la rue du Pont-Muré et la place Nova-Friburgo. Une cinquantaine de personnes, usagers·ères, riverains·aines et commerçants·es ont ainsi pu partager leurs diagnostics et leurs propositions, dont la planification tiendra compte dans la mesure du possible. Un appel d'offres a également été lancé afin de désigner les mandataires pour ce projet.

6.2.2. Escalier du pont de Zaehringen

Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement direct de la requalification des abords de la Cathédrale, ainsi que de la rénovation du pont. Il s'agit de remplacer à l'identique l'escalier, dans un état de dégradation avancé. Le projet prévoit également le réaménagement paysager du site, ainsi qu'un nouvel éclairage public. Le chantier a débuté fin août.

6.2.3. Rue Pierre-Aeby

Le Conseil général a approuvé en octobre 2022 un crédit d'ouvrage de 2,8 millions de francs pour la requalification de la rue Pierre-Aeby, un projet également lié avec celui du Bourg. Il prévoit convertir la rue en zone de rencontre, avec circulation en sens unique. Trois places permettront à la population de se rencontrer. Riveraines et riverains avaient été consultés lors d'une démarche participative dont les résultats ont pu être intégrés au projet.

6.2.4. Secteur Gare

Autre projet phare, celui du réaménagement de la Gare et de ses abords, projet subventionné par l'Agglomération de Fribourg, doit permettre à Fribourg de se doter d'une porte d'entrée à la hauteur de son statut de chef-lieu cantonal. Il vient compléter les travaux de modernisation et d'agrandissement de la gare



© Ville de Fribourg

L'escalier du pont de Zaehringen a été démolie pour être reconstruit à l'identique.

par les CFF. Ce projet qui prévoit un aménagement de 22'000 mètres carrés de surface à dominante piétonne, fait la part belle aux rencontres et à la mobilité douce. Le périmètre 1 a été mis à l'enquête fin avril. Le traitement des oppositions est en cours.

6.2.5. Interface Richemond

Le réaménagement du carrefour Richemond et sa transformation en interface multimodale est une mesure d'accompagnement du projet de requalification de la Gare. Il s'inscrit dans les Projets d'agglomération de 2^e et 3^e génération. Il est également lié à l'aménagement par les CFF d'un nouveau passage souterrain qui débouchera au croisement de l'avenue du Midi, de l'avenue Beauregard et de la rue Louis-d'Affry. Une véritable deuxième entrée de la Gare verra le jour. Le projet se caractérise notamment par la mise en place d'une zone de rencontre



© studiostratus.ch

Le futur visage de l'interface Richemond

(20 km/h) dans le but d'assurer une meilleure cohabitation entre piétons-nes et véhicules motorisés. Il intègre également le passage de la future voie cycliste TransAgglo. Le Conseil général a approuvé en toute fin d'année le crédit d'ouvrage, permettant ainsi aux travaux de débuter en 2023.

6.2.6. Place du Petit-Saint-Jean

Ce projet vise à créer une véritable «place de village». Il contient un généreux espace central arborisé et trois petites placettes. La thématique des îlots de chaleur a été prise en compte, avec notamment la plantation de nouveaux arbres et la perméabilisation de grandes surfaces. Le projet a été mis à l'enquête en septembre 2022. Les oppositions sont en phase de traitement.

6.2.7. Place du Pertuis

La requalification de la place du Pertuis est une mesure d'accompagnement du projet Gare. Elle tend à réduire le caractère routier du secteur pour accentuer l'aspect de place qui correspond bien mieux au tissu bâti et à l'ambiance du quartier de la Neuveville. Le traitement des oppositions a été finalisé en fin d'année afin de permettre la demande de permis de construire au canton.

6.2.8. Catalogue du mobilier urbain

Le catalogue du mobilier urbain a été validé par le Conseil communal fin 2022. Son objectif est d'harmoniser le mobilier urbain afin de renforcer l'identité visuelle de la ville de Fribourg. Bancs, bacs à plantes, luminaires, abris à vélo, etc. seront ainsi unifiés sur le territoire communal. Ils seront mis en place de manière pragmatique, et remplaceront ou complèteront le mobilier existant.

6.2.9. Vélostation de l'Ancienne Gare

Une vélostation doit voir le jour sur le site de l'Ancienne Gare, dans le cadre des mesures d'accompagnement du réaménagement du secteur Gare. Ce projet est actuellement en phase de développement en coordination avec les CFF.

6.3. Parcs et promenades

Le Secteur des parcs et promenades s'occupe de l'entretien des espaces verts appartenant à la Ville, ainsi que de la maintenance et des contrôles de sécurité des engins sur les places de jeux publiques.

6.3.1. Cimetière St-Léonard

Pour la Toussaint, tout le Secteur des parcs et promenades (env. 45 personnes) met la main à la pâte pour décorer les 1630 tombes selon des schémas bien précis. Le sous-secteur se divise en deux équipes qui s'occupent du cimetière, une de l'entretien et une du fosseoyage. La gestion administrative du cimetière et la vente de décoration florale issue des serres sont, quant à elles, assurées par le secrétariat. Une nouvelle collaboratrice est venue compléter le secrétariat à 50% depuis l'été 2022.



© Ville de Fribourg

La préparation des tombes pour la Toussaint, un travail minutieux toujours très apprécié

6.3.2. Etablissement horticole

En 2022, l'établissement horticole a produit 201'000 plantes pour la décoration des massifs en Ville de Fribourg (204'501 en 2021), les tombes du Cimetière St-Léonard, le magasin du cimetière et les différentes manifestations en Ville de Fribourg. Le processus de production de plantes avec du substrat sans tourbe et de l'utilisation d'engrais organiques/biologiques suit son cours. Ces conditions de production sont plus exigeantes car ce type d'engrais réagit plus lentement et que les microorganismes sont actifs qu'à partir d'une certaine température ce qui rend la production de fleurs plus complexe. Un cours sur l'usage des engrais organiques a été organisé cette année afin de maintenir et développer les connaissances du personnel.

6.3.3. Parcs et Promenades (PP)

En 2022, l'équipe des Parcs et promenades a construit les bacs en traverses en chêne (provenance régionale) pour les nouvelles zones piétonnes (Rue du Criblet, Rue de l'Abbé Bovet, Rue du Temple), élaboré le plan de plantation, effectué les travaux de plantation et assuré l'entretien de ces derniers. Un cours de mise à jour sur la taille des arbres d'avenues ayant pour but de développer l'ombrage au sol et ainsi lutter contre les îlots de chaleur a été organisé. Ce processus sera reconduit à l'avenir. Un nouveau massif a été créé sur la butte de la place Python pour les Schubertiades. Il sera maintenu ces prochaines années et entretenu par les apprentis-es de l'établissement horticole.

6.4. Architecture du bâtiment (ABAT)

Le Secteur de l'architecture du bâtiment pilote les projets de construction des bâtiments communaux administratifs, locatifs et scolaires. Il assure le développement et la réalisation des projets de bâtiments et leurs espaces extérieurs. Il assainit les bâtiments sur la base du programme Stratus. Toujours en plein essor, il a engagé des nouveaux chefs-fes de projets courant 2022.

6.4.1. Vignettaz B

Cette rénovation fait office de test: la Ville souhaite étudier la mise en place de normes de qualité accrues en terme de durabilité. Elle a opté pour le standard de construction durable SNBS, qui inclut les trois piliers

du développement durable (environnement, économie et social). Les expériences faites sur ce projet permettront d'analyser les répercussions, notamment financières, pour les futures rénovations. Dans ce cadre, des mandats complémentaires ont été attribués pour le suivi de ce standard. Le projet développé est prêt pour être mis à l'enquête début 2023. Il propose des espaces modulables afin de répondre facilement aux fluctuations d'année en année des ouvertures de classes enfantines ou primaires. Il intègre des panneaux photovoltaïques en toitures et prévoit de récupérer les eaux de toitures pour arroser les arbres qui seront plantés au sud du bâtiment, où un espace extérieur de qualité sera aménagé.

6.4.2. Batpol

La construction de ce futur bâtiment administratif, résilient sur le plan de l'électricité, destiné à accueillir les Services de la police locale et mobilité et de l'informatique, a débuté en 2022 avec la pose de la charpente. La particularité de cette construction imposante, qui s'érige sur la halle des pompiers construite en 2017, est l'utilisation de bois, ce qui est peu commun pour une structure de cette taille. Afin de favoriser les circuits courts par l'usage de matériaux locaux, le bois utilisé est fourni par le Service des affaires bourgeoises et provient des forêts du canton.



La charpente du Batpol

6.4.3. H₂lÉO

La piscine couverte de la Ville de Fribourg prendra place sur le site sportif de Saint-Léonard. Ces installations prévoient un bassin principal de 50 mètres, d'un bassin de 25 mètres pour l'apprentissage de la natation, d'un bassin dédié à la pratique du plongeon et des éléments de loisir avec notamment une pataugeoire. Une étude pilotée par le Service des sports pour la consolidation de la clause du besoin et l'exploitation de la nouvelle infrastructure a été lancée durant l'été et sera finalisée en mars 2023.

6.4.4. Patinoire 2

Le Service des sports et Swiss Basket ont pu emménager dans leurs nouveaux bureaux au printemps 2022. Les travaux se poursuivent sous la future place du Fair-Play, la place centrale qui relie les différents bâtiments du site. Il s'agit de la pose de canalisations, ainsi que de la préparation du terrain en vue de la plantation d'arbres et du revêtement final de la place. Les travaux de remise en état du parking, où des fissures avaient été constatées, ont également commencé à la fin de l'année. Pour rappel, dès les défauts constatés, les divers intervenants-es et leurs assurances ont été réunis pour trouver une solution, avec l'aide d'un expert externe. Les coûts des travaux de correction sera pris en charge par les parties concernées. Ces opérations ne seront pas financées par la Ville. Une procédure juridique a ainsi pu être évitée.

6.5. Intendance du bâtiment (IBAT)

Le Secteur de l'intendance des bâtiments a pour mission d'élaborer et de réaliser la remise en état du patrimoine bâti de la Ville. Pour ce faire, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement d'après l'état de vétusté du parc immobilier (plus de 240 biens). Il élabore un programme d'interventions, étudie et planifie les améliorations énergétiques à réaliser, sur la base du programme Stratus.

6.5.1. Optimisation des systèmes de chauffage

Le programme d'assainissement des installations techniques du parc immobilier communal s'est poursuivi en 2022. L'école du Schoenberg a été définitivement raccordée au réseau de chauffage à distance de Groupe e. La chaleur y est désormais produite par une centrale à pellets. Les collecteurs de chauffage, ainsi que la régulation de plusieurs bâtiments de l'école de la Vignettaz ont été complètement rénovés. De plus, dans le cadre des mesures liées à prévenir une éventuelle crise énergétique, des réglages visant à optimiser les consommations énergétiques ont été effectués dans tous les bâtiments administratifs, sportifs et scolaires de la Ville.

6.5.2. Protections hygiéniques gratuites

Suite à un postulat demandant la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites dans les écoles et les bâtiments administratifs, le Secteur a procédé à une analyse pour déterminer les meilleurs emplacements pour des distributeurs. Les services de l'Etat et de la Ville ont travaillé ensemble pour coordonner les réflexions et la mise en place de cette mesure. En effet, une demande similaire avait été déposée au Grand Conseil. Cela permet d'unifier les efforts dans les différents bâtiments publics cantonaux et communaux en ville de Fribourg. Le déploiement est prévu dès 2023.

6.6. Facility management du bâtiment (FBAT)

Ce secteur s'occupe de la maintenance simple et régulière, de la conciergerie et du nettoyage des bâtiments communaux soit en tout, 120 bâtiments administratifs, scolaires et locatifs. Après une année très administrative en 2021, les travaux de mise en place se sont poursuivis en 2022.

6.6.1. Personnel et objectif

Pour FBat, Fribourg se divise désormais en quatre zones, administrées par quatre contremaitres. Sous l'égide de ces contremaitres travaillent des concierges, aide-concierges, etc. qui administrent une équipe de nettoyage.

6.6.2. Formation continue

Un important travail de formation des concierges et du personnel de nettoyage a été entrepris. Il s'agit notamment d'uniformiser les méthodes, mais aussi de diminuer le nombre de produits utilisés, d'une part pour se diriger vers des solutions plus respectueuses de l'écologie et d'autre part pour gagner en simplicité et en efficacité.

6.6.3. Prévenir plutôt que guérir

Le Secteur a mis sur pied un groupe extérieurs et façades, afin d'améliorer l'entretien de certains ouvrages tels que canalisations ou toits plats. Ceci afin d'anticiper les problèmes éventuels plutôt que de devoir les réparer quand ils surviennent.

6.7. Inspectorat des constructions

L'Inspectorat des constructions est la porte d'entrée de tous les dossiers de construction, rénovation, préservation et modification du bâti. Ce secteur joue un rôle capital dans l'application des lois et règlements édictés afin de garantir la sécurité d'une part, le respect des intérêts de la communauté d'autre part. Il fournit des renseignements sur les règlements communaux et cantonaux. Il a la responsabilité de l'inventaire du patrimoine immobilier. Il traite aussi les demandes de pose d'enseignes et de panneaux solaires. En plus des dossiers de la commune de Fribourg, il traite également ceux de Givisiez et Corminboeuf.

6.7.1. Couleurs de Fribourg

Paru en fin d'année 2022, l'ouvrage «*La culture de la couleur à Fribourg*» explore et illustre les teintes caractéristiques des façades des bâtiments de la ville. Fruit d'une collaboration avec l'institut zurichois *Haus der Farbe* et réalisée en partenariat avec le Service cantonal des biens culturels, cette publication bilingue est également un outil de travail. Dans le cadre de projets de construction ou de rénovation, ce répertoire chromatique accompagnera les propriétaires, architectes et peintres dans leurs réflexions.



© Christoph Gysin

Les couleurs de la rue de Locarno

6.7.2. Ateliers

Une procédure d'ateliers a été intégrée dans la réglementation communale, afin d'accompagner les projets d'architecture envisagés par des privés-es dans des secteurs sensibles de la ville. Propriétaires, mandataires, experts-es et autorités travaillent de concert afin de développer ces projets dans un objectif de qualité. Les modalités du processus d'ateliers sont clairement définies, dans la perspective du dépôt d'une demande de permis de construire. Cette démarche rencontre un franc succès.

6.7.3. Gestion informatique des demandes de permis

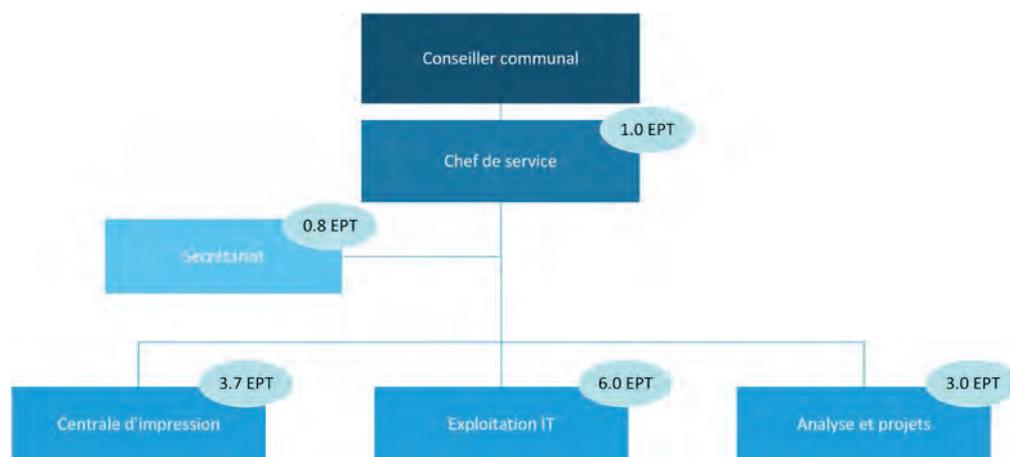
L'Etat a mis à disposition du public une plateforme informatique permettant de déposer les demandes de permis de construire (FRIAC). Ce processus est rendu obligatoire depuis 2019. Or la Ville dispose depuis 2010 de sa propre plate-forme de gestion des permis de construire. Il est nécessaire de faire cohabiter ces deux programmes informatiques, malgré certaines incompatibilités. Une nouvelle mouture du programme FRIAC est annoncée pour fin d'année 2023, permettant certainement une meilleure cohabitation des deux programmes.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



7. Informatique

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de service: Philippe Jenny
 Dotation: 15 collaborateurs·rices (14,5 EPT)¹⁵



46

Le Service informatique a pour mission d'assumer la gouvernance en matière de systèmes d'information (IT) pour l'ensemble de l'administration communale. Sans lien direct avec la population, il travaille souvent dans l'ombre et ses activités sont peu visibles de l'extérieur. Elles ont néanmoins un impact considérable tant sur le fonctionnement de l'administration que sur les prestations proposées aux citoyennes et citoyens.

En 2022, le Service s'est appuyé sur le programme de législature pour élaborer sa stratégie. Déclinée en trois axes, celle-ci a structuré l'ensemble des projets et participé à répondre aux objectifs de législature, visant notamment à assurer un service public de qualité et à être exemplaire en matière environnementale et énergétique.

La sécurité continue d'être un thème prioritaire pour le Service, une veille permanente et très active permet d'assurer la protection des systèmes informatiques. Et comme pour tout travail de sous-marin, si on n'en entend pas parler, c'est que cela fonctionne bien!

7.1. Une organisation adaptée aux nouveaux besoins

L'organisation du Service a été repensée et simplifiée afin de s'adapter aux besoins actuels et prioriser les forces dans un marché du travail tendu. Les

différentes unités ont gagné en autonomie et responsabilités, assurant une utilisation des ressources efficace et efficiente. Depuis quelques années et en particulier depuis la pandémie de Covid, les besoins IT des services communaux ont évolué. Aujourd'hui, tout le personnel communal est équipé d'un poste de travail; le télétravail, les prestations en ligne et les nouveaux projets nécessitant une solution numérique efficace ont fait exploser le bâti IT, devenu complexe et interconnecté. Les services ont le choix entre une multitude de solutions numériques, mais toutes ne sont pas adaptées à l'environnement communal ni cohérentes entre elles. Le rôle du Service informatique est ainsi de proposer des solutions pérennes, efficaces et qui fonctionnent les unes avec les autres.

L'augmentation du volume de demandes nécessite l'utilisation d'un outil de gestion efficace permettant une bonne communication à l'interne et l'externe. Pour ce faire, le Service informatique peut s'appuyer sur une solution s'appuyant sur les bonnes pratiques ITIL¹⁶; cette solution sera modernisée et optimisée courant 2023.

¹⁵ Sans compter la Direction; 2 EPT vacants

¹⁶ Information Technology Infrastructure Library» ou «Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information»

7.2. Des prestations internes facilitant le travail de toutes et tous

Pour le personnel communal, les outils numériques permettent de rationaliser et simplifier certaines actions, représentant ainsi une véritable plus-value dans leur travail. C'est dans cette optique que le Service a continué le déploiement de la gestion électronique des dossiers (GED). Les trois services pilotes ont poursuivi leur virage vers ce nouveau fonctionnement, alors que le Conseil communal a bénéficié de l'informatisation de tous ses dossiers de séance. Les autorités ont ainsi gagné un temps précieux dans la préparation de leurs séances, et l'ensemble des services préparant des rapports au Conseil communal ont pu se familiariser avec les nouveaux outils. La GED implique un changement important des méthodes de travail et le Service a poursuivi la formation et sensibilisation de l'administration, dans l'objectif d'un déploiement général en 2023.

Autre point améliorant les conditions de travail dans les bâtiments communaux, des travaux d'analyse et de préparation ont été réalisés pour augmenter et améliorer la couverture wifi pour les autorités et les collaboratrices et collaborateurs.

7.3. Des prestations externes valorisées

Les outils numériques occupent également une place grandissante dans les démarches administratives. Si offrir des prestations en ligne est aujourd'hui indispensable, leur mise en place est plus complexe qu'il n'y paraît. En janvier 2022, la Confédération a créé l'Administration numérique suisse (ANS), visant à assurer l'efficacité du pilotage et de la coordination stratégique des activités menées par la Confédération, les cantons et les communes en lien avec la transformation numérique. Fribourg est une des huit communes membres de l'ANS et participe activement à ces démarches de digitalisation pérennes et harmonisées.

Comme annoncé en 2021, les citoyennes et citoyens ont pu découvrir le guichet virtuel de l'État de Fribourg mis à disposition de huit communes pilotes, dont Fribourg. Les prestations d'eDéménagement et l'obtention d'attestations (domicile, séjour, établissement) sont désormais disponibles sur le guichet virtuel via le site internet de la Ville. Les partenaires du projet DIGI-FR¹⁷ poursuivent leur collaboration afin de développer de nouvelles prestations et d'inclure les autres communes fribourgeoises dans le processus.

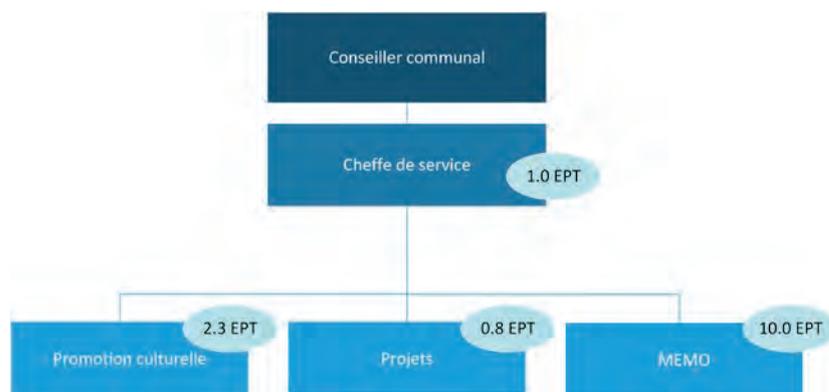
Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



¹⁷ L'État de Fribourg (chancellerie et service informatique et des télécommunications), l'Association des Communes Fribourgeoises, la Ville de Fribourg et le Rechenzentrum Gemeinden Deutschfreiburgs (RZGD)

8. Culture

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Cheffe de service: Natacha Roos
 Dotation: 20 collaborateurs·rices (14,1 EPT)¹⁸



48

Après deux années creuses, les grands rassemblements ont fait leur grand retour, telle la Schubertiade, qui a connu un franc succès en réunissant plus de 15'000 personnes à Fribourg début septembre.

Malgré une impression de «retour à la normale» pour la population, le secteur culturel est resté confronté à des difficultés et à des enjeux majeurs. En effet, les artistes n'ont pas de statut et ne touchent régulièrement pas de prestations sociales pour leur travail. Or sans artistes, pas de culture. Les habitudes des publics ont également changé: ils se décident tardivement et ne s'engagent plus dans la durée. 30% d'entre eux ne se rendent plus dans les salles de spectacles, prolongeant les incertitudes des entreprises culturelles. Déjà fragiles auparavant, elles doivent désormais revoir leur modèle économique et leurs stratégies pour aller vers de nouveaux publics.

La Culture s'est adaptée à ce nouveau contexte: elle est sortie de ses murs dans le cadre de projets innovants et particuliers, à l'exemple des expositions hors norme *OPEN HOUSE* et *Liberté, Freiheit, Freedom*.

8.1. L'Artiste au centre

Fribourg place l'artiste au cœur de la chaîne de valeur de l'économie culturelle. Les résultats d'une enquête interne réalisée auprès des artistes soutenus·es dans

le cadre des mesures d'urgence ont montré que plus de 50% d'entre eux·elles n'ont pas de statut d'indépendant·e. Leurs revenus ne permettent souvent pas de prétendre à la prévoyance professionnelle, bien que la majorité soit formé·e au niveau supérieur. Ces données ont confirmé la direction prise par la Ville de Fribourg, en 2022, de renforcer son soutien direct aux artistes. Les artistes tirent souvent leurs revenus de leurs productions uniquement, le temps de recherche et développement n'étant que rarement financé. En mettant l'artiste, comme les publics, au centre de l'économie de la culture et en prenant en compte l'ensemble de l'écosystème, la Ville place la durabilité au cœur de ses dispositifs de soutien.

8.1.1. Résidences locales

Les quatre dernières mini résidences locales initiées en 2020 (13 au total) ont permis à Nicole Morel, Julien Chavaillaz, Manuel Oberholzer (Feldermelder) et Grégoire Pasquier d'être soutenus et promus durant un mois de travail. En contrepartie, chaque artiste a partagé son expérience lors d'un point contact avec la population. En accueillant ces rencontres aux Arcades, siège de la Régie culturelle, Fribourg place l'artiste au centre-ville.

¹⁸ Sans compter la Direction; 0,8 EPT vacant

8.1.2. Régie culturelle

Entre 2021 et 2022, ce projet-pilote d'encouragement à la culture a permis de soutenir 118 acteurs-rices culturels-les à travers 56 projets, qui ont occupé divers locaux vides pour un total de 859 jours. La Régie culturelle a ainsi pleinement répondu à ses missions, qui étaient d'encourager une culture innovante, de valoriser des locaux vacants, de promouvoir la médiation, de participer au dynamisme du centre-ville et au rayonnement de la ville de Fribourg. Au vu de son succès, elle sera pérennisée en Labo urbain dès 2023.

En dialogue constant avec les artistes, la Régie culturelle a permis au Service de renforcer sa compréhension des besoins et d'expérimenter différents modes de soutiens, qui ont mené en 2022 au développement d'un nouveau dispositif.

8.1.3. Soutien Recherche et Développement

En fin d'année, la Ville a ainsi mis au concours un nouveau dispositif de soutien à la recherche et au développement pour les artistes professionnels-les. Lancé en partenariat avec quatre institutions culturelles¹⁹, ce projet permet de répondre aux besoins des artistes en mettant à disposition des espaces de travail professionnels, en soutenant et valorisant la phase de recherche et développement inhérente au travail artistique et en intégrant les cotisations sociales à leur rémunération.

8.1.4. Résidences artistiques à l'étranger

Les ateliers à l'étranger ont continué d'accueillir des artistes de la ville de Fribourg, qui une fois de retour, présentent au public le résultat de leur travail. L'artiste visuelle Marie Gyger (Paris) et la photographe Arunà Canevascini (Buenos Aires) ont terminé leur résidence tandis que la performeuse Nathalie Stirnimann (Belgrade) et l'artiste visuelle Chiara Bertin (Gênes) ont pris possession de leurs ateliers pour quelques mois.

8.2. La culture au centre

Fribourg place la culture au centre-ville. Elle investit alors l'espace public – lieu d'expression ouvert à toutes et tous. Concrètement, la Ville élargit les conditions-cadres permettant la mise en valeur de nouveaux territoires, de l'espace public à des surfaces commerciales vides, en passant par des friches industrielles. Soutenir et donner l'impulsion à un projet culturel, c'est lui offrir de la légitimité et les chances de se poursuivre de manière autonome. C'est par exemple le cas dans l'ancienne imprimerie Saint-Paul, devenue temporairement un lieu d'exposition grâce au projet *Liberté, Freiheit, Freedom*, soutenu par la Régie culturelle. La Ville a par ailleurs acquis des œuvres des deux²⁰ commissaires de l'exposition.

L'exposition collective pluridisciplinaire *OPEN HOUSE*, initiée par Visarte dans le cadre des mesures d'urgence COVID-19, a également été soutenue par la Régie culturelle. Dans le quartier du Jura, une villa

vouée à la démolition est ainsi devenue le cadre d'une exposition collective. 19 artistes ont investi et transformé cette maison des années 70 et son jardin, offrant une réflexion sur l'habitat, sa mémoire, sa transformation et notre lien à l'urbanisme.



© KRK

OPEN HOUSE, quartier du Jura

Suite au succès de la première édition de *CORONARTE* en 2020, la Ville, en collaboration avec Visarte Fribourg, a poursuivi son soutien aux artistes visuels-les professionnels-les. L'exposition estivale à ciel ouvert *FORMAT MONDIAL / WELTFORMAT* a permis au public de découvrir gratuitement 22 œuvres d'artistes visuels-les, affichés sur les panneaux publicitaires des rues de Fribourg.

Reportée d'une année pour cause de pandémie, la 21^e Schubertiade d'Espace 2 a fait résonner les notes de musique et rayonner la capitale cantonale loin à la ronde. Dans ce cadre, la Ville a offert une place de choix à treize projets artistiques «made in Fribourg/Freiburg», qui ont intégré la programmation de la RTS et bénéficié ainsi d'une belle visibilité et reconnaissance. Offertes au public durant deux jours, ces propositions ont cassé les codes du classique, avec une expérience immersive, un duel de piano, des synthétiseurs, une conférence ludique, etc. La Ville a participé à l'accès à toutes et tous à ces événements en offrant la gratuité des transports publics en zone 10.



© Ville de Fribourg

«Tableaux» de Antipode Danse Tanz, création «Made in Fribourg/Freiburg», Schubertiade

¹⁹ Fri-Son, le Nouveau Monde, Bruit Rose, le Bilboquet.

²⁰ Trois tableaux de Wojtek Klakla, trois tableaux et une sculpture de Pierre-Alain Morel

Bluefactory, le quartier d'innovation de Fribourg, a poursuivi son développement en lien avec la culture. Celle-ci touche différents publics, valorise temporairement des espaces vacants, renforce les collaborations entre partenaires et anime le quartier, avec une forte capacité d'innovation et de durabilité. Des projets culturels avec un fort potentiel s'y développent (smem, TRSTN radio) et font rayonner Fribourg au niveau national et international.

8.3. L'humain au centre

«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances²¹.»

La culture a un sens beaucoup plus large que l'art, elle est vectrice de cohésion sociale. Dans le cadre du programme de législature et afin de tendre aux objectifs de développement durable, le Service cherche à renforcer le sentiment d'appartenance et de bien-être du plus grand nombre, via l'accès et la participation à la culture.

Deux projets développés par le Service ont mis plus particulièrement l'humain au centre :

Fribourg, ville plurielle : soutenu par Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture, ce projet vise à définir l'interculturalité à Fribourg, à réaliser une cartographie du paysage interculturel, à évaluer les besoins des acteurs concernés et les potentialités de développement et de soutien, à mettre en réseau les acteurs culturels et les milieux issus de la migration. Mené en collaboration avec la Cohésion sociale, il est nourri par un groupe de travail composé de représentants-es de différents milieux. En octobre, le Service et la Tuile ont co-organisé une table ronde afin d'identifier comment favoriser l'accès à l'offre culturelle de publics qui n'ont que peu ou pas de moyens.

La Boussole d'évaluation culturelle est un outil d'auto-évaluation qui vise à soutenir et promouvoir la politique culturelle, en y intégrant les notions de développement durable et d'interculturalité liées au champ artistique; elle permet de sensibiliser les partenaires à différentes thématiques. La consultation a débuté en 2022 auprès de différents groupes-cibles.



© Marie Savoy

FORMAT MONDIAL, démarche participative talk&walk, avec Marinka Limat

8.4. Les ressources humaines

Le Service a démarré sa réorganisation par la création de secteurs, renforçant ainsi l'expertise en matière de promotion culturelle ou dans le cadre des projets. Les collaboratrices et collaborateurs engagés-es en contrat à durée limitée ont également représenté des ressources précieuses, sans lesquelles la Ville n'aurait pas été en mesure d'offrir ces prestations à la population.

8.5. MEMO, un lieu accessible à toutes et tous

Après la fusion des trois institutions²² en 2020 et le démarrage sous un nouveau nom en 2021, l'institution culturelle MEMO a été officiellement inaugurée le 18 mai 2022. Les espaces ont été repensés pour gagner en convivialité et élargir l'offre. Les collections en allemand et français ont été réunies et le public a pu découvrir de nouveaux objets ainsi qu'une sélection d'albums en langues étrangères, grâce à un partenariat avec la bibliothèque interculturelle LivrEchange. Des fresques à l'image de quartiers de Fribourg illustrent la nouvelle collection «Fribourg, ma Ville».

Avec son riche programme d'animation, MEMO assure une importante mission de médiation culturelle tout en créant de nombreuses synergies avec les institutions, associations et acteurs-rices culturels-es indépendants-es. En 2022, 90 animations et activités gratuites ont été suivies par environ 4800 personnes. Parmi les événements phares organisés, les Lectures estivales ont accueilli 1200 participants-es lors de 40 animations dans et hors les murs. Le programme thématique sur la démocratie et le droit à la paix, en

²¹ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982.

²² Bibliothèque de la Ville, Deutsche Bibliothek et la Ludothèque

lien avec l'actualité ukrainienne, a attiré environ 400 participants-es dans le cadre de 19 animations. En décembre, dans le cadre de la Journée des familles de la Saint-Nicolas, quelques 1800 personnes ont participé aux 16 ateliers offerts dans le quartier du Bourg.

© Ville de Fribourg



Heure du conte à MEMO

Le programme culturel de MEMO a été distribué aux élèves des classes primaires de la ville, permettant à toutes et tous d'avoir un accès facilité à la culture. 6157 élèves (350 classes) ont été accueillis, dont 57% de classes germanophones.

Au service de la population et au cœur d'un riche écosystème social, culturel et économique, l'institution culturelle bilingue est vivante et apprenante. Grâce à l'engagement d'une bibliothécaire de langue allemande, elle accueille désormais ses usagères et usagers dans les deux langues. La langue allemande se retrouve dans un tiers des prêts, des collections et des activités, pour un tiers d'usagères et usagers germanophones. Elle est par ailleurs majoritaire pour l'offre de livres numériques. L'institution participe également à dynamiser l'économie locale, en effectuant les achats de collection dans les sept librairies situées en ville de Fribourg.

Concernant le succès de l'institution, les chiffres parlent d'eux-mêmes. 806 nouveaux abonnés (+82%) pour 3239 abonnés actifs²³ (+5%). L'augmentation est nette pour les publics de la ville de Fribourg (+23%) qui représentent 70% des abonnés. 138 classes actives (environ 2000 élèves) bénéficient de la gratuité à travers la carte de leur enseignant.

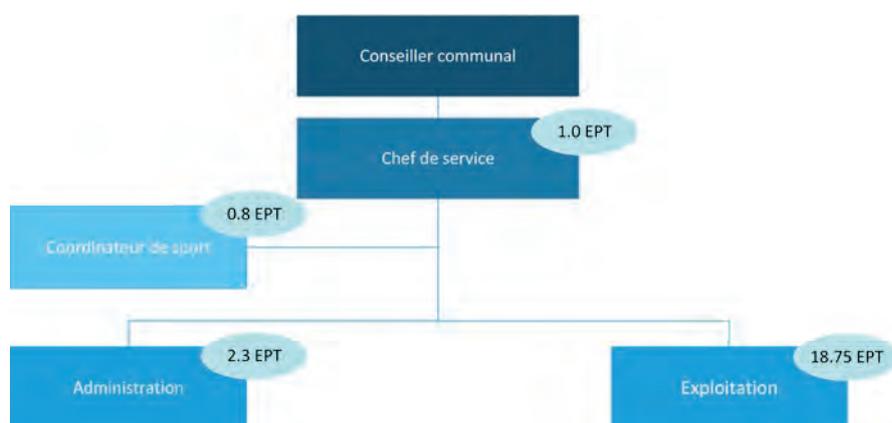
Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



²³ Abonnés-es ayant enregistré au moins un prêt dans l'année

9. Sport

Direction: Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal
 Chef de service: Luc Mory
 Dotation: 26 collaborateurs-rices (22,85 EPT)²⁴



52

L'entrée en fonction du nouveau chef du Service des sports en janvier et l'emménagement dans des nouveaux locaux, au-dessus de la patinoire communale Saint-Léonard, en mars, ont marqué le début de l'année du Service. Ces nouveautés ont insufflé une énergie nouvelle, à l'interne des équipes comme à l'externe.

9.1. Les sports au cœur de la ville

L'année 2022 s'est distinguée par la publication du Plan directeur des sports, présenté à la presse le 12 octobre. Cette feuille de route vise à fixer des priorités et mettre en œuvre des actions concrètes pour contribuer au développement du sport à Fribourg. Trois axes stratégiques ont été retenus: le soutien à la pratique sportive et au développement du sport populaire, les équipements sportifs et les manifestations sportives. Ils guident les actions du Service des sports. Ces orientations concordent avec le programme de la législature 2021-2026 du Conseil communal et l'objectif de développement durable n°3 « Bonne santé et bien-être » de l'Agenda 2030 de l'ONU.

9.2. La pratique populaire favorisée

Les deux casiers connectés BoxUp (l'un proche du terrain de basket du Domino et le second au Guintzet proche du terrain de beach-volley) et

l'application FriActiv se sont concrétisés en 2022. Ces nouvelles offres gratuites visent à favoriser le mouvement et l'activité physique et l'utilisation de l'espace urbain comme salle de sport. Elles ont rejoint d'autres initiatives existantes comme Urban Training ou GymPoussettes. En augmentation également le nombre de SuperCamps: cinq se sont déroulés en 2022, c'est trois de plus qu'en 2021. Ces camps gratuits, bénéficiant également du support du Secteur de la cohésion sociale, permettent aux enfants des écoles de la ville de s'initier à divers sports et jeux pendant les vacances scolaires.



© Ville de Fribourg

Les casiers BoxUp (ici celui du Guintzet) proposent du matériel de sports et de loisirs en location pendant deux heures et gratuitement.

²⁴ Sans compter la Direction; 0,8 EPT vacant



© Ville de Fribourg

Avec l'aide du Service des sports, les clubs ont été invités à ouvrir leurs portes pour des entraînements gratuits ouverts à tous les âges

Au sortir de la pandémie, de nombreux clubs ont eu besoin de se (re) faire connaître pour attirer des membres. C'est pourquoi le Service des sports leur a proposé de mettre en place un entraînement d'initiation gratuit tout public. Ainsi, d'avril à novembre, 30 clubs représentant 26 disciplines sportives ont ouvert leurs portes. Le Service a également octroyé une somme de 1000 francs à chaque club et société participant.e.

Renforcer les échanges directs entre la Ville et les clubs, et entre les clubs eux-mêmes, étaient également une priorité. Ainsi, le Service a convié les clubs à deux rencontres de discussions et de réseautage dans ses locaux. Dix-neuf clubs et sociétés ont répondu présent. Le Service a ainsi pu sonder les besoins de ceux-ci. Face au succès de ces soirées, elles seront reconduites.

9.3. Les infrastructures choyées, bien demandées et en développement

Les infrastructures ont été améliorées, surtout au niveau de l'éclairage: la patinoire communale a reçu un éclairage LED, dans une optique d'efficacité énergétique; le terrain du Guintzet s'est doté de nouveaux mâts (et d'un nouvel arrosage automatique); celui de Mon-Repos a également bénéficié de nouveaux mâts d'éclairage qui génèrent moins de pollution lumineuse. Quant à la piste synthétique du stade Saint-Léonard, les travaux de modernisation ont été lancés et devraient se terminer en 2023²⁵. Toujours à Saint-Léonard, la nouvelle marquise et la partie centrale des gradins ont été inaugurées officiellement le 21 août par la Ville et l'Etat de Fribourg à l'occasion du match de Coupe de Suisse opposant

le FC Schoenberg au BSC Young Boys. A noter que l'engagement et le soutien de la Ville de Fribourg et du Service des sports, notamment, ont permis à cette rencontre de se tenir en terres fribourgeoises, pour la plus grande joie du FC Schoenberg et des 4'800 spectateurs-trices.

La salle communale Saint-Léonard a diversifié ses utilisations en 2022. Anciennement connu sous le nom de «salle des Fêtes», ce lieu a accueilli des combats de boxes professionnels et amateurs, organisés par le Boxing Club Fribourg en octobre, attirant plus de 1'000 curieuses et curieux. S'y sont également tenus: la journée d'accueil des recrues de l'Armée suisse, des séances du Grand Conseil et du Conseil général, des soirées de clubs de la ville, des tombolas, etc... Le nombre de demandes de location est en constante augmentation. Cette grande salle s'est départie de son utilisation «covid» et a prouvé sa polyvalence.

Enfin, le Service des sports poursuit son engagement, avec d'autres services communaux pour le projet de piscine à St-Léonard.

9.4. Le sport pour faire rayonner la cité

La Ville de Fribourg et ses infrastructures sportives sont chaque année le théâtre de nombreuses manifestations, nationales et internationales. Cela demande une implication conséquente de la part de tout le personnel du Service des sports.

La première édition du Tour de Romandie féminin a choisi notre cité pour le départ de sa dernière étape. Le public a assisté en nombre à cet événement. Cet engouement prouve la pertinence et la nécessité

²⁵ Le stade de Saint-Léonard est géré par la Commission du stade universitaire, dont est membre la Ville de Fribourg. Celle-ci y est représentée par le conseiller communal directeur des Sports.



Fribourg a accueilli la toute première édition du Tour de Romandie féminin le 9 octobre 2022

54

d'appuyer l'équilibre des genres dans le sport et d'offrir des moyens égaux. Le site Saint-Léonard a été à la fête toute l'année. A la Halle Omnisports, nous pouvons citer, notamment, un match de la Challenge Cup de volleyball opposant Volley Düdingen aux Portugaises de Ponta Delgada le 24 novembre et des rencontres des équipes nationales féminines et masculines de basketball. Toujours en basket, le Service a soutenu Swiss Basketball, la fédération suisse de basketball, lors des journées de promotion du basket, qui ont réuni plus de 1'000 jeunes de toute la Suisse en juin. En décembre, les SWISS Ice Hockey Games ont fait halte à la BCF Arena. Dans ce cadre, le Service des sports a organisé un programme d'animations en marge des matchs: les petits-es et les grands-es ont eu la possibilité de s'essayer à diverses disciplines sportives, animées par des clubs de la ville. L'accueil de ce tournoi, rassemblant les équipes nationales masculines de la Finlande, de la Suède, de la Suisse et de la Tchéquie, peut être considéré comme une première expérience en vue des Championnats du monde de hockey masculin en 2026 dont Fribourg sera l'une des deux villes-hôtes. L'État, la Ville et le HC Fribourg-Gottéron SA ont d'ores et déjà amorcé les préparatifs.

La remise des Prix sportifs de la Ville de Fribourg s'est déroulée le 5 novembre dans une nouvelle formule: déplacement en soirée et modération professionnalisée. Elle a récompensé 21 championnes, champions et équipes ayant remporté un titre national ou un podium international durant la saison sportive 2021-2022²⁶. L'invitée «spéciale» de la soirée était la basketteuse Marielle Giroud. L'événement donne également l'occasion à des athlètes et des clubs sportifs

de différentes disciplines et différents niveaux de faire connaissance et d'échanger.

A noter qu'en 2022, le Morat-Fribourg a repris ses allures habituelles, particulièrement le mini Morat-Fribourg: la course des enfants a fait son retour après deux annulations dues à la pandémie.

Le Service s'est également impliqué dans les préparatifs des 100 ans des Bains de la Motta, qui seront fêtés en 2023. Géré par une société anonyme, dont la Ville est l'actionnaire majoritaire, ce joyau de l'été a accueilli l'exposition de «Presque 100 ans des Bains de la Motta», mêlant prises de vue anciennes et récentes de Primula Bosshard et Corinne Aeberhard.

²⁶ Pour le détail des lauréates et lauréats, voir www.ville-fribourg.ch/actualites/fribourg-recompense-ses-athletes-0.



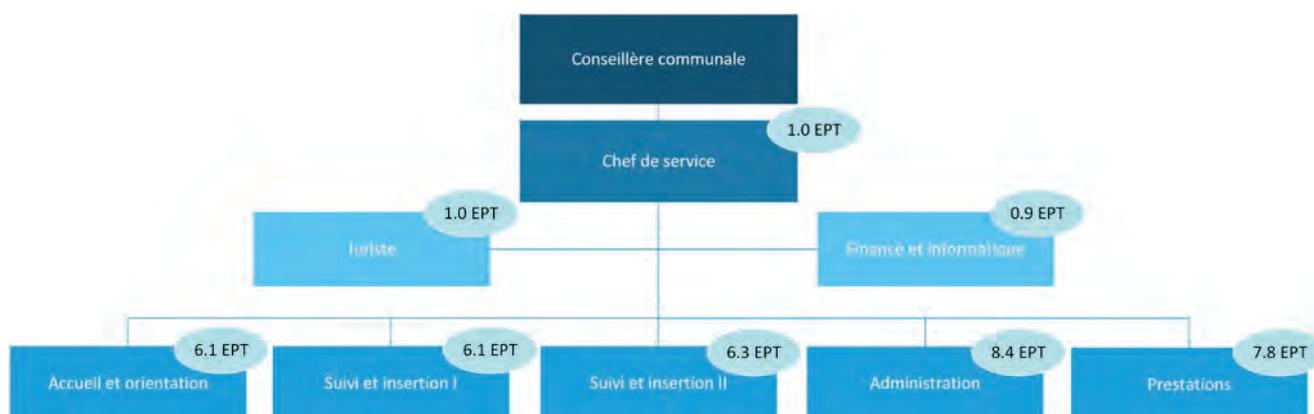
Les lauréates et lauréats des Prix sportifs de la Ville de Fribourg pour la saison 2021-2022 et l'ambassadrice de la soirée, la basketteuse Marielle Giroud (à droite)

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-communal
(rubrique «Rapports de gestion»)



10. Aide sociale

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Chef de service: Stéphane Blanc
 Dotation: 44 collaborateurs·rices (37,6 EPT)²⁷



56

Après 2 ans de pandémie, les choses ont enfin repris leur cours habituel au sein du Service. En 2022, le Service de l'aide sociale a redéfini le poste de chef de Secteur administration et comptabilité. L'objectif de cette réorganisation était double: d'une part, permettre à la personne responsable de recentrer sa mission sur la gestion du Secteur et en particulier sur l'accueil du public; d'autre part, engager un spécialiste en finances, informatique et gestion de projets. Depuis le mois d'octobre, afin de faire face à l'augmentation du prix de l'énergie, la Commission sociale accorde des suppléments pour la prise en charge des charges locatives des bénéficiaires d'aide sociale ainsi que pour le paiement de certains frais de déplacement.

En plus des dossiers habituels, le Service de l'aide sociale s'implique également dans différents dossiers en collaboration avec le canton. La tenue, à Fribourg, de l'assemblée de l'Initiative des villes pour la politique sociale représentait également un moment fort pour le Service en 2022. Cette assemblée s'est déroulée en présence du conseiller fédéral Alain Berset.

10.1. Formation et mesure d'insertion

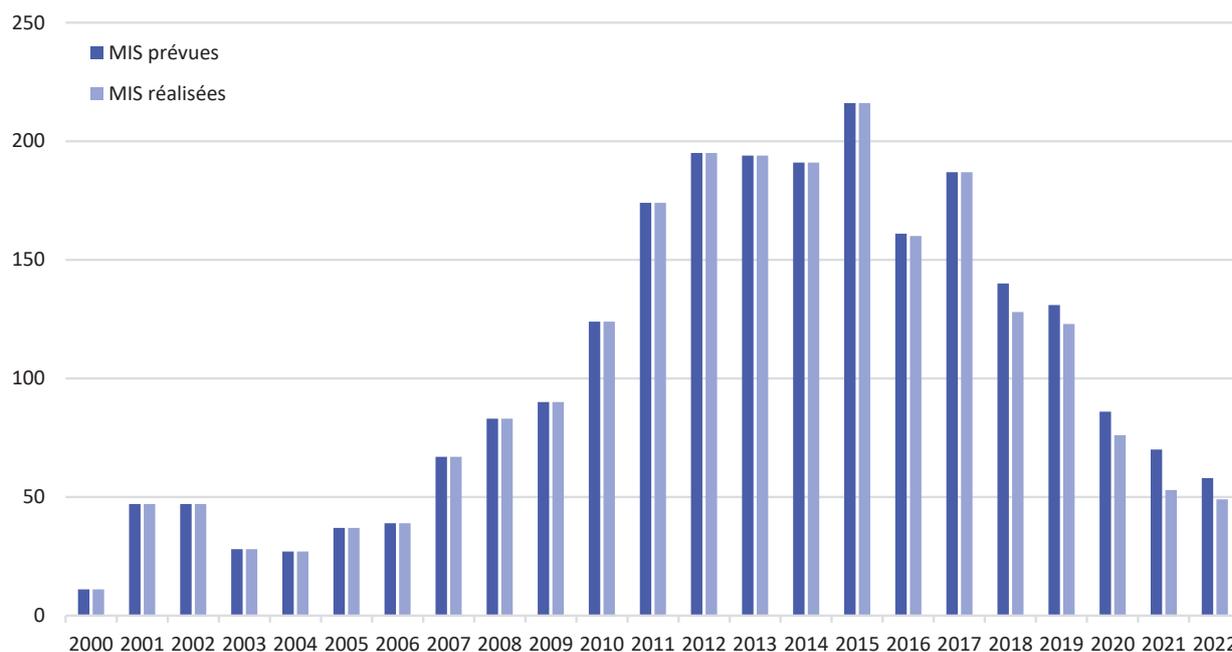
Le Service de l'aide sociale offre aux bénéficiaires, sous certaines conditions, la possibilité de suivre une formation. La Commission sociale a d'ailleurs conclu deux nouvelles prestations destinées à accompagner et soutenir les jeunes dans la formation. En soutenant la formation et en favorisant l'intégration de chacun-e, cette mesure s'inscrit dans l'objectif numéro 2 du programme de législature.

Des mesures d'insertion sociale (MIS) ont été mises en place pour 58 bénéficiaires en 2022 notamment auprès de Ritec, d'Intégration pour tous (IPT) et de la Fondation Saint-Louis.

Le Service de l'aide sociale a également permis la conclusion et le financement de 83 contrats TR (contrats de travail auxiliaire de remplacement) en 2022. Cette mesure offre un emploi salarié temporaire aux bénéficiaires de l'aide sociale. Les accueils extrascolaires et la Fondation Saint-Louis ont été les principaux employeurs en contrats TR.

²⁷ Sans compter la Direction; 2,3 EPT vacants

Evolution des Mesures d'Insertion Sociale



10.2. Collaboration avec les curatelles d'adulte

Pour les personnes sous mesure de curatelle touchant l'aide sociale, des entretiens tripartites ont été introduits entre les personnes chargées des dossiers des deux services et la personne concernée. Il s'agit d'améliorer la collaboration entre les deux services et la compréhension des dossiers individuelles. Débutés en 2021 mais repoussés pour cause de crise sanitaire, les entretiens ont repris durant l'année 2022.

10.3. Subventions aux institutions à caractère social

En 2022, la Ville a augmenté le montant alloué à l'association REPER pour faire face aux besoins croissants en travail social de rue. Elle a également accordé une nouvelle subvention à la Banque Alimentaire Fribourgeoise, association luttant au quotidien contre la faim et le gaspillage alimentaire. Un soutien ponctuel a été versé à La Tuile pour l'agrandissement de la structure Accueil24.

10.4. Cellule Covid

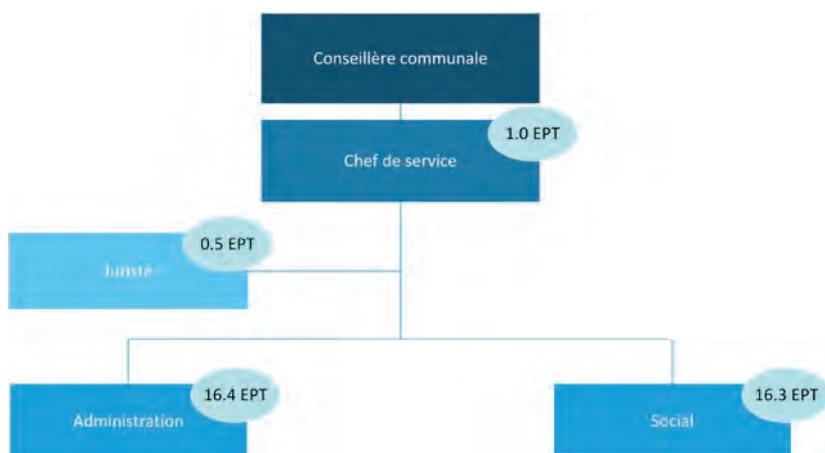
Par l'intermédiaire de la cellule Covid, plusieurs institutions sociales ont reçu un soutien extraordinaire en 2022, pour un total de frs. 38'500.-. Cette cellule a été dissoute fin 2022.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



11. Curatelles d'adultes

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Chef de service: David Thiémard
 Dotation: 42 collaborateurs-rices (34,2 EPT)²⁸



58

Le Service des curatelles d'adultes a pour mission de gérer les affaires des personnes domiciliées légalement en ville de Fribourg et qui se trouvent en incapacité partielle ou complète de le faire. Le Service n'agit que sur mandat de la Justice de paix de l'arrondissement de la Sarine, avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Il emploie des curateurs-rices qui rendent compte de leur activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et d'un rapport pour chacun de leurs usagers-ères.

11.1. Consolidation du secteur administratif

Après la réorganisation interne du Service l'année passée, consistant à créer un nouveau Secteur gérant les dossiers administratifs de A à Z, afin de gagner en efficacité et d'assurer un meilleur suivi des dossiers, la consolidation de ce Secteur s'est avérée le gros travail en 2022. La fusion du secrétariat et de la comptabilité a impliqué une nouvelle répartition des tâches entre le volet administratif et le volet social du Service. Les nouvelles compétences acquises par le personnel administratif entraînent une clarification: il fait sens que ce dernier s'occupe de certaines tâches jusqu'à présent dévolues aux curateurs ou curatrices. Par exemple, l'évacuation du mobilier d'un appartement pourrait être effectuée sous la responsabilité du Secteur administratif au lieu de devoir faire appel aux personnes mandatées pour les curatelles, ce qui simplifierait grandement le processus.

11.2. Nombre de mandats stable avec complexification

Suite à cette réorganisation, les curatrices et curateurs se concentrent plus efficacement sur leurs mandats, dont le nombre reste relativement stable mais la complexité augmente. L'équilibre entre les nouveaux mandats et les sorties de curatelles a ainsi été préservé en 2022. Au 31 décembre 2022, le Service avait en charge 924 dossiers courants, parmi lesquels 114 nouveaux dossiers (110 en 2021). Le nombre annuel d'écritures a toutefois augmenté, passant de 89'000 en 2021 à 91'259 en 2022, entraînant un surcroît de travail pour chaque dossier.

²⁸ Sans compter la Direction; 0,5 EPT vacant

Mesures	Situation 01.01.22	Entrées	Sorties	Changements	Total 31.12.22
Curatelles paternité	1	0	1	0	0
Curatelles de mineurs	0	0	0	0	0
Curatelles de portée générale	158	11	11	-3	155
Curatelles adultes	697	92	75	+5	719
Curatelles d'accompagnement	64	11	23	-2	50
Total	920	114	110	0	924

Comptes	2022
Comptes de gestion tenus	696
Avoirs sur les comptes de gestion	8'457'024.69
Comptes épargne tenus	454
Avoirs sur les comptes épargnes	14'177'188.47
Comptes titres tenus	40
Avoirs sur les comptes titres	3'788'619.46
§Personnes suivies avec dettes à l'office des poursuites	345
Personnes avec des dettes (hors poursuites et aide sociale)	59
Montant des dettes	44'212'244.93

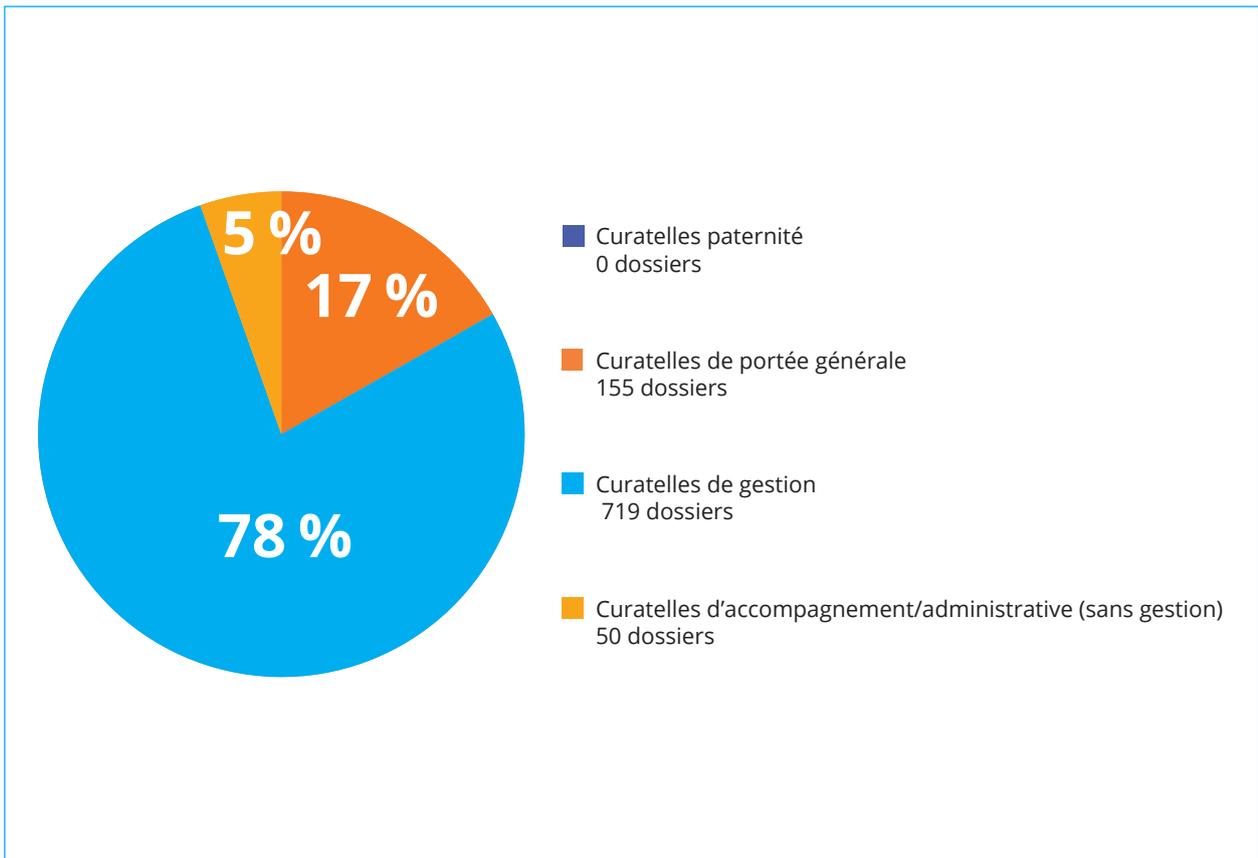
Gestion des comptes et avoirs individuels répondant aux exigences légales en vigueur.

11.3. Différentes formes de curatelles

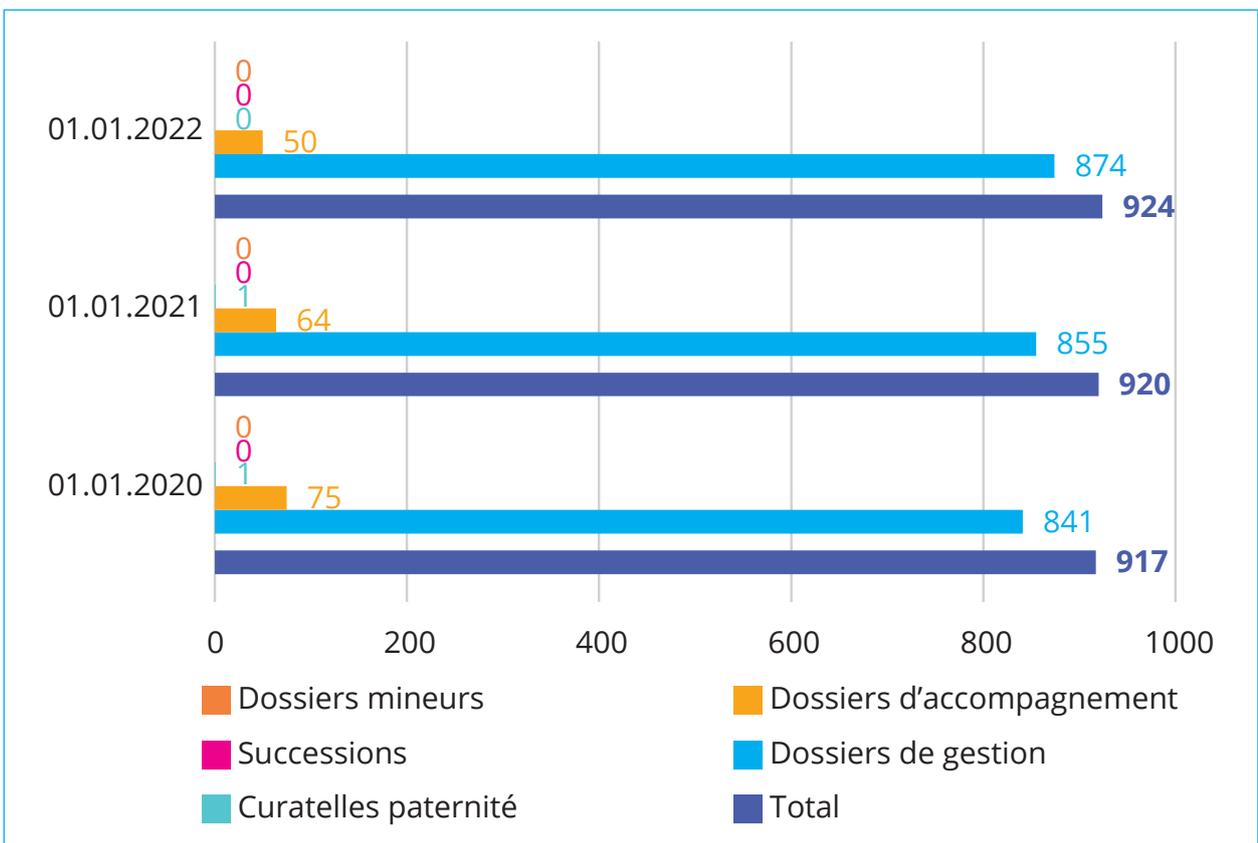
Le Service peut être appelé à intervenir en faveur de tout type de population adulte (la protection des mineurs relevant du Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg). Sur l'ensemble des dossiers en cours, 62 concernent les 18-25 ans, une population qui mérite une attention particulière.

L'aide apportée par le Service des curatelles dépend dans sa nature et son étendue du type de mandat confié (curatelles d'accompagnement, de représentation, de gestion, de coopération ou de portée générale), comme des capacités que conserve la personne concernée.

Le Service des curatelles peut ainsi se limiter dans certains cas à de la gestion financière et des démarches administratives ou judiciaires, mais offre dans d'autres cas un accompagnement personnel de l'utilisateur plus ou moins important, en fonction de ses besoins (organiser une admission en institution, mettre en place des aides à domicile, un suivi médical, etc.). En 2022, environ 80% des curatelles concernaient la représentation et la gestion et environ 20% étaient de portée générale (quand la personne concernée est totalement dépendante).



Evolution du type de dossiers traités entre 2020 et 2022.



11.4. Interactions accrues avec l'Aide sociale

Parmi les personnes sous curatelle en ville de Fribourg, 92 bénéficiaient également de prestations de l'aide sociale en 2022. Ce nombre reste stable, puisqu'il ne représente qu'un dossier supplémentaire par rapport à l'année 2021.

Les échanges sur les situations complexes entre le Service des curatelles d'adultes et le Service de l'aide sociale ont repris suite à la levée des mesures relatives au COVID.

Une nouveauté a été mise en place en 2022: les curatrices et curateurs ont désormais la possibilité de rédiger un rapport explicatif à l'intention de la Commission sociale de la Ville de Fribourg. Cela permettra à la Commission de se faire une meilleure idée des cas concrets traités par les Curatelles d'adultes.

11.5. Rôle formateur des stages et travail en réseau

En 2022, cinq stagiaires ont intégré le Service et le même nombre est prévu pour 2023. Le Service entretient d'excellentes collaborations avec les hautes écoles qui lui fournissent ces stagiaires, notamment avec la Haute école de travail social (HETS-FR). Réciproquement, des membres du Service sont appelés régulièrement à donner des cours dans les hautes écoles.

Le caractère bénéfique de ces stages se traduit par le nombre d'employés-es du Service qui sont en fait d'anciens-nes stagiaires. La Ville de Fribourg constitue un tremplin pour ces jeunes, puisque 70% du personnel actuel a été engagé à la suite d'un tel stage – soit directement en fin d'études, soit après avoir acquis une expérience professionnelle ailleurs. Tous les trois ans, un·e apprenti·e employé·e de commerce effectue également sa formation dans le Service.

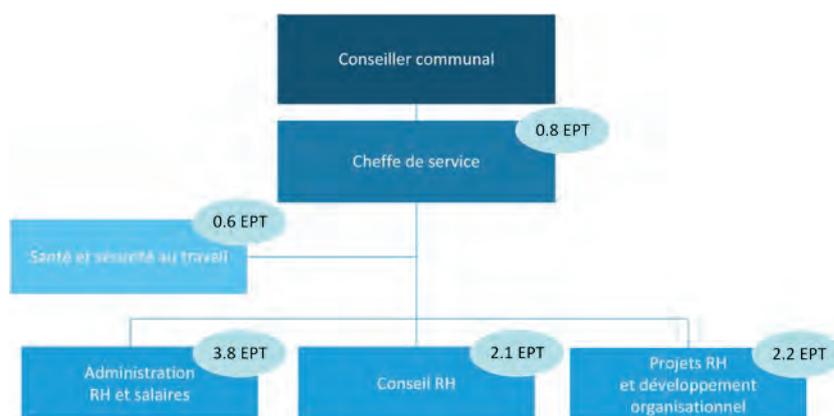
Le travail en réseau, la collaboration avec la Justice de paix ainsi que la connaissance des institutions partenaires fait partie intégrante du travail des curatrices et curateurs. Ces collaborations, combinées aux projets mis en place en 2022, ont permis au Service de traiter les dossiers de manière efficiente et d'assurer un fonctionnement stable et efficace pour ces prochaines années.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



12. Ressources humaines

Direction: Thierry Steiert, syndic
 Cheffe de service: Sabrina Plumettaz
 Dotation: 12 collaborateurs·rices (9,5 EPT)²⁹



62

Durant l'année 2022, le Service des ressources humaines a mis au centre de ses préoccupations l'échange et l'accompagnement dans le changement. Le Service a en outre poursuivi la mise en place d'outils et de processus, intégrés pour la plupart dans le système d'informations RH (SIRH), appelé «Portail RH» à la Ville de Fribourg.

Au 31 décembre 2022, la Ville de Fribourg comptait 710 collaborateurs·trices pour un total de 571.64 EPT³⁰. Nouveauté, les postes pérennes d'apprentis·es et de stagiaires sont dorénavant présentés dans les effectifs et sur les organigrammes. Sur l'ensemble des services, l'âge moyen est de 46.14 ans et l'ancienneté moyenne de 10.70 années.

12.1. « Bilan & Perspectives », beaucoup plus qu'un nouveau nom!

Un accent particulier a été mis sur l'entretien d'évaluation annuel, renommé entretien «Bilan & Perspectives». Cette nouvelle approche met plus que jamais en avant l'échange et le dialogue. De plus, toute la procédure est à présent intégrée dans le Portail RH, simplifiant ainsi les démarches tant pour les évaluateurs que pour les personnes évaluées. De la préparation à la conclusion de l'entretien, les différentes étapes sont gérées à l'aide d'un module intuitif et accessible à tous les membres du personnel.

²⁹ Sans compter la Direction; 3,9 EPT vacants

³⁰ Personnel sous contrat de droit public, sous contrat de droit privé de durée indéterminée, stagiaires et apprenti·es au budget

12.2. Du mouvement dans la révision du Règlement du personnel

Le Règlement du personnel de la Ville de Fribourg (RPer) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Après trois ans de mise en application, le bilan peut être qualifié de très positif. Ainsi, le nouveau règlement a permis de fixer les bases claires et transparentes d'une gestion du personnel moderne. Suite à des modifications légales au niveau fédéral, une révision partielle était nécessaire cette année. Le Service a saisi l'occasion pour compléter ou préciser certains articles (dépenses des services, notamment).

12.3. Un processus budgétaire clarifié

Les tâches et attributions des collaborateurs·trices du Service RH, impliqués·es dans le processus budgétaire ont été clarifiées et/ou redéfinies, de façon à gagner en efficacité et à augmenter la qualité des prestations, des livrables et outils à disposition. De plus, des rencontres avec chaque service ont eu lieu au printemps 2022, afin de présenter les nouveautés, échanger sur les organisations à venir et former les responsables sur les nouveaux outils à disposition. A l'instar des évaluations, ce processus est à présent géré de manière informatisée dans le Portail RH.

12.4. Transfert de la CPPVF

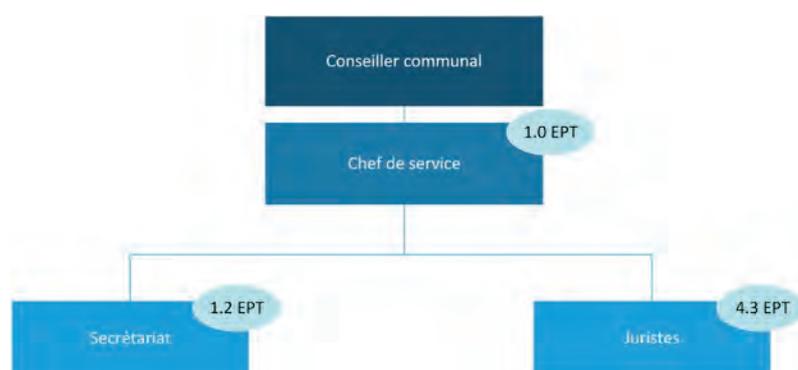
Le transfert de la Caisse de Prévoyance du Personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) auprès des retraites populaires, avec effet au 1^{er} janvier 2023, a pu être réalisé dans les temps, grâce à l'important travail de préparation et de numérisations des données. Les retraites populaires sont un partenaire de choix, avec 115 ans d'existence et plus de 200'000 assurés-es. Le pas du numérique dans ce domaine a également pu être franchi, puisque tous-tes les assurés-es disposent à présent d'un espace personnel en ligne.

Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



13. Service juridique

Direction : Thierry Steiert, syndic
 Chef de service : Richard Jordan
 Dotation : 8 collaborateurs·rices (6,5 EPT)³¹



64

Transversal, le Service juridique travaille essentiellement sur des projets portés par d'autres services. Ses deux missions principales sont la prévention et la réparation. La première se traduit par des activités d'information, de soutien et d'élaboration des règlements; la seconde, consiste à traiter les réclamations et les recours ainsi que les questions juridiques litigieuses en amont d'une procédure. En 2022, le Service juridique a également accueilli l'arrivée du Secteur des naturalisations, jusque-là lié à l'Administration générale.

13.1. Soutien au-delà de l'Administration communale

Les demandes de soutien juridique étant en constante augmentation, le Service juridique voit sa charge de travail croître, cette année encore. En 2022, le Service a intensifié sa collaboration avec le Service d'urbanisme et architecture ainsi que le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie (procédures concernant le PAL, permis de construire et de démolir, requalification des espaces publics). Le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, le Service des finances ainsi que le Service des ressources humaines sollicitent également le personnel juridique de façon régulière.

En plus de l'Administration communale, l'Association des communes fribourgeoises (ACF) bénéficie également du soutien et de l'expertise du Service juridique. Celui-ci est régulièrement sollicité pour prendre position sur des dossiers concernant les communes ou représenter l'association dans des groupes de travail (révision de la loi sur la protection des données et de la législation cantonale sur les marchés publics). Même si leurs ressources et compétences diffèrent, toutes les communes sont confrontées à des situations juridiques similaires. La Ville de Fribourg ayant généralement déjà vécu des affaires complexes, elle soutient les autres communes dans la résolution de ces situations, en mettant ses employés communaux à disposition³².

13.2. Travail de longue haleine pour la révision des règlements

Le Service travaille également en étroite collaboration avec les collaboratrices et collaborateurs d'autres services et les spécialistes du terrain concernant l'élaboration ou la révision des règlements. Notons que deux à trois ans de travail « dans l'ombre » sont parfois nécessaires avant la validation politique des documents. Il s'agit donc d'un travail de longue haleine, impliquant la coordination entre services et la révision de plusieurs règlements simultanés lorsque ceux-ci font référence les uns aux autres ou ont des thématiques communes. En 2022, le Service juridique

³¹ Sans compter la Direction; 1 EPT vacants

³² Ceci n'est pas propre au Service juridique. D'autres services communaux sont régulièrement sollicités par l'ACF, notamment sur des questions d'ordre technique.

a notamment travaillé à la refonte totale du Règlement général de police datant de 1990, du Règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées datant de 1985, du Règlement sur la fourniture d'eau potable datant de 1985; à l'élaboration du Règlement d'utilisation du fonds en faveur de la transition énergétique et du Règlement sur l'organisation de la société d'investissement en faveur des projets de transition énergétique; et à la modification du Règlement du Conseil général, du Règlement du personnel et de son règlement d'application.

13.3. Forte croissance des activités juridiques

Le droit des marchés publics est aujourd'hui un élément incontournable des activités de l'Administration communale. Il engendre ainsi une complexité et une charge de travail supplémentaire. En fonction des valeurs seuils des différents marchés, il est effectivement nécessaire de procéder à un appel d'offres et de rendre une décision d'adjudication. Les contrats qui suivent sont également soumis à l'examen du Service juridique. En 2022, le service a organisé et participé à des formations concernant la révision du droit cantonal sur les marchés publics.

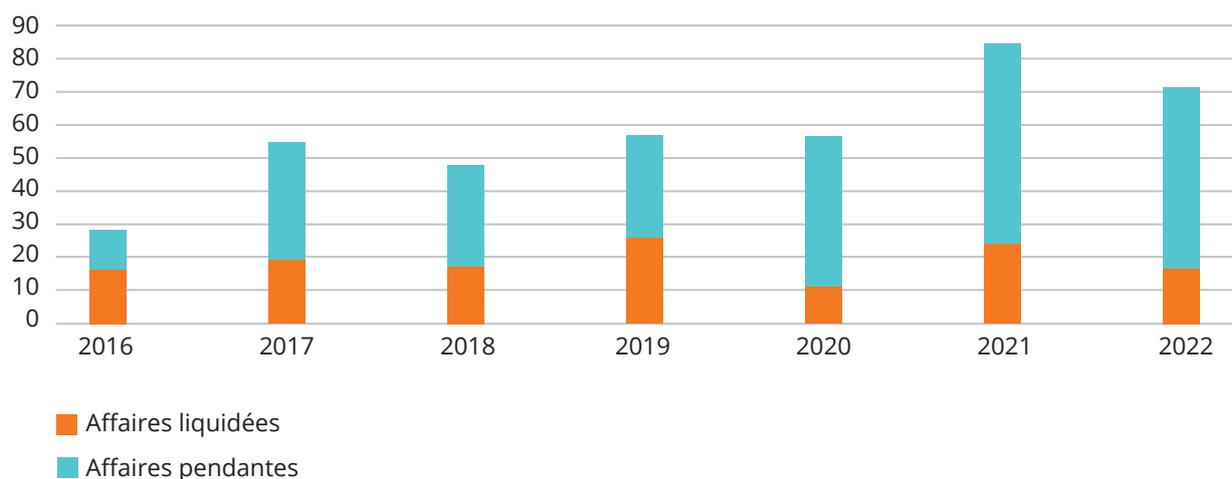
Après les affaires fiscales et les mesures de circulation, c'est le domaine de la construction et de l'aménagement du territoire qui est particulièrement concerné par l'augmentation des procédures juridiques. Véritable phénomène de société, l'usage des voies de droit par le-la citoyen-ne a fortement évolué: toute personne peut aujourd'hui entamer sans frais des procédures juridiques, en faisant par exemple opposition à un projet. L'usage d'internet, qui simplifie la recherche sur les questions juridiques et les voies de droit, a amplifié le phénomène. Si le-la citoyen-ne peut aujourd'hui plus facilement faire valoir ses droits et donner son avis quant aux projets qui auront un impact direct sur sa vie et «sa» ville, cette évolution sociétale a également une forte influence sur le travail du Service juridique.

En 2022, les dossiers suivants ont fortement sollicité le Service:

- décharge de Châtillon;
- constructions sur le site sportif de Saint-Léonard;
- révision générale du Plan d'aménagement local: en appui à UA, le SJ a géré les oppositions (convocations, procès-verbaux) et a participé de manière active aux séances de conciliation;
- dangers naturels;
- PAD Africanum et PAD Friglâne.

65

Procédures civiles et administratives - Situation au 31.12.2022



Statistiques et informations complémentaires disponibles sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapports de gestion»)



Impressum

Édition

Ville de Fribourg
Secrétariat de Ville
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH-1700 Fribourg
www.ville-fribourg.ch

Rédaction

Ville de Fribourg
Secteur de la communication
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH-1700 Fribourg
communication@ville-fribourg.ch

Wieke Chanez
Consultante en communication

Maquette

Inventaire Communication Visuelle Sàrl
Grand-Rue 7
CH-1700 Fribourg
www.inventaire.ch

Photographies

© Ville de Fribourg

Mise en page et impression

Ville de Fribourg
Centrale d'impression
Rue de l'Hôpital 2
CH-1700 Fribourg

© Ville de Fribourg 2023

